

Un autre GP meurtrier

Après Gilles Villeneuve à Zolder, en Belgique, les Grand Prix de formule un ont fait une nouvelle victime en cinq semaines. Hier, l'Italien Riccardo Paletti, 23 ans, sur Osella, est mort des suites de ses blessures subies dès le départ du Grand Prix du Canada. Paletti est mort moins de trois heures après que son Osella eut percuté la Ferrari du Français Didier Pironi, qui est restée immobilisée. Coincé dans sa voiture, qui a aussitôt pris feu à l'arrivée des secouristes, il a été dégagé 20 minutes plus tard et amené par hélicoptère à l'Hôpital Royal Victoria, où il a succombé à une hémorragie interne sur la table d'opération. Après deux heures d'interruption, un nouveau départ a été donné et Nelson Piquet, sur Brabham, a remporté le Grand Prix du Canada. **Page 10.**



Des secouristes se sont portés immédiatement vers la voiture du pilote Riccardo Paletti, d'Italie, après qu'il fut entré en collision avec la Ferrari de Didier Pironi au départ. Les flammes ont enveloppé la voiture quelques instants plus tard, et ont été maîtrisées à coups d'extincteurs. Il a fallu 20 minutes pour extraire le pilote de la carcasse de sa voiture. (Photolaser CP)



Le pilote italien de Formule un Riccardo Paletti a succombé hier à l'hôpital aux blessures qu'il a subies dans un accident survenu dès les premières secondes de la course du Grand Prix de Montréal. Sa voiture a percuté au départ la Ferrari de Pironi, et a pris feu quelques secondes plus tard. Il a fallu 20 minutes pour l'en sortir et le conduire à l'hôpital. (Photolaser CP)



Sylvain Hamel et Jean-Guy Rioux, deux élèves de la polyvalente De-Mortagne, à Boucherville, participaient à la petite fête champêtre de fin d'année sur l'île Gros-Bois, en face de Boucherville. Ils ont entendu l'impact entre le yacht et la petite chaloupe d'aluminium dans laquelle prenaient place quatre de leurs copains, dont trois sont portés disparus. (Photo Jacques Grenier)

Un fête de fin d'année scolaire tourne au drame

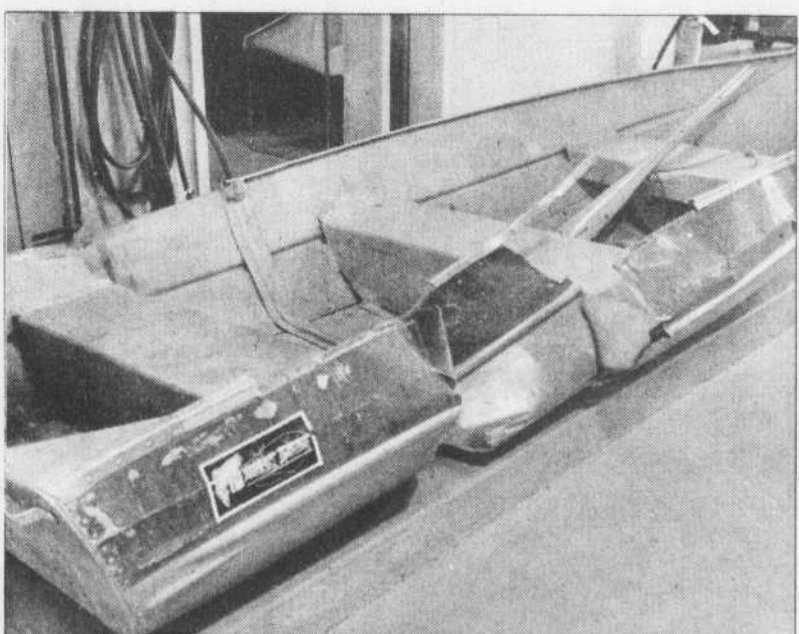
par Louis-Gilles Francoeur

Un «party» de fin d'année a tourné au tragique dans la nuit de samedi à dimanche quand l'embarcation dans laquelle prenaient place trois jeunes gens de Boucherville a été heurtée par un yacht de plaisance. L'embarcation d'aluminium a été littéralement sectionnée en plein milieu du chenal en-

tre l'île Gros-Bois et la berge de cette municipalité.

L'une des présumées victimes est le jeune Stéphane Grégoire, 16 ans, de Boucherville, dont le père, Victor, s'est rendu hier après-midi sur les lieux des recherches. Les parents des deux autres jeunes gens, qui participaient à cette fête d'élèves de la Poly-

Voir page 14: Fête



C'est dans cette chaloupe de 3,6 mètres que quatre adolescents ont péri tard samedi soir quand l'embarcation a été heurtée par un hors bord que la police recherche toujours. Sous l'impact et les coups d'hélice, la chaloupe a été presque coupée en deux. (Photo Jacques Grenier)

(Photo Jacques Grenier)

Ouvrant un deuxième front contre l'«ennemi»

Le PQ va mener la lutte sur la scène fédérale

par Pierre O'Neill

HULL — Le Parti québécois a décidé de faire le saut sur la scène électorale fédérale et tentera de faire élire des députés à la Chambre des communes.

Les quelque 350 membres du conseil national du parti, réunis ce week-end à Hull, ont donné leur accord de principe à la participation du PQ aux prochaines élections fédérales.

Les participants ont adopté, par un vote de 82 à 60, une résolution qui prévoit que cette décision devra faire l'objet d'une vaste consultation auprès des membres des 122 associations de comtés. Dès maintenant, cependant, la direction du parti pourra entreprendre les démarches techniques nécessaires. À cette fin, le conseil national a confié au vice-président, M. Sylvain Simard, la responsabilité des travaux du comité d'action politique qui devra faire rapport aux assises d'octobre.

À l'issue de la réunion du conseil national, le premier ministre et président du parti a donné une conférence de presse pour souligner notamment que la décision du conseil national, dont il s'est dit très satisfait, lui apparaît être un «point tournant, une étape cruciale» dans la croisade que son parti mène depuis 1967 en faveur de l'accession du Québec à l'indépendance. M. Lévesque rejette les allégations voulant que le risque d'échec est énorme et que cette aventure pourrait affaiblir le parti à tout jamais. Au contraire, réplique-t-il, l'espoir de se «débarasser des libéraux fédéraux en voie de se décomposer intellectuellement» aura un effet tonifiant sur l'ensemble du parti qui s'en trouvera renforcé et «qui risque rien n'a rien».

Quelle forme prendra cette participation du PQ aux prochaines élections fédérales? Cette question n'est pas encore tranchée dans l'esprit du premier ministre qui préfère se donner au moins jusqu'à l'automne pour faire son lit sur la base des quelques hypothèses qui lui apparaissent, à ce jour, les plus intéressantes: créer une aile fédérale du PQ; former un nouveau bloc québécois composé de candidats du PQ, d'ex-conservateurs, d'ex-créditistes et de néo-démocrates; appuyer des candidats du Parti conservateurs. La loi électorale fédérale comporte des délais tels que le PQ devra d'urgence demander l'accréditation de son aile fédérale pour éviter d'être pris au dépourvu lorsque seront déclenchées les prochaines élections. Le vice-président du parti, M. Sylvain Simard, a confirmé que les conseillers juridiques se mettront à l'œuvre dès les jours prochains pour inscrire un nom de parti auprès du président général des élections fédérales. Pour ridiculiser l'idée d'une aile fédérale, un intervenant a suggéré que l'on le baptise «Le Parti québécois du Canada» tandis que le député de Rosemont, M. Gilbert Paquette, a laissé entendre que la nouvelle formation politique pourrait s'appeler «Le Parti pour l'indépendance du Québec» (PIQ).

Les critiques suscitées chez les militants par le projet de loi 70 sur la récupération des \$521 millions à même les salaires des employés de l'État ont également provoqué un vif débat au conseil national.

Voir page 14: PQ

Ryan sur un pied de guerre contre le PQ et ses ennemis

par Gilles Lesage

QUEBEC — Ni à l'agonie politique, ni désireux de s'accrocher à son poste de chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Claude Ryan se lance sur le sentier de la guerre. À la fois contre le Parti québécois, qu'il a violemment pris à partie, et contre ses détracteurs qui, au sein du

PLQ, souhaitent son départ dans les meilleurs délais.

Ainsi peut-on résumer les deux interventions que M. Ryan a faites, samedi et hier, au début et à la fin du conseil général instance suprême du PLQ entre les congrès pléniers, le dernier avant les assises de septembre où sera soumise la question de confiance envers le chef. Aucun

participant n'a soulevé publiquement la question qui est sur toutes les lèvres — celle de son leadership — mais M. Ryan l'a fait lui-même, en des termes non équivoques qui ont eu l'heur de clouer sur place, du moins dans les salles de réunion, ses dénigriers. Et il a surtout consacré ses énergies à dénoncer le gouver-

Voir page 14: Ryan

L'armée israélienne encercle Beyrouth

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Le cessez-le-feu entre Israéliens et Palestiniens au Liban, conclu samedi soir, n'aura duré qu'une demi-journée.

Les Israéliens, poursuivant l'encerclement de Beyrouth, sont d'abord entrés hier soir à Baabda, où se trouve le palais abritant le siège de la présidence de la ré-

publique du Liban, à six kilomètres au sud-est de la capitale libanaise.

Puis une colonne blindée des forces israéliennes est parvenue vers 21 h 00 GMT dans la banlieue résidentielle de Hadeeth, près de Sinn El-Fil où sont postées les «forces libanaises» (milices chrétiennes) de Béchir Gemayel.

Les Israéliens, qui ont traversé pratiquement sans combat la zone tenue par l'armée libanaise, avaient ainsi presque achevé l'encerclement total de Beyrouth-Ouest et de sa banlieue, à trois kilomètres près. Un silence total régnait en fin de soirée sur la capitale.

Voir page 14: Beyrouth

Khaled meurt, Fahd lui succède

(D'après AFP) — Le roi Khaled d'Arabie saoudite est mort hier à Taef d'une crise cardiaque et a été peu après inhumé à Ryad, en présence du nouveau souverain saoudien aussitôt désigné, son frère Fahd Ben Abdel Aziz, qui devrait poursuivre sans changements notables la politique du royaume dont il était déjà l'homme fort depuis plusieurs années.

Dix-septième descendant de la dynastie saoudienne, le roi Khaled, né en 1914, avait accédé au trône le 25 mars 1975, à l'âge de 62 ans, après l'assassinat de son frère Fayçal. Aussitôt après son décès, sa dépouille mortelle a été transportée à Ryad, où le souverain a été inhumé hier après-midi dans un ci-

metière du centre de la cité, au cours d'une cérémonie très simple.

Dans la grande mosquée de Ryad, puis plus tard au cimetière, les membres de la famille royale et les personnalités étrangères — notamment les chefs d'État de Bahrein, Djibouti, Koweït et Katar — étaient mêlés à la population sans aucun protocole. De nombreux Saoudiens et étrangers arabes ont pu porter brièvement sur leurs épaules le brancard où reposait le corps du défunt roi, couvert d'une simple «abbaya» (cape) marron clair. Simplicité extrême aussi pour le tombeau du souverain — enterré à même la terre, sans cercueil — ont une seule

Voir page 14: Khaled

Attaque surprise sur Port Stanley

Les unités britanniques qui, grâce à une opération surprise ont pénétré samedi dans le périmètre de défense argentin autour de Port Stanley ont consolidé dans la journée d'hier leurs positions pour faire face à une contre-attaque éventuelle.

De source militaire, on indique que de l'artillerie a été installée sur les hauteurs

Voir page 14: Attaque

Des livres pour l'été

L'ALLIANCE,

James A. Michener.
Une saga qui a pour cadre l'Afrique du Sud.
Une histoire à laquelle l'Histoire n'a pas encore donné sa conclusion.

LE SIXIÈME HIVER,

D. Orgill et J. Gribbin.
Une nouvelle ère glaciaire commence... l'humanité a-t-elle encore un avenir?

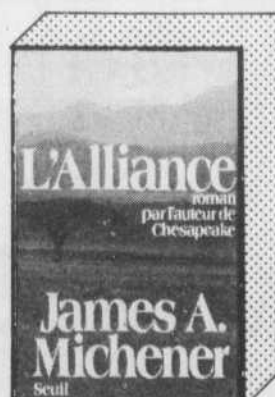
LES BARONS DE L'ATOME,

P. Pringle et J. Spigelman.
Le roman vrai des «barons de l'atome», depuis Hiroshima jusqu'au redoutable pari des centrales nucléaires.

L'HÔTEL NEW HAMPSHIRE,

John Irving.
Le nouveau bestseller de l'auteur du «Monde selon Garp».

En vente dans toutes les librairies



Seuil

La Cour suprême entame le débat sur le droit de veto du Québec

par Rodolphe Morissette

Québec et Ottawa entament ce matin devant la Cour suprême du Canada leur ultime bataille constitutionnelle devant les tribunaux. Elle a pour objet le droit de veto du Québec.

À la suite de l'accord du 5 novembre entre Ottawa et les neuf provinces anglaises du Canada touchant la nouvelle constitution du pays, une entente à laquelle le Québec n'était pas partie, le gouvernement Lévesque avait soumis à la Cour d'appel du Québec que le consentement de la province française était, «par convention», constitutionnellement requis à l'adoption de la nouvelle constitution, qui est entrée en vigueur le 17 avril.

Unanimentement, les cinq juges de la Cour d'appel avaient rejeté cette prétention le 7 avril. L'accord du 5 novembre, concluait le tribunal, représentait «le degré de consentement provincial nécessaire» pour se conformer à l'opinion qu'émettait à ce sujet le 28 septembre la Cour suprême. Il ajoutait que même si toutes les provinces n'étaient pas égales en importance ou quant à leurs dimensions, elles jouissaient essentiellement des mêmes pouvoirs, de sorte que le Québec ne saurait revendiquer à ce chapitre, mises à part les dispositions sur la langue et la religion prévues à la constitution de 1867, plus de pouvoirs qu'une autre province.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, avait annoncé d'emblée que son gouvernement irait en appel de cette décision devant la Cour suprême. Si le plus haut tribunal du pays devait renverser la décision de la Cour d'appel, disait-il, voilà qui remettrait en question la légitimité de l'accord de novembre. Si, au contraire, la Cour suprême devait confirmer le jugement d'avril, le Parti québécois pourrait en conclure que le Québec ne saurait plus se sentir en sécurité au sein du Canada et qu'il vaudrait mieux qu'il devienne indépendant.

Les procureurs des gouvernements respectivement du Canada et du Québec présenteront leur argumentation devant la Cour suprême à compter de ce matin. Mes Jean-K. Samson, Lucien Bouchard, Robert Décar, Paul-Arthur Gendreau, Henri Brun et Odette Laverdière représentent le Québec, tandis que Mes Raynold Langlois, Michel Robert et Roger Tassé défendent la position d'Ottawa. Les neuf juges de la Cour suprême seront sur le banc, y compris le juge en chef, Me Bora Laskin, après une longue absence due à la maladie.

La question posée au tribunal sera la même que celle soumise à la Cour d'appel: «Le consentement du Québec est-il, par convention, constitutionnellement nécessaire à l'adoption par le Sénat et la Chambre des communes du Canada d'une résolution (allusion au *Canada Act* du 17 avril) ayant pour objet de faire modifier la constitution canadienne de façon à porter atteinte à l'autorité législative du Québec... et au statut ou au rôle du gouvernement du Québec au sein de la fédération canadienne? De plus, l'objection du Québec rend-elle l'adoption d'une telle résolution inconstitutionnelle au sens conventionnel?»

L'argumentation des représentants du Québec repose essentiellement sur «le principe de la dualité» comme «la base même du fédéralisme». Ils évoqueront d'abord une suite de précédents, qui montreraient qu'aucune modification constitutionnelle pertinente n'est intervenue (en fait) sans l'accord du Québec. Ils établiront ensuite que le principe fédéral même forme la raison d'être d'une telle «convergence» historique: ils feront intervenir ici les débats sur la Confédération, les déclarations d'hommes politiques depuis et la jurisprudence, pour montrer enfin que l'usage constant du consentement du Québec en ces matières était perçu dans la tradition comme «normatif».

Par ailleurs, les procureurs du Québec vou-

dront établir que l'usage du consentement unanime des provinces canadiennes s'est imposé comme règle «conventionnelle» au Canada. On sait qu'en son jugement de septembre, la Cour suprême statuait que si le projet de renouvellement de la constitution soumis alors par le gouvernement Trudeau était conforme au droit strict, il pouvait, en revanche, aller à l'encontre de la tradition ou des conventions constitutionnelles. Les procureurs du Québec veulent montrer que si la Cour suprême faisait alors état d'un «certain degré d'accord provincial», elle n'a pas écarté pour autant la règle de l'unanimité.

De leur côté, les procureurs du gouvernement fédéral répliqueront que la Cour suprême a déjà rejeté la règle de l'unanimité, notamment parce que l'analyse des précédents tendrait à montrer que la précision du degré de consentement requis fut laissée aux acteurs politiques. De plus, ils s'appliqueront à établir que la dualité canadienne est tout autre que ce qu'en disent les procureurs du Québec: elle est celle de deux collectivités linguistiques qui dépassent de loin les territoires du Québec, d'une part, et du reste du pays, de l'autre. Ils veulent montrer également que la dualité «linguistique» est loin d'être le seul principe de base du fédéralisme; le respect de la diversité, l'autonomie des régions, l'égalité juridique des provinces et le vaste espace économique commun en forment d'autres composantes importantes.

Enfin, les représentants d'Ottawa voudront prouver que la question posée à la Cour suprême par le Québec est «purement académique» et qu'elle lui est soumise «à des fins purement politiques».

L'Association canadienne-française de l'Ontario, représentée par Me Émile Colas, plaidera en faveur du droit de veto du Québec comme mécanisme de protection des Ontariens francophones.

Un adjudicateur décidera du sort de Piperno

(d'après AFP, CP) — «J'espère revenir bientôt», avait déclaré à Mirabel vendredi soir Francesco Piperno avant de s'embarquer pour Paris. Moins de 18 heures plus tard, il était de retour à son point de départ, après avoir été renvoyé à Roissy par les autorités françaises, pour des raisons qu'on ignore.

Ses ennuis avec l'immigration canadienne ont recommencé dès son retour à Montréal. Les autorités lui ont en effet signifié d'abord qu'elles ne le recevraient pas au Canada et l'ont retenu à Mirabel.

Ce n'est qu'après avoir versé une caution de \$5.000 qu'il a pu recouvrer sa liberté et il comparaitra demain devant un adjudicateur du ministère de l'Immigration. C'est à ce dernier qu'il appartiendra de décider si Piperno pourra demeurer au Canada pendant deux semaines, le temps qu'il lui faudra pour se trouver une patrie d'adoption.

Un porte-parole de l'Immigration, M. François Vézina, a expliqué que la décision de ne pas recevoir M. Piperno au Canada avait été prise par un fonctionnaire du ministère. Cette décision a été confirmée par un fonctionnaire supérieur et la décision de l'adjudicateur sera sans recours.

On ignore encore vers quel pays M. Piperno pourra se diriger si le Canada lui refuse asile. Il vivait en France avant de décider, en septembre, de venir au Canada. Il s'était ins-

tallé en France en 1979 après avoir été accusé en Italie de l'enlèvement de M. Aldo Moro. Plus tard cette même année, la France avait accepté qu'il soit extradé vers l'Italie pour répondre à cette accusation seulement, et en juin 1980, un magistrat italien rejetait l'accusation, faute de preuves.

M. Piperno était retourné à Paris où il effectuait des travaux de recherches à l'Institut Poincaré. Depuis son arrivée au Canada, le gouvernement italien a tenté de la faire extraditionner, en l'accusant de collusion avec les Brigades rouges. Les tribunaux canadiens n'ont pas retenu les preuves que faisait valoir le gouvernement italien dans sa demande d'extradition.

Il avait quitté le Canada vendredi dans l'intention de formuler à l'étranger, conformément à la loi canadienne, une demande d'immigration au Canada.

«Je ne comprends pas, les Français m'ont dit que je n'étais pas admissible, sans me donner d'explications», a-t-il déclaré samedi soir en recouvrant sa liberté après quatre heures d'interrogatoire dans les bureaux de l'immigration canadienne.

Le consul adjoint de France à Montréal, M. Alain Renouf, avait assuré l'avocat de M. Piperno que le retour de son client en France ne posait aucune difficulté. M. Renouf a déclaré qu'il ignorait les rai-

sons pour lesquelles Francesco Piperno avait été renvoyé. C'est peut-être «du à l'incompétence des gens de Roissy», a-t-il dit, en rappelant que le physicien avait une carte de séjour, un passeport italien et que Paris avait été averti. «De prime abord, il avait été accepté et ce qui est arrivé est proprement ridicule», a-t-il conclu.

Le consul général de France à Montréal, M. Patrick Leclerc, a appris la nouvelle par les dépêches d'agence et il a confirmé que le Quai d'Orsay avait été tenu au courant de toutes les procédures entreprises au Canada par l'Italie à l'endroit de M. Piperno.

«J'ignore quelles sont les raisons qui ont motivé son renvoi au Canada», a-t-il dit.

Selon l'Agence France Presse, la décision de la Cour d'appel a été prise dans le but d'éviter de nouvelles demandes italiennes d'extradition.

L'un des avocats de M. Piperno a rappelé que lors des premières demandes d'extradition formulées par l'Italie contre M. Piperno en 1979, des comités de soutien avaient été créés en France parmi lesquels militait notamment l'actuel président de la République, M. François Mitterrand.

L'un des avocats qui avaient assuré sa défense en France, Me Robert Badinter, est depuis devenu ministre de la Justice.

Pas de retour avant 10 ou 15 ans (Garneau)

QUÉBEC (PC) — Le président de la Banque d'Épargne, M. Raymond Garneau, s'est retiré d'avance, samedi, de toute course au leadership libéral qui pourrait suivre le départ de son ex-rival Claude Ryan.

Lors du colloque annuel des jeunes libéraux fédéraux du Québec, M. Garneau a soutenu qu'il était très heureux dans ses fonctions de président de la Banque d'Épargne et du Crédit Foncier et qu'il avait l'intention de continuer à s'occuper de ces entreprises.

À sa sortie, M. Garneau devait répéter aux journalistes qu'il n'avait pas l'intention «à court terme» d'effectuer un retour en politique.

«Peut-être dans dix ou

quinze ans, mais pour l'instant il n'en est pas question», a déclaré M. Garneau.

Et quand les journalistes lui ont demandé s'il pourrait être candidat à la succession de M. Ryan «quelles que soient les conditions», l'ancien ministre des Finances dans le gouvernement de M. Robert Bourassa, a sorti son crayon et a inscrit «NON» sur un bout de papier.

Bien plus, M. Garneau a soutenu que les attaques dont M. Ryan est l'objet deviennent «indécentes».

«J'ai été son adversaire politique, mais je ne le déteste pas assez pour lui souhaiter ce qui lui arrive présentement», a soutenu M. Garneau.

«Le message est fait, laissez-lui donc le temps de réfléchir et d'en arriver à sa propre décision. Ce n'est pas la première fois que le chef d'un parti politique est contesté; et parfois il s'en va et d'autres fois il reste et les choses se replacent», a-t-il ajouté.

«M. Ryan est assez grand pour voir ce qui se passe. Et il y a un congrès en septembre, et c'est à M. Ryan de prendre sa décision pour savoir s'il va prendre son risque ou pas.»

«Comment voulez-vous attirer des gens au sein du Parti libéral si le parti traite son chef de cette façon», a ajouté M. Garneau.

Et comme pour bien marquer ses intentions, M. Garneau ne s'est livré à aucune attaque partisane dans son discours lors de l'atelier qui traitait de l'intervention de l'État dans l'économie.

Attaquant tout autant le

gouvernement fédéral que celui du Québec, M. Garneau, en s'en tenant scrupuleusement à son texte, s'est fait l'avocat d'un retrait de l'État de la scène économique.

«À mon avis, il faudra revoir les secteurs réglementés, tels les loyers, les services d'utilité publique, les assurances, le pétrole, etc., et développer un préjugé favorable à l'initiative privée, de façon à laisser jouer la concurrence plutôt que de maintenir une réglementation boiteuse», a déclaré M. Garneau.

Sur un ton qui rappelait les théories néo-conservatrices chères au président américain Ronald Reagan, M. Garneau a soutenu que l'intervention de l'État dans la vie économique forçait une augmentation du fardeau fiscal des compagnies canadiennes et québécoises, ce qui ne les rend plus concurrentielles sur les marchés mondiaux.

M. Garneau s'en est pris tout particulièrement au programme énergétique national du ministre Marc Lalonde et à l'Agence de tamisage des investissements étrangers (FIRA).

Si ces politiques ne sont pas modifiées, M. Garneau a soutenu que le Canada pourrait connaître non seulement des contrôles des prix et des salaires, mais aussi un contrôle des changes.

«Ces politiques ont été la cause de la dévaluation du dollar canadien, et ce nationalisme économique n'est pas conforme à l'histoire du développement économique de ce pays», a affirmé M. Garneau.

Des dépôts garantis à rendement élevé et à termes variés...

La Fiducie du Québec vous offre une gamme complète de dépôts garantis. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence de versements d'intérêts qui vous conviennent. Il s'agit d'un placement à rendement élevé dont le capital et les intérêts sont garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. De plus, il ne comporte aucuns frais.

16 1/2 % 3 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur la gamme complète des dépôts garantis. À la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec, c'est une bonne affaire. Garanti!



Fiducie du Québec

Taux sujets à changements.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



desjardins

Succursales
Modes d'épargne

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840
Complexe Desjardins

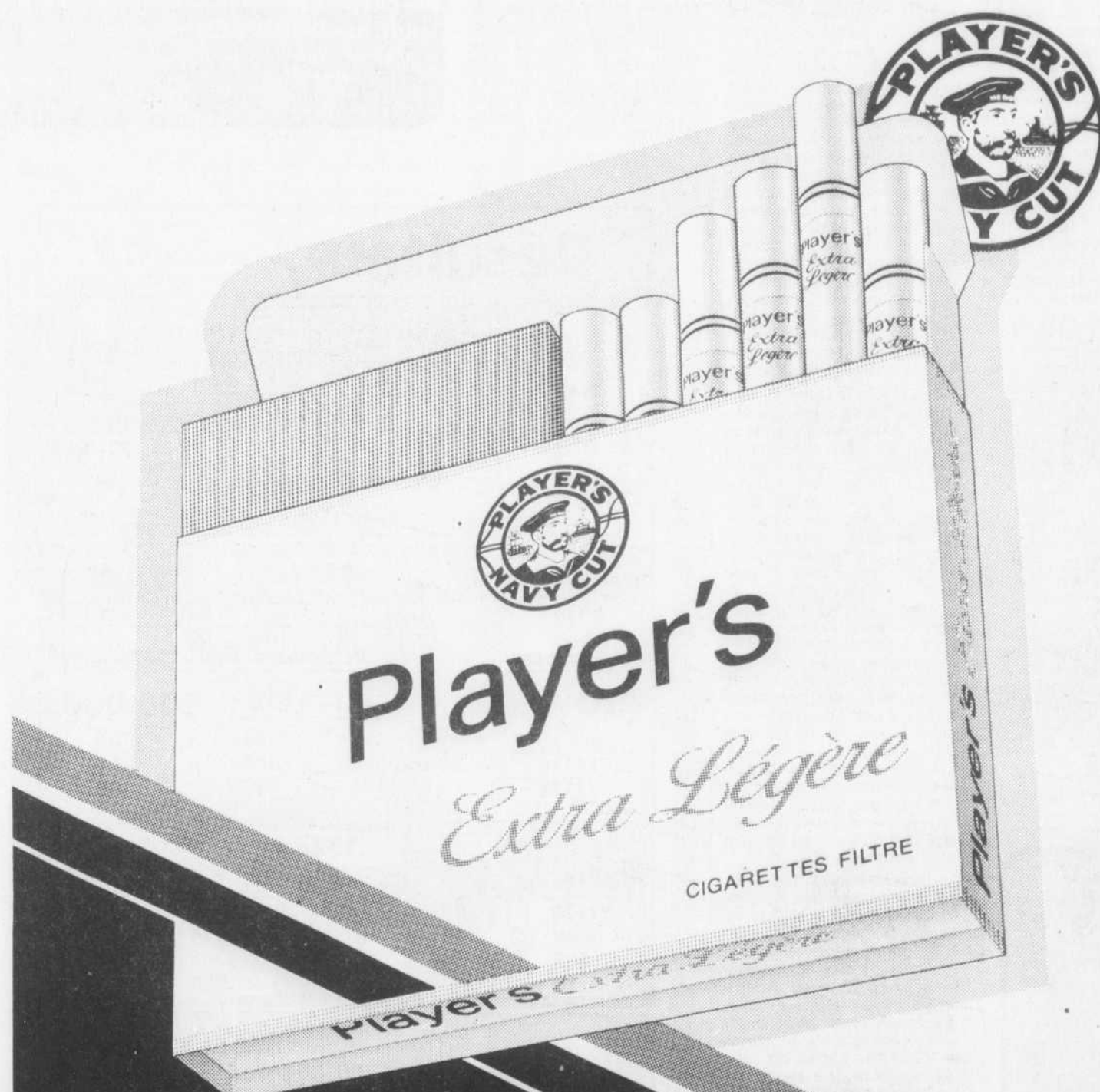
Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Complexe Centre-Ville
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier



Toute une nouvelle!

Player's Extra Légère.



Toujours le bon goût Player's.

AVIS: Santé et Bien-Être Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Player's Extra Légère, format rég.: "Goudron" 9 mg. Nicotine 0.8 mg.

Les siècles superposés

DEUX cas de mise en valeur des murs anciens de l'arrondissement historique de Montréal soulignent toute la difficulté de concilier deux projets dans le même quartier, l'un urbain, l'autre patrimonial.

Le premier a pour objet la viabilisation d'un quartier déserté, le second a pour objet son caractère historique négligé. L'un et l'autre s'inscrivent dans le programme de la Ville de Montréal et du ministère des Affaires culturelles sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais. Selon que les autorités et les entrepreneurs insistent sur l'un ou l'autre projet, les compromis varient avec des résultats inégaux.

En 1981, la Ville de Montréal a accordé aux Restaurants unis d'Amérique une subvention de 15,700\$ pour la «restauration et le recyclage» d'un bâtiment situé 411-425, rue Saint-Jean-Baptiste. Il s'agit de la maison Simon McTavish, marchand d'origine écossaise qui fit fortune dans le commerce des fourrures, entre 1775 et 1804. A l'origine, cette maison, croit-on, avait été construite vers 1635 par Janvier Lacroix. On peut encore apercevoir ses murs en pierre et le tracé d'un toit mansard sous un étage à toit plat recouvert de stuc.

«Il eut été souhaitable que

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



sa restauration intégrale soit encore possible de nos jours, mais tel n'est plus le cas depuis que l'intérieur fut complètement dépouillé par d'anciens propriétaires de toutes ses boiseries, manteaux de cheminées, huisseries et plafonds ornements, et qu'un étage de maçonnerie est venu remplacer les toitures mansardées originelles, rendant ainsi l'entreprise de reconstitution inabordable», dit-on dans un document du Service d'urbanisme. «Le requérant a plutôt pris le seul parti possible, celui d'aménager le bâti existant en exprimant le mieux possible le caractère particulier des maçonneries provenant de la maison McTavish tout en tirant profit de l'espace disponible à l'étage, tel qu'il est déjà transformé».

Le résultat ne paraît guère heureux. Il laisse l'impression d'une absence totale d'imagination et d'effort dans le but de restituer, ne serait-ce qu'en partie, la volumétrie d'un bâtiment. Avec un tel exemple à l'égard d'un bâtiment dont la signification historique ne faisait aucun doute, quel parti

prendra-t-on lorsque viendra le temps de réaliser une insertion pour combler l'énorme vide créé par des démolitions sur le côté est de la rue Saint-Jean-Baptiste?

A l'angle des rues Saint-Amable et Saint-Vincent, un autre cas pose le même problème. Il s'agit de l'entrepôt de la Canada Packers érigé sur les murs d'une maison en pierre faisant front sur la rue Saint-Amable. La ville de Montréal se propose de donner son accord à un projet de recyclage en habitation sans même qu'il ne soit tenté de réhabiliter la maison ancienne en son caractère historique, ne serait-ce que pour accentuer le caractère particulier de la rue Saint-Amable. L'histoire de cette maison de pierre n'est pas encore bien connue, mais on sait cependant qu'elle était là en 1847 lorsque Denis-Benjamin Viger en est le propriétaire.

Dans le Vieux-Montréal, les siècles se superposent les uns sur les autres. L'arrondissement est en quelque sorte une ville française, en partie arasée, sur laquelle s'est construite une ville anglaise, au XIX^e siècle, au moment où Montréal, ville portuaire, se transformait en capitale des affaires et de la finance. De quartier résidentiel et commercial qu'il était, le Vieux-Montréal devenait un quartier portuaire dans lequel les fonctions d'entreposage des marchandises occupaient tout l'espace disponible, dans et sur les vieux murs.

Les promoteurs peuvent s'imaginer facilement l'évolution du Vieux-Montréal en li-

sant dans les murs dénudés par les nombreuses démolitions. Un mur pignon en pierre sert de base à un mur de brique construit par-dessus. En front de la rue, on a placé une nouvelle façade au goût de l'époque.

C'est une chose que de recycler un entrepôt construit d'un seul tenant au siècle dernier comme on peut le voir rue Le Royer ou rue Saint-Pierre. C'est une autre affaire que de mettre en valeur un immeuble qui n'est, historiquement, que la somme de plusieurs bâtiments d'âge différent.

Le projet urbain, pour ne pas mettre en péril la rentabilité d'une entreprise, nous conduit à des résultats aussi peu heureux que ceux obtenus à la maison McTavish, rue Saint-Jean-Baptiste. Le projet

patrimonial conduit, lui, à la reconstitution du volume de la maison ancienne sur ses murs actuels en faisant disparaître les additions survenues depuis. Ne pourrait-on penser que, par un effort d'imagination, on parviendrait à respecter le caractère historique du quartier, particulièrement important dans ce secteur, et la vie nouvelle à laquelle il aspire, précisément et justement à cause de son histoire?

L'effort d'imagination réclamée ici serait plus facile à faire si le ministère des Affaires culturelles et la ville de Montréal avaient adopté des principes de base dans leurs interventions sur le bâti ancien dont l'une des caractéristiques les plus originales tient dans ses siècles superposés.

Terrasse Ontario — La Maison du fier-monde organise au cours de l'été des visites guidées de la Terrasse Ontario (compris entre les rues Sherbrooke, Papineau, Dorchester et Saint-Hubert). Les visites ont lieu le dimanche, du 20 juin au 12 septembre. Départ au Parc Lafontaine, devant la statue de Lafontaine, face à la bibliothèque municipale, à 13 heures. Les visites se font à pied et durent environ deux heures. On peut obtenir des renseignements en communiquant au numéro 598-8185.



La maison McTavish, sur la rue Saint-Jean-Baptiste.

Le service d'obstétrique de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc doit rester ouvert

INTERVENANTES et clientes du Centre de santé des femmes du quartier, boulevard Saint-Joseph, ne cachent pas leur inquiétude. Elles s'opposent à la fermeture du service d'obstétrique de 23 lits de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc avec lequel elles travaillent en étroite collaboration.

En fermant les services d'obstétrique des petits hôpitaux, les femmes n'auront plus tellement de choix. Que va-t-il leur rester comme alternative à l'accouchement dans un gros hôpital dépendant d'elles ne veulent pas? Rien, en vérité, disent-elles. Encore une fois, le gouvernement se moque des revendications des femmes qui, aux colloques régionaux *Accoucher ou se faire accoucher*, avait été bien claires dans leurs demandes: pouvoir accoucher dans un petit hôpital où on n'est pas un numéro parmi d'autres, où dans des chambres de naissance. Au lieu de répondre à leurs demandes, on leur enlève ce qui existe déjà.

Le plan de rationalisation

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan



des ressources en obstétrique annoncées récemment pas le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, touchera dès cet automne six hôpitaux montréalais pour faire économiser 2,5 \$ millions au Trésor québécois. Ces coupures représentent à leur yeux des économies de bouts de chandelles, économies de coupe vision, croient-elles, qui peuvent peut-être donner des résultats à court terme — et encore là c'est discutable — mais qui, à moyen et à court termes, constituent une «énorme erreur de calcul».

Comme les participantes aux colloques, elles s'élèvent contre la déshumanisation des soins et la bureaucratie des grands centres hospitaliers qui apparaissent souvent comme

des «usines d'accouchement». Les cinq femmes du Centre que j'ai rencontrées l'autre midi autour d'une table — deux qui ont accouché à Sainte-Jeanne-d'Arc, une omnipratricienne attachée à ce centre hospitalier, une sage-femme qui y a accompagné à l'occasion des femmes sur le point d'accoucher, et une permanente du Centre — sont unanimes dans leur jugement: la qualité des soins au service d'obstétrique de cet hôpital est exceptionnelle tant sur le plan professionnel qu'humainitaire: médecins et infirmières font équipe et leur attitude fait la différence.

Claire est là avec sa fille de trois mois, Sarah-Maude, qu'elle allaite tout en me parlant: «Je devais accoucher à la maison avec l'aide d'Isabelle (la sage-femme qui assiste à cet entretien). Tout au long de mon accouchement, j'avais été suivie par un médecin attaché à Sainte-Jeanne-d'Arc de façon à assurer une continuité et à avoir un dossier médical ouvert en cas de besoin. Lorsque, à cause de difficultés, nous avons décidé ensemble, Isabelle, Louis et moi, de nous rendre à l'hôpital, les choses ont été très faciles. On m'a fort bien accueillie en dépit du fait que le processus de l'accouchement était déjà bien engagé. Ni les médecins, ni les infirmières ne sont intervenus en m'imposant une vision médicale (épidurale, césarienne, etc): on m'a laissé pousser.

«À un moment donné, on a dû se servir de forceps, ça s'imposait... j'étais très fatiguée et le bébé aussi. Mais on nous a consultés auparavant Louis, Isabelle et moi. Après la naissance de Sarah-Maude, il n'y a pas eu le «ruch» traditionnel: Isabelle et Louis lui ont donné son bain; je lui ai donné sa première tétée. Je l'ai eue une grosse heure tout chaude sur moi.

«Quand on est préparé à accoucher à la maison, ça nécessite une certaine connaissance et un certain contrôle de son accouchement; le fait d'aller à l'hôpital ne m'a pas désamorcée de ce processus. En aucun temps je n'ai senti que les médecins ou les infirmières m'imposaient un pouvoir médical. Je n'ai que des éloges à faire de cet hôpital et en aucun temps on a tenté de me déposséder de mon expérience. La fermeture de Sainte-Jeanne-d'Arc, comme de toutes les autres petites unités d'obstétrique, va à l'encontre de ce que les femmes avaient proposé aux colloques *Accoucher ou se faire accoucher* de Johnson va conduire à des «usines d'accouchement».

Isabelle, sage-femme, est elle-même allée à Sainte-Jeanne-d'Arc six ou sept fois. D'autres sages-femmes de sa connaissance y sont aussi allées. «C'est au nom de toutes que je désire parler», dit-elle vantant comme les autres la qualité exceptionnelle des services dispensés par le service d'obstétrique de ce centre hospitalier. «Je suis allée à Sainte-Jeanne-d'Arc seulement dans des cas où survenaient des complications, dit-elle. Même quand on appelle à la dernière minute, le personnel n'est jamais pris au dépourvu... il n'y a jamais de climat de panique comme cela se voit ailleurs. Ce qui aide, c'est le fait que ce soit un petit service et qu'il y a rarement plus de deux ou trois femmes qui accouchent à la fois. L'atmosphère dans le département est calme, relaxe: les infirmières ont de l'espace dans leur tête pour accueillir les femmes qui arrivent. Dans les grands hôpitaux, la disponibilité n'est pas la même. Il y a tellement de monde que l'on perd les femmes de vue.

«Quand on arrive, ce sont les formules d'admission d'abord et la patiente ensuite. Dans un petit hôpital, les consignes sont plus faciles à décaler... on peut se permettre de s'adapter à une situation tout en respectant les règlements.

«À Sainte-Jeanne-d'Arc, on ne part pas avec l'attitude que

l'on est pour ou contre l'accouchement à la maison: ce qui est important, une fois que l'on est face à une situation, c'est d'assurer les meilleurs soins possibles à la femme qui vient pour accoucher. Ce qui fait que les femmes qui ont besoin d'aide n'attendent pas à la toute dernière minute pour se décider d'aller à l'hôpital de peur d'y être mal reçues. Elles savent que dans la mesure du possible, on respectera leurs choix».

Isabelle note, par ailleurs, que ce sont les femmes qui sont les mieux informées, les mieux préparées qui ne veulent pas aller dans les gros hôpitaux où elles ont l'impression d'aller dans une usine à accouchements. Elle souligne également le respect qui règne au sein de l'équipe médicale face au travail des uns et des autres: le médecin, dit-elle, écoute ce que l'infirmière a à dire et celle-ci est sûre d'être entendue, ce qui la valorise. Ce qui fait que l'infirmière aime le travail qu'elle fait, ce qui change entièrement son attitude. En tout temps, on garde à l'esprit que l'accouchement est un acte naturel et on le traite en conséquence, sans prendre de risques inutiles, toutefois. Selon cette sage-femme, on commettait une énorme erreur de calcul des coûts en fermant les petits hôpitaux: ailleurs, on va vers la régionalisation alors qu'ici, on retourne dix ans en arrière vers la centralisation.

Le Dr Hélène Lefebvre, omnipratricienne à Sainte-Jeanne-d'Arc, et qui travaille aussi au Centre de santé des femmes du quartier, déplore également la fermeture éventuelle du service d'obstétrique dans les petits hôpitaux. Cela ne peut se faire, dit-elle, invoquant les mêmes raisons déjà énoncées par Claire et Isabelle. Le gouvernement du Québec a dépensé de grandes sommes d'argent l'an dernier pour organiser les colloques *Accoucher ou se faire accoucher*. Les femmes ont été claires dans leurs revendications: l'humanisation des soins, la création de maisons d'accouchement, la légalisation du statut des sages-femmes. Non seulement on n'en tient pas compte, mais on leur enlève le peu qui existe déjà et qui répond en partie à leurs besoins.

«Dans les gros hôpitaux, poursuit-elle, ce sont les problèmes des grosses boîtes: on n'a pas le temps de s'attarder à une attention personnalisée. Quand il y a cinq ou six femmes en travail en même temps, que toutes les salles d'accouchement sont remplies, personne n'a le temps de s'attarder auprès de celle qui accouche. Le temps de l'accouchement est déterminé par le nombre d'admissions divisé par le nombre de salles d'accouchement. C'est aussi simple que cela. On précipite le travail au besoin».

Dans certains hôpitaux, on utilise à outrance le «moniteur foetal», à ce point que le médecin regarde le moniteur avant de dire bonjour à la patiente comme si celle-ci n'existait pas ou n'avait rien à voir avec l'accouchement. Le moniteur qui devrait se justifier par un cas de grossesse à risque élevé est trop souvent utilisé pour surveiller étroitement, mais de «loin», des grossesses normales.

Quant à France, elle ne veut pas accoucher à la maison: «J'ai une peur bleue, confie-t-elle. J'ai accouché à Sainte-Jeanne-d'Arc, de la façon dont je le voulais. Si je devais avoir un deuxième enfant et que je devais aller dans un gros hôpi-

tal, j'y penserais à deux fois. Je ne crois pas que je serais intéressée à accoucher de nouveau... Fermer les services d'obstétrique dans les petits centres hospitaliers représente à mes yeux une politique dénataliste indirecte».

«Il est important, note Renée Ouimet, permanente au secteur médical du Centre de santé des femmes du quartier, que l'on sache si le service d'obstétrique de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc restera ouvert, et à long terme, de façon à ce que l'on puisse poursuivre le travail amorcé. Autrement, on ne peut entreprendre de projets. Les femmes doivent pouvoir accoucher comme elles le veulent et où elles veulent, mais pour cela, elles doivent avoir des choix, c'est-à-dire dans un petit hôpital, dans une chambre de naissance ou à la maison. Ça fait des années que l'on se bat pour cela et quand enfin on arrive à quelque chose, on nous l'enlève. Mais on peut être assuré d'une chose: on va continuer notre lutte».

L'INSTITUT DE LA RECHERCHE HUMAINE

RENCONTRER...

Partager votre vie avec une personne qui saura donner

«UN VISAGE À VOS RÊVES»



N'EST-CE PAS LÀ UN IDÉAL QUE CHACUN DE NOUS CARESSE AU FOND DE SON COEUR?

847 rue CHERRIER (métro Sherbrooke) Montréal, Qué.

OUVERT: Lundi au ven. de 10h à 21h. Samedi de 10h à 15h.

Organisme à but non lucratif. 524-1176

Une semaine de **CROISIÈRE** dans les **ANTILLES**
Départ de Montréal
Croisière partant de San Juan le 24 juillet 1982
Prix de la croisière par personne
\$1425 can. en occupation double
Pour réservation et information appeler
Voyages ENCORE Inf.: 871-8544

Annie Rioux
Parapsychologue-clairvoyante
Auteur des livres "L'Œil de Mercure" et "Connaissez vos rêves"
Avis
Gens d'affaires ou de carrière subissant une impasse financière, amour ou curieux et désireux d'être conseillés...
Info.: 463-2638
de 13h. à 19h.

OFFREZ-VOUS-LE
CHAQUE MATIN

LE DEVOIR

Ottawa n'enverra pas d'observateurs aux élections de mars au Salvador

Reagan ne prévoit pas l'envoi de troupes



Le séparatisme dans l'Ouest n'est

844-3361
SERVICE DU TIRAGE

Résultats

Loto 6/36	Prochain GROS LOT	100,000 \$ approx
Date 11-06-82	2 11 18 27 31 32	NO complet mentalité 34
6/6	1	263,275.00\$
5/6+	6	26,327.50\$
5/6	160	1,480.90\$
4/6	7224	91.10\$
Ventes totales	\$2,846,614.00	

Mini Loto	823401	50 000\$
Date 11-06-82	23401	5 000\$
	3401	250\$
	401	50\$
	01	5\$

Provincial	2771116	500 000\$
Date 11-06-82	771116	50 000\$
	71116	1 000\$
	1116	100\$
	116	25\$
	16	10\$

Inter Loto	138489	250 000\$
Date 11-06-82	38489	2 500\$
	8489	250\$
	489	50\$
	89	10\$
	393153	NUMÉROS MOBILES
	107156	35014
	563727	8744
		988

La Quotidienne	769 058	763 940	153 124
Semaine du 7 juin			

Québec Les couraillours **ST-JEAN** 20 juin un des 53 événements commandités par Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Lotto 6/49	Prochain GROS LOT	\$500,000.00 approx
Date 12-06-82	3 11 12 14 41 43	NO complet mentalité 13
6/6	0	\$90,102.90\$
5/6+	0	\$58,607.90\$
5/6	11	\$3,186.80\$
4/6	561	\$160.60\$
3/6	14,305	\$10.00\$
Ventes totales		926,487.00\$

le monde

Le Kenya à parti unique

NAIROBI (AFP) — Le Kenya s'est rangé définitivement cette semaine parmi les pays africains à Parti unique, une mesure qui coïncide avec un durcissement du régime, jusqu'ici relativement libéral, que connaissait ce pays.

Les députés Kenyans ont adopté à l'unanimité mercredi dernier un amendement à la constitution qui stipule qu'il n'y a qu'un seul parti au Kenya, l'Union nationale africaine du Kenya (KANU).

La Kanu était déjà le seul parti politique au Kenya depuis 13 ans. Mais la création d'un second parti, plus à gauche, était dans l'air et suscitait de nombreuses discussions, rumeurs et polémiques, dans la presse et les réunions publiques.

À l'origine de ces rumeurs, un article de l'Observer de Londres publié lors d'un voyage, le mois dernier, en Grande-Bretagne de l'ancien vice-président kenyan Oginga Odinga, annonçait que le leader officieux de la gauche kenyane avait l'intention de créer un parti à son retour au Kenya. Informations qu'a démenties à deux reprises le vieux politicien (71 ans).

Un de ses amis politiques, M. George Anyona, n'a pas eu cette prudence. Dans une conférence de presse, cet ancien député a déclaré que le Kenya était «mûr pour un second parti».

La réaction des autorités ne s'est pas fait attendre: le 21 mai, MM. Odinga et Anyona étaient exclus de la KANU, ce qui les empêche désormais de se présenter à une élection, et le comité directeur de la KANU demandait la légalisation de son statut de parti unique par le Parlement.

Une semaine plus tard, on apprenait que M. Anyona avait été placé en détention illimitée en vertu d'une loi sur la sécurité publique qui permet au gouvernement de procéder à des arrestations sans avoir à se justifier devant les tribunaux.

Arrestations en Somalie

NAIROBI (AFP) — Sept hauts responsables politiques somaliens, dont le troisième vice-président et le ministre de la Santé, ont été arrêtés cette semaine à Mogadiscio, a confirmé le bureau politique du Parti socialiste révolutionnaire de Somalie (PSRS, au pouvoir), dans un communiqué cité samedi par l'agence somalienne Sonna.

Le communiqué indique que ces personnes, «arrêtées après une longue enquête», travaillaient «à saper l'existence même de la nation, en collusion avec un pays ennemi». Ce pays n'est pas mentionné, mais il s'agit vraisemblablement, estiment les observateurs, de l'Éthiopie, avec qui la Somalie est en état de guerre larvée depuis le conflit de 1978-79.

Tous les responsables arrêtés ont été relevés de leurs fonctions officielles et seront jugés, ajoute le communiqué.

La principale personnalité arrêtée est le général Ismail Ali Abubakr, troisième vice-président. Ancien président de l'Assemblée du peuple, il était le numéro deux du parti unique somalien depuis mars dernier, directement après le président Mohamed Siad Barre.

Son arrestation constitue une surprise pour les observateurs, au contraire de celles du ministre de la Santé, le général Omar Haj Mohamed, et du docteur Mohamed Dem Sheikh. Le premier avait en effet perdu son poste de ministre de la Défense en mars dernier, pour celui de ministre de la Santé, ce qui était déjà apparu comme une disgrâce. Le second avait été exclu du gouvernement, où il occupait les fonctions de ministre de l'Information.

Les autres victimes de cette purge sont le chef du bureau de renseignement du parti, le colonel Osman Mohamed Jaily, l'ancien ministre des Finances Mohamed Yusuf Weirah, le vice-président de l'Assemblée, M. Omar Arte Ghalib, et un membre du comité permanent de cette assemblée, M. Warsama Ali Farih.

Carrillo reste au PCE

MADRID (Reuters) — M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, est revenu hier sur sa décision de démissionner à l'issue d'une réunion de trois jours du comité central de la formation, a-t-on appris hier de source proche du PCE.

M. Carrillo a accepté de conserver ses fonctions après une menace de démission en bloc de la commission exécutive du parti. En revanche, M. Nicolas Sartorius, secrétaire général adjoint a confirmé qu'il abandonnait son poste, bien qu'il reste membre de la commission exécutive et le comité central a également accepté la démission de M. Marcelino Camacho, dirigeant des Commissions ouvrières, de l'instance dirigeante du PCE. Ces démissions font suite à une séance houleuse de la commission exécutive mercredi dernier qui discutait des mauvais résultats du PCE aux élections régionales d'Andalousie le mois dernier.

Paris dévalue de 10% le franc et gèle les prix et les revenus pour quatre mois

PARIS (d'après AFP et Reuters) — Le gouvernement français a brutalement changé de cap dans la conduite de l'économie en dévaluant le franc (10% par rapport au deutsche-mark), samedi, et en annonçant, hier, un gel de quatre mois, à partir de juillet, des prix et des revenus.

Ce programme sévère favorise la lutte contre l'inflation, même si le chômage (2,1 millions de chômeurs prévus fin 1982) reste dans les priorités gouvernementales.

Ainsi, la France «rentre dans le rang» et semble admettre, comme ses partenaires, que l'inflation est l'ennemi numéro un de l'économie.

Les partenaires européens de la France ont accueilli favorablement les mesures économiques accompa-

gnant la seconde dévaluation du franc en huit mois, mais en France, l'opposition n'a pas trouvé de mots assez durs pour fustiger cette décision, qui a été accueillie avec circonspection ou fatalisme par les syndicats ouvriers.

Depuis un an, la hausse des prix avait été de 14% et cette inflation limitait la compétitivité de la France, qui perdait des marchés et subissait un déséquilibre croissant de ses échanges commerciaux, à la faveur de mouvements spéculatifs.

Ces derniers mois, Paris avait dû assurer une ruineuse défense du franc pour le maintenir à l'intérieur des marges de fluctuations du système monétaire européen (SME). Un réajustement des parités était donc inévitable.

D'autre part, on craignait à

Paris qu'un recul du dollar ne se traduise par une remontée du deutsche-mark, les cambistes se plaçant sur l'autre devise forte. Ce recul s'est opéré à la fin de la semaine dernière en raison du compromis obtenu par l'administration américaine sur la réduction du déficit budgétaire, et le D-M s'est enchié.

Contrairement, la dévaluation du franc se traduira par un encherissement des importations, mais par une baisse du prix des exportations, ce qui devrait soutenir l'activité industrielle, notamment dans l'automobile, en butte à une forte concurrence allemande.

Les touristes devraient être plus nombreux en France cet été, ce qui améliorerait la balance des paiements du pays.

Pour que la dévaluation assainisse l'économie, le gouver-

nement veut remédier à l'inflation, cause principale de la faiblesse du franc.

Le gel des prix et des revenus ne fait pas partie de l'arsenal habituel des économistes socialistes, mais, en octobre dernier, le gouvernement Mauroy avait déjà bloqué pour trois mois les prix des services et de certains produits alimentaires.

Cette fois il va nettement plus loin, et gèle tous les prix — comme l'avait fait l'ancien premier ministre giscardien Raymond Barre, en octobre 76 — et les revenus.

La mesure devrait s'accompagner d'une réduction des dépenses budgétaires et d'un tour de vis à la sécurité sociale, mesures qui seront soumises au Parlement.

Le problème est maintenant de ne pas accentuer le chô-

mage. À ce propos, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a annoncé l'ouverture d'un «troisième front en faveur des chômeurs de longue durée».

La dévaluation a été jugée «attristante» par M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président français, «par ce qu'elle coûte à la France, et choquante par ce qu'elle révèle sur la manière dont sont conduites les affaires de la France».

L'ancien président de la république avait qualifié la première dévaluation du franc, survenue cinq mois après l'arrivée au pouvoir du socialiste François Mitterrand, de «premier signal d'alarme».

L'ancien ministre des Finances de M. Giscard d'Estaing, M. René Monory, a estimé, pour sa part, que le réa-

lignement monétaire est un «constat de faillite économique qu'il faut faire après les fastes de Versailles».

Pour sa part, le SNPML, Syndicat national des petites et moyennes industries, juge que la dévaluation est le «résultat d'une démagogie coûteuse... le dogme socialiste s'est cru au dessus des faits, mais les faits sont têtus et lui ont donné tort».

Du côté syndical, la Confédération générale du travail (CGT) a estimé que ce n'est pas aux victimes d'hier, mais aux profiteurs d'hier qu'il faut appliquer la rigueur. Selon le syndicat, «avec un peu plus de fermeté, on aurait pu éviter ou retarder cette dévaluation. La CGT pense qu'une plus grande cohérence dans l'action aurait été nécessaire».

Varsovie lie la visite du pape aux progrès de la normalisation

VARSOVIE (AFP) — Les autorités polonaises ont jeté hier une douche froide sur les espoirs de ceux qui considéraient déjà comme certaine une visite du pape en Pologne au mois d'août.

Elles ont rappelé en effet qu'un tel voyage ne pouvait se faire que dans des conditions de sécurité et de tranquillité dépendant des progrès de la normalisation dans le pays.

L'agence officielle polonaise PAP a publié à cet effet hier soir, «en rapport avec diverses déclarations faites sur la visite de Jean-Paul II en Pologne», un long communiqué appelant «la position invariable des autorités polonaises» sur ce sujet, à savoir que «le souverain pontife, né en Pologne, sera un hôte bienvenu dans sa patrie».

Mis la date et le programme d'une telle visite doivent être décidés d'un commun accord

par le gouvernement polonais, le Saint-siège et l'épiscopat.

Ce «rappel» officiel du gouvernement polonais fait suite notamment aux déclarations du primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, devant des dizaines de milliers de fidèles le jour de la Fête-Dieu à Varsovie, selon lesquelles le saint-père pourrait venir en Pologne pour le 600^e anniversaire de la Vierge Noire de Czestochowa le 26 août prochain, malgré l'état de siège et les camps d'internement.

«Les autorités polonaises, indique encore le texte, «pen-

sentent que la visite de sa sainteté doit se dérouler dans des conditions de sécurité que rien ne troublera, et dignes de son rang. Cette visite doit être utile à la nation et à la stabilité de l'Etat... Cette visite doit être préparée avec soin, avec des arrangements d'organisation pour lesquels les conditions socio-politiques appro-

priées sont nécessaires. Ces conditions dépendent du progrès de la normalisation en Pologne».

Les autorités polonaises, poursuit le communiqué, font et continueront de faire des efforts actifs pour atteindre cet objectif. L'effet de ces efforts serait sans aucun doute plus grand sans les agissements des forces déterminées à troubler la paix social, ainsi que la propagande agressive et les restrictions économiques appliquées par certains milieux occidentaux bien déterminés».

Par ailleurs, de brefs incidents ont eu lieu à Gdansk, Nowa Huta et à Wroclan, hier mais seules quelques manifestations du souvenir ont marqué à Varsovie l'anniversaire des six mois d'état de siège en Pologne.

Selon l'agence polonaise PAP, à Gdansk et à Wroclan, des «groupes irresponsables, visiblement excités par les extrémistes de Solidarité, ont essayé d'organiser des attroupements et de provoquer des incidents de rues», mais les forces de l'ordre les ont rapidement empêchés.

À Varsovie, les habitants sont venus par centaines, sous l'œil vigilant de policiers armés, déposer des bouquets au pied et autour de l'immense croix de fleurs qui marque l'emplacement où eurent lieu, il y a un an, les funérailles du cardinal Stefan Wyszyński.

Plusieurs de ces bouquets étaient liés avec des rubans noirs, ou assortis de petits drapeaux polonais blanc et rouge.

Au début de la matinée, neuf petits morceaux de charbon rappelaient le souvenir des neuf mineurs de Wujek

tus par la police, le 16 décembre dernier. Quelques heures plus tard, était déposé un gros bloc de charbon, avec, peinte en blanc, une inscription à leur mémoire.

Ca et là parmi les fleurs et les bougies, apparaissait le célèbre sigle rouge de Solidarité, assorti d'inscriptions affirmant que le syndicat de Lech Walesa «vivra et vaincra».

D'importantes forces de police avaient été déployées à travers la ville pour prévenir toute manifestation: jeeps, camions et canons à eau dissimulés dans les ruelles. Sur la place de la Victoire, les policiers patrouillaient par cinq, arme à l'épaule.

À Poznan, un dépôt de gerbe était prévu devant le monument aux victimes de la première grande insurrection ouvrière de la Pologne socialiste, en juin 1956.

À Poznan précisément, s'est créée, a-t-on appris hier dans la capitale, une nouvelle commission régionale clandestine de Solidarité, après celles de Varsovie, Gdansk, Cracovie, Wroclan et Katowice.

Dans une déclaration annonçant sa création, la nouvelle commission indique qu'elle ne souhaite pas d'actions pouvant mener à une effusion de sang parmi les Polonais, mais qu'elle entend œuvrer pour le rétablissement de l'activité statutaire de Solidarité, avec à sa tête sa direction élue.

En attendant, une nouvelle mode est née à Varsovie: celle des promenades ostensibles dans les rues à l'heure du journal télévisé, façon de marquer publiquement le mépris dans lequel les Polonais tiennent leurs médias officiels.

Les Arabes coincés entre Israël et l'Iran

BEYROUTH (AFP) — Pris en tenailles entre Israël à l'ouest et l'Iran, à l'est, les Arabes traversent une période difficile marquée par un affaiblissement militaire certain et un désarroi politique évident.

A quelques semaines d'intervalles, Israël et l'Iran ont infligé des échecs militaires et politiques majeurs au monde arabe. Par son offensive au Liban, Israël en a pratiquement éliminé l'OLP et les Syriens et il s'approprie à faire de ce pays un Etat tampon neutralisé. Par dessus le marché, Israël diminue le potentiel militaire syrien, en particulier dans le domaine de l'aviation.

L'Iran, pour sa part, par sa série de récentes contre-offensives a ramené en quelques semaines l'armée irakienne jusqu'à la frontière, en lui infligeant également des pertes sévères. Sur le plan strictement militaire, les Arabes voient donc leur potentiel globalement affaibli par les pertes subies par les armées irakienne et syrienne, respectivement la deuxième et la troisième armée arabe par ordre d'importance après l'armée égyptienne.

Ce rapport de forces permet à Israël et à l'Iran de jouer les gendarmes et les arbitres chacun dans sa zone d'action du Moyen-Orient: Liban, Syrie et Jordanie, pour Israël, Irak, Golfe et Arabie saoudite pour l'Iran.

Sur le plan politique, cette double menace se traduit par un profond désarroi des Arabes, les uns se sentant davantage menacés par l'Iran que par Israël et réciproquement. C'est ainsi qu'au cours de l'offensive israélienne au Sud-Liban, les appuis arabes à la Syrie ont été extrêmement mous.

Le «front de la fermeté» (Syrie, Libye, Algérie, Sud-Yémen, OLP) n'a pas été d'un grand secours pour Damas et beaucoup d'Arabes modérés, se sentant davantage concernés par la menace iranienne, ont fait par leur absence de réactions payer à la Syrie son appui à l'Iran dans le conflit irako-iranien. Certains observateurs arabes pensent même que ces pays arabes modérés ne sauront aucun gré à la Syrie de ses sacrifices, jugeant qu'ils eussent été plus utiles s'ils avaient été consentis dans la lutte contre l'Iran.

Dans cette confusion, le Liban seul pourrait peut-être, malgré ses blessures, tirer son épingle du jeu. Il voit enfin luire la possibilité de vivre sans Syriens et sans palestiniens armés sur son sol. Certes, le départ des Syriens et des Palestiniens armés aura pour contre-partie une neutralisation du Liban favorable à Israël. Mais pour le peuple libanais incroyablement meurtri ce sera peut-être enfin le chemin de la paix et de la sécurité.

Conséquences pour les citoyens



Notre employeur, le Gouvernement du Québec, nous provoque depuis plusieurs mois, et fait preuve du plus grand mépris pour ses plus proches collaborateurs, les employés de l'État.

Nous sommes d'ailleurs vos serveurs.

Vous pouvez éventuellement croire que le Gouvernement est justifié de récupérer 521 000 000 \$ de ses employés entre le 1er janvier et le 31 mars 1983, mais avez-vous pensé aux conséquences?

Ne croyez-vous pas, **vous qui êtes employé du secteur privé**, que votre patron ne sera pas tenté de faire la même chose? Et pourquoi pas, le Gouvernement le fait bien lui!

Pourtant, certains de vos avantages sont les conséquences de nos conventions collectives.

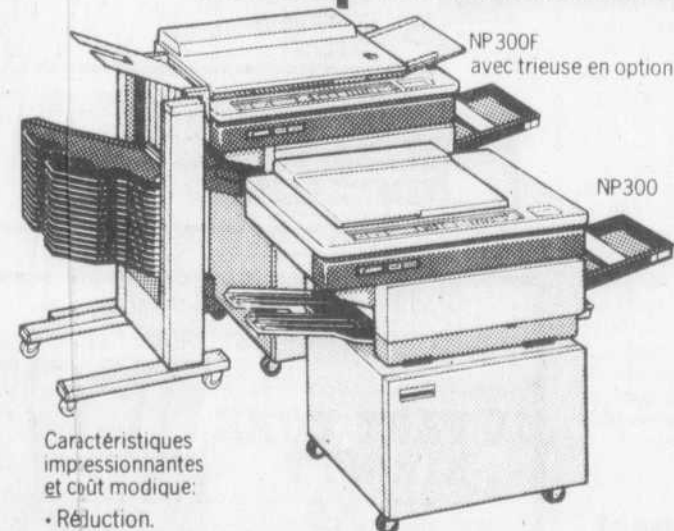
Vous qui êtes commerçant, avez-vous songé à ce que sera votre chiffre d'affaires du premier trimestre de 1983, si dans votre localité les employés du secteur public et parapublic sont en nombre important?

Prenez par exemple la région métropolitaine de Québec où près de 150 000 000 \$ ne seront pas disponibles au cours de cette période, la situation ne sera sûrement pas des plus gaies... D'autres mises à pied, fermeture de commerces, manque à gagner, etc.

On ne peut sûrement pas appeler cela la relance économique, c'est de la pure inconscience!...

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC INC.

GE introduit Les copieurs compacts aux multiples fonctions



Caractéristiques impressionnantes et coût modique:

- Réduction.
- Jusqu'à 30 copies à la minute.
- Reproduction de format état à format grand livre.
- Panneau de commande à touches sensibles.
- Micro-ordinateur et auto-diagnostic.
- Triéuse en option.
- Dispositif d'alimentation des documents sur le NP300F.
- Procédé Canon exclusif de développement par projection de toner sec, assurant une qualité incomparable des copies et même la reproduction parfaite des demi-tons et des bleus.
- Plus de perfectionnements, à moindre coût.

Canon
CORPUS SUR PAPIER ORDINAIRE
NP 300/300F

Pour plus amples renseignements appelez
Marc Paquet,
poste 270
342-5151

OE inc. Cie Canadienne d'Équipement de Bureau
5990 Côte de Liesse, H4T 1V7



TELEVISION

2 CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 Du soleil à 5 cents:
Bricolage.
10.45 Mon ami Guignol:
Théâtre de marionnettes.
11.00 Magazine express:
"Maquillages peu ordinaires", avec
Gisèle Deschamps, esthéticienne, et
"Cuisine régionale", avec Roch Lafo-
rest.
11.30 Wiclé:
Dessins animés.
12.00 La vie secrète des animaux:
Documentaire réalisé par Yvon Collet
et Pierre Baril. "La vie dans une fo-
rêt tropicale".
12.25 Le téléjournal
12.30 Avis de recherche
12.45 Les trouvailles de Clémence
13.00 Reflets d'un pays:
De Winnipeg, Miguel Joly, sculpteur
sur bois et Ghislaine Dubé, peintre,
parlent de leur art.
14.30 Documentaires canadiens:
"La leçon des mongoliens". Description
de l'organisation mentale des mon-
goliques. Méthodes de réadaptation pour
apprendre à ces enfants à faire des
liens entre leurs différents circuits.
15.30 Les mariés du bout du monde:
Deux jeunes gens, désireux de mieux
connaître les rites et les coutumes re-
ligieuses de diverses tribus, se pré-
sentent à des cérémonies traditionnelles
et se sont ainsi mariés neuf fois. Ré-
alisé et interprété par Brigitte de Si-
preux et Tchékoff Minosa.
A titre d'ail:
16.30 Fanfreluche:
Théâtre pour enfants.
17.00 La légende des chevaliers
aux 100 épreuves:
Série japonaise réalisée par Toshio
Masuda.
18.00 Ce soir:
Les grands titres des nouvelles na-
tionales et internationales, suivis des
nouvelles régionales.
18.40 Nouvelles du sport
18.50 Téléx arts:
Annie, Winston McQuade.
19.00 La fine cuisine d'Henri Bernard
19.30 Angie:
Comédie réalisée par Howard Storm et
Thomas L. Miller.
20.00 Du tac au tac:
Téléroman écrit par André Dubois.
Collaboration au scénario Raymond
Plante et Jean-Pierre Plante.
20.30 Télé-Sélection:
Les grands romans: "Défilé". Drame
de fiction réalisé par Jerry London.
avec Rock Hudson, Lee Remick, Blair
Brown et Ralph Bellamy.
22.30 Le téléjournal
23.05 Nouvelles du sport
23.15 A coupe du monde de soccer

CINÉMA

ASTRE I: 9480 Lacordaire (327-5001) — "La
soupe aux choux" 19 h 30. "Les farceurs"
21 h 25.
ASTRE II: "La vallée de la mort" 19 h 30.
"Police frontière" 21 h 00.
ASTRE III: "À nous la victoire" 19 h 30.
"Maman très chère" 21 h 35.
ASTRE IV: "C'est dans la talle" 19 h 30.
"Madame Claude III" 21 h 15.
Avenue: 1224 Avenue Greene, Westmount
(937-2747) — "Victor Victoria" 19 h 30, 21
h 30.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc (844-1932)
— "The seduction of Lynn Carter" 19 h 30,
13 h 25, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 40. "A co-
ming of angels" 12 h 15, 15 h 40, 17 h 05,
19 h 30, 21 h 15.
BERRY I: 1280 St-Denis (288-2115) — "Les
bleus" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21
h 20.
BERRY II: "Chez Porky" 13 h 10, 15 h 15;
17 h 25, 19 h 30, 21 h 40.
BERRY III: "La femme d'acier" 13 h 10, 16
h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50.
BIJOU: 5030 Papineau (527-9131) — "Des
secrets des pucelles" 15 h 00, 19 h 10.
BONAVENTURE I: 1 Place Bonaventure
(861-2725) — "Hanky Panky" 17 h 15, 19 h
15, 21 h 15.
BONAVENTURE II: "Dead men don't
wear plaid" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BROSSARD I: 1 Place Bonaventure
Taschereau (465-5905) — "Terror sur la li-
gne" 18 h 15, 21 h 50. "Les bleus" 19 h 55.
BROSSARD II: "New York 1997" 18 h 55.
20 h 20. "Attaques à mains nues" 19 h 10,
21 h 20.
BROSSARD III: "E.T. Extra Terrestial"
17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
CARRÉ ST-LOUIS: 3900 St-Denis (842-
2261) — "Févre dans la peau" 13 h 00, 15
h 15, 19 h 15. "Exercice érotique" 12 h 50,
16 h 40, 20 h 35. "L'irrésistible hôtesses" 14
h 00, 17 h 50, 21 h 45.
CHAMPLAIN I: 1815 est, Ste-Catherine
(514-685) — "Conan le barbare" 19 h 10, 21
h 20.
CHAMPLAIN II: "Reliche"
CHATEAU I: 6956 St-Denis (271-1103) —
"L'homme éléphant" 13 h 00, 17 h 20, 21 h 40.
"Des gens comme les autres" 15 h 10,
19 h 30.
CHATEAU II: "La folle histoire du
monde" 12 h 45, 14 h 25, 16 h 05, 18 h 45,
19 h 30, 21 h 15.
CINÉMA DE MONTRÉAL: 1584 est, Mont-
Royal (521-7870) — "Cactus Jack" 18 h 00,
21 h 45. "Happy birthday, souhatez de ne
jamais être invité" 19 h 45.
CINÉMA DE MONTRÉAL II: "Coups
coup" 18 h 00, 21 h 45. "Attaque à
mains nues" 20 h 00.
CINÉMA DE PARIS: 896 ouest, Ste-
Catherine (861-2996) — "Conan le barba-
rien" 12 h 25, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 15, 21
h 35.
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 335
est, De Maisonneuve (842-9763) — "Reliche"
CINÉMA X: 6340 Papineau (722-7393) —
"Salle 1" — "Stimulation": "Leave to the
doctor": "Do it to me": "Country boy":
"It's nice to be home": "Salle 1" — "Ve-
ronica": "The nurse wants to help":
"Itching for love": "The adventures and the

SUR SCÈNE

CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE: 2075
boulevard Saint-Laurent (843-4166) — "Cœur
Flyé à tour de contrôle" écrit par Christian
Girard et Jacinthe Potvin. Mar. à sam.:
21 h 00.
CENTAUR: 453 Francis-Xavier (288-3611)
— "The middle of the world" de David
French. Mise en scène: Henry Tarnier.
avec Richard Greenblatt. Mar. à sam.: 8 h
00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam. 14 h 00.
Jusqu'au 20 juin. Le Black Theatre Work-
shop présente "Prodigals in a promised land"
de Hector Bunyan's. Mise en scène: Elsa Bo-
lani. Mar. à sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30.
Jusqu'au 27 juin.
CAFÉ MOLIERE: 1200 St-Hubert (844-
7000) — "J'oppose-tu ou chus pogné?" une
production de La Vitrine. Avec Josette Couil-
lard, Marie-Denise Gaudin, Véronique Pi-
nette. Mise en scène: Monique Rioux. Mar.
à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 26 juin.
CAFÉ NELLIGAN: 550 est, Dorchester
(288-9535) (273-7977) — "Jérôme Langlois",
pièce, lun. mar. 20 h 30.
ÉGLISE NOTRE-DAME: 116 ouest, Notre-
Dame (849-1070) — "L'orchestre sympho-
nique de Montréal, Charles Dutoit, chef d'or-
chestre, Louis-Philippe Pelletier, pianiste.
Mar.: 19 h 30. Programme: Concerto pour
piano no 27, K. 595 (Mozart), Symphonie no
4 (Tchaikovsky).
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, angle
Ottawa — "Vie et mort du roi bohéme" suite
et fin "La cité et la mort" par le Nouveau
Théâtre Expérimental. Mar. à dim.: 20 h 30.
Relache lun. Rés.: 521-4911, 521-4199.
Jusqu'au 20 juin.
LE CARRO: 412 St-Denis (489-1825) —
"Dernier cri": Spectacle produit par le Thé-
âtre de Coppe, les 15, 16, 17 et 18 juin 21 h
00.
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest, St-Paul (842-
2053) — Spectacle à 21 h 30. Spectacles:
avec "L'ensemble de Luc Beauregard, mendi-
L'ensemble de James Giffard, mardi et mer-
credi.
LE ST-VINCENT: 410 rue St-Vincent,
Vieux-Montréal — Spectacles à 20 h 15.
Leroux; le duo Raymond Hodge, Yvon Ga-

Labatt:
Les équipes du Brésil et de l'URSS se
rencontrent.
1.15 Fin des émissions.

10 CFTM

11.10 Horaire
11.15 Gringo & Cie
11.45 Les satellites
12.15 Le dix vous informe
12.30 À la bonne franquette:
Inv.: Pierre Trudel.
13.00 Votre amie Suzanne:
"Notre langue"; "J'aimerais vous di-
re"; "Bien dans sa peau"; "La cui-
sine rapide".
14.30 "Le kid en kimono" (Américain 1958)
— Comédie réalisée par Frank Tas-
hlin, avec Jerry Lewis, Marie McDo-
nald et Sessue Hayakawa.
16.30 J'aimerais vous savoir:
Artiste-Invités: Jhane Benoit.
17.30 Qu'est-ce que:
18.00 Le dix vous informe
18.30 La petite maison dans la prairie
19.30 Marisol:
Texte de Gérard Tassé.
20.00 Dominique en rappel:
Texte d'Antoine Lefebvre.
20.30 La croisière s'annule:
21.30 Michel Jassin
22.29 La quotidienne
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports
23.15 La couleur du temps
23.30 Ciné-détente:
Pique-nique à Hanging rock" (Aus-
tralien 1975) — Drame réalisé par Pe-
ter Weir, avec Rachel Roberts, Dom-
inic Guard, Helen Mirra, Karen Rob-
son et Jacki Weaver.
1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Série sur les personnes âgées:
"La plus grande autonomie possi-
ble"; "Le pique-nique".
18.30 "Éducation sexuelle au secondaire":
Quelques adolescents nous font part
de leurs sentiments face à leur sexuali-
té. Ce document se veut une réponse
aux questions que se posent les adul-
tes sur la personnalité et la sexualité
des jeunes.
19.00 Justice pour tous:
"Vol à l'étranger". Un regard sur les
subtilités de notre système juridique
en compagnie de Me Louis-Paul Al-
lard.
19.30 Profils de premiers ministres:
"Gédéon Guimé". L'histoire de diffé-
rents premiers ministres qui se sont
succédés à la tête du gouvernement
québécois depuis 1867.
20.00 Station soleil:
Sous le signe de la détente, de l'hu-
mor et de la variété, une émission
animée par Jean-Pierre Ferland.
20.30 Cinéma:
"Marie poupee". Film français réalisé
en 1976 par Joël Séria, avec Andréa

Ferrol, Bernard Fresson, Jeanne
Goupil, André Dussolier, François
Perrot, Marie Mergé et Marius Lorey.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Trente millions d'amis
10.00 Les visiteurs du jour:
Magazine d'actualité. — Inv.: Geor-
ges Gauthier, Josiane Lévesque et le
pr Philippe Mayer.
10.30 J'ai la mémoire qui flanche:
Dans ce jeu le candidat doit répondre
à des questions concernant l'invité du
jour. Inv.: Lina Héraud.
10.45 Les gens d'ici:
Entretiens imprévisibles et inattendus
avec des Français et des Françaises
rencontrés dans la rue ou dans les
lieux publics aux quatre coins de la
France.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.30 Aujourd'hui la vie:
Série: Le Dr Françoise Forette. —
Beauté: Société reportage sur
l'exposition "La déportation" — Fa-
mille: "L'explorateur nu". — Maison:
Loisirs — Variétés: La chanteuse
Milla.
12.30 Les musiciens:
Jo Leclair avec son groupe "Flou-
se". Rascal Poupon, un groupe de
sauterelles du rock.
13.00 Roland Petit présente:
"Alexandre Godunov". Il danse pour
nous "Le corsaire", faisant preuve
d'une technique remarquable, et en
fin avec Dominique Khalifouni, "La
rose malade".
13.30 Thalassa:
"Les hommes de l'archipel d'acier".
Visite au chantier de Frigg, à égale
distance de la Norvège et des îles
Shetland. Là, sur cinq plates-formes
gigantesques, près de 200 hommes et
une dizaine de femmes participent à la
plus grosse production de gaz off-
shore du monde.
14.10 Jeux du stade:
Football: Mondial 1982 — Finale:
Coupe de France.
15.30 "Sécher donc me voir":
Inv.: Dr Marc Schwab, Elie Chouraqui
et Nicolas Peyrac.
16.00 Actualités régionales:
Trente millions d'amis
17.00 Les visiteurs du jour:
Magazine d'actualité. — Dr. Cohen
Solal, pédiatre. — Variétés: le qua-
tueur Chevalier et Ingrid Carven.
18.00 J'ai la mémoire qui flanche:
Dans ce jeu le candidat doit répondre
à des questions concernant l'invité du
jour. Inv.: Guy Béart.
18.15 Les gens d'ici:
Entretiens imprévisibles et inattendus
avec des Français et des Françaises
rencontrés dans la rue ou dans les
lieux publics aux quatre coins de la
France.
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 "Des auteurs et vous":
Avec la participation de Jules Roy, Philippe Le-
mour, Fanny Deschamps et Yves
Beauchemin.
20.00 Football:
"Ragtime" (Français)
18 h 10, 21 h 00.
IMPERIAL: 1430 Beverly (288-7022) — "Star
trek II: The Wrath of Khan" 12 h 00, 14 h 20,
16 h 40, 19 h 00, 21 h 20.
JEAN-TALON: 4255 est, Jean-Talon (725-
7000) — "Conan le barbare" 19 h 10, 21 h
20.
KENT I: 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707)
— "Deathtrap" 19 h 30, 21 h 40.
KENT II: "Charlots de feu" 19 h 00, 21 h
15, 21 h 35.
LA CITÉ I: 3575 Avenue du Parc (844-2829)
— "The boat" 18 h 20, 21 h 00.
LA CITÉ II: "Deathtrap" 19 h 15, 21 h 20.
LA CITÉ III: "Charlots de feu" 19 h 10, 21 h
15, 21 h 35.
LAVAL I: 1600 le Corbusier, Chomedey (888-
7776) — "Les chiens sont lâchés" 18 h 00,
19 h 45, 21 h 35.
LAVAL II: "Ragtime" (français) 18 h 00,
20 h 50.
LAVAL III: "Une semaine de vacances"
19 h 00. "Beau père" 20 h 55.
LAVAL IV: "Scandale" 18 h 00, 19 h 55,
21 h 30.
LAVAL V: "Les chiens sont lâchés" 19 h 00.
"Éclatement" 19 h 20, 21 h 40.
LAVAL ODEON I: Centre 2000, 3195 ouest,
boulevard St-Marc, Chomedey (887-5207) —
"E.T. Extra Terrestial" 17 h 00, 19 h 10, 21 h
30.
LAVAL ODEON II: "Vieux-tu être mon
garde du corps" 18 h 10, 21 h 40. "Chez
Porky" 17 h 35, 19 h 25, 21 h 40.
LOEWS I: 954 ouest, Ste-Catherine (861-
7437) — "Fighting back" 13 h 20, 15 h 20,
17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
LOEWS II: "Heartaches" 13 h 40, 15 h
35, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 40.
LOEWS III: "Charlots de feu" 12 h 10, 14
h 30, 16 h 30, 18 h 10, 21 h 30.
LOEWS IV: "Deathtrap" 12 h 15, 14 h
20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 40.
LOEWS V: "Arthur" 13 h 00, 15 h 05, 17 h
10, 19 h 15, 21 h 20.
MASCOUCHE I: 3131 boulevard de Mascouche,
Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "La
grande Zorro" 18 h 40, 21 h 10.
MASCOUCHE II: "Garde du corps" 19 h 30.
"Chez Porky" 21 h 15.
MERCIER: 4260 est, Ste-Catherine (255-
6224) — "New York 1997" 18 h 15, 22 h
00. "Rémémorement" 20 h 00.
MONTENACH I: 522 boulevard Sir Wilfrid
Laurier, Beloeil (464-1541) — "Terror sur
la ligne" 19 h 00. "Happy birthday" 20 h 45.
MONTENACH II: "Confessions
érotiques": "Hussler Casimir, séducteur".
"La petite érotique", des 19 h 05.
OUMETSCOPE I: 1204 Est, Ste-
Catherine (525-8600) — "Taxi Zum Kio"
(De Frank Ripplhoff, RFA, 1980) 19 h 30, 21 h
30.
OUMETSCOPE II: "Garde du corps" 19 h 30.
"Chez Porky" 21 h 15.
OUTREMENT: 1248 ouest, Bernard (277-
4145) — "Fritz le chat" 19 h 30. "L'acteur
sonne toujours deux fois" 21 h 30.
PALACE I: 698 ouest, Ste-Catherine (866-
6991) — "Rocky III" 13 h 20, 15 h 20, 17 h
20, 19 h 20, 21 h 20.
PALACE II: "Hussler et wax" 12 h 55, 14 h
40, 16 h 25, 18 h 10, 19 h 55, 21 h 30.
PALACE III: "Road warrior" 13 h 10, 15 h
00, 16 h 30, 18 h 40, 21 h 30.
PALACE IV: "Road warrior" 12 h 10, 14 h
40, 16 h 30, 18 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
PALACE V: "Visiting hours" 13 h 10, 15 h
15, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 25.
PALACE VI: "La guerre du feu" 13 h 00,
15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 30.
PARADIS I: 8215 Hochelaga (354-3110) —
"Electro-choc" 19 h 30. "La mort au large"
21 h 00.
PARADIS II: "Crocodiles de la mort" 19 h 30.
"La terreur des zombies" 20 h 50. "Pul-
sions" 22 h 10.
PARADIS III: "Collège en folie" 19 h 30.
"Madame Claude III" 21 h 15.
PARADIS IV: 3682 St-Laurent (848-4725)
— "Monologue Nord-Sud" (de Jacques
Godbout et Florian Sauvageau, Québec,
1982) 19 h 30, 21 h 00.
PARISIEN I: 480 ouest, Ste-Catherine (866-
3856) — "Les uns les autres" 13 h 00, 16 h
45, 20 h 30.
PARISIEN II: "Ragtime" (français) 12 h
20, 15 h 10, 18 h 05, 19 h 25, 21 h 30.
PARISIEN III: "Montenegro" 13 h 30, 15 h
30, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 30.
PARISIEN IV: "Éclatement" 13 h 15, 15 h
15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.
PARISIEN V: "Conte de la folie ordinaire"
13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
PLACE DU CANADA: Place du Canada
(861-4595) — "Hard days night" 17 h 20,
19 h 10, 21 h 00.
PLACE LONGUEUIL I: Centre Commercial
Place Longueuil (679-7451) — "Conan le
barbare" 19 h 10, 21 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: "Coups pour
coups" 18 h 00, 21 h 35. "Rémémorement"
19 h 55.
PLACE VILLE-MARIE I: Place Ville-Marie
(866-2644) — "Diner" 12 h 50, 15 h 00, 17 h
10, 19 h 20, 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II: "Victor
Victoria" 13 h 15, 15 h 50, 18 h 25, 21 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON I: Niveau du métro,
Place Alexis Nihon (835-4246) — "E.T. Ex-
tra Terrestial" 12 h 30, 14 h 40, 17 h 00,
19 h 10, 21 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON II: "Porky"
13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON III: "Missing
Porky" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30.
PUSSYCAT: 5380 St-Laurent (845-5215) —
"Budding of Brice" 11 h 00, 13 h 30, 15 h 30,
18 h 20, 20 h 50. "Casting calls" 11 h 00,
13 h 30, 15 h 30, 18 h 20, 20 h 50.
SAINT-JOSEPH I: 1580 St-Denis (845-3222) —
"La mort au large" 18 h 00, 21 h 30.
"Electro-choc" 19 h 30.
SAINT-DENIS II: 1590 St-Denis (845-
3222) — "Le dernier marquis" 18 h 20. "Ma-
man très chère" 20 h 35.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges (731-
8243) — "Road warrior" 19 h 25, 21 h 10.
VERDUN: 3841 Wellington, Verdun (768-
2092) — "Terror sur la ligne" 18 h 15, 21 h
30. "Les bleus" 20 h 00.

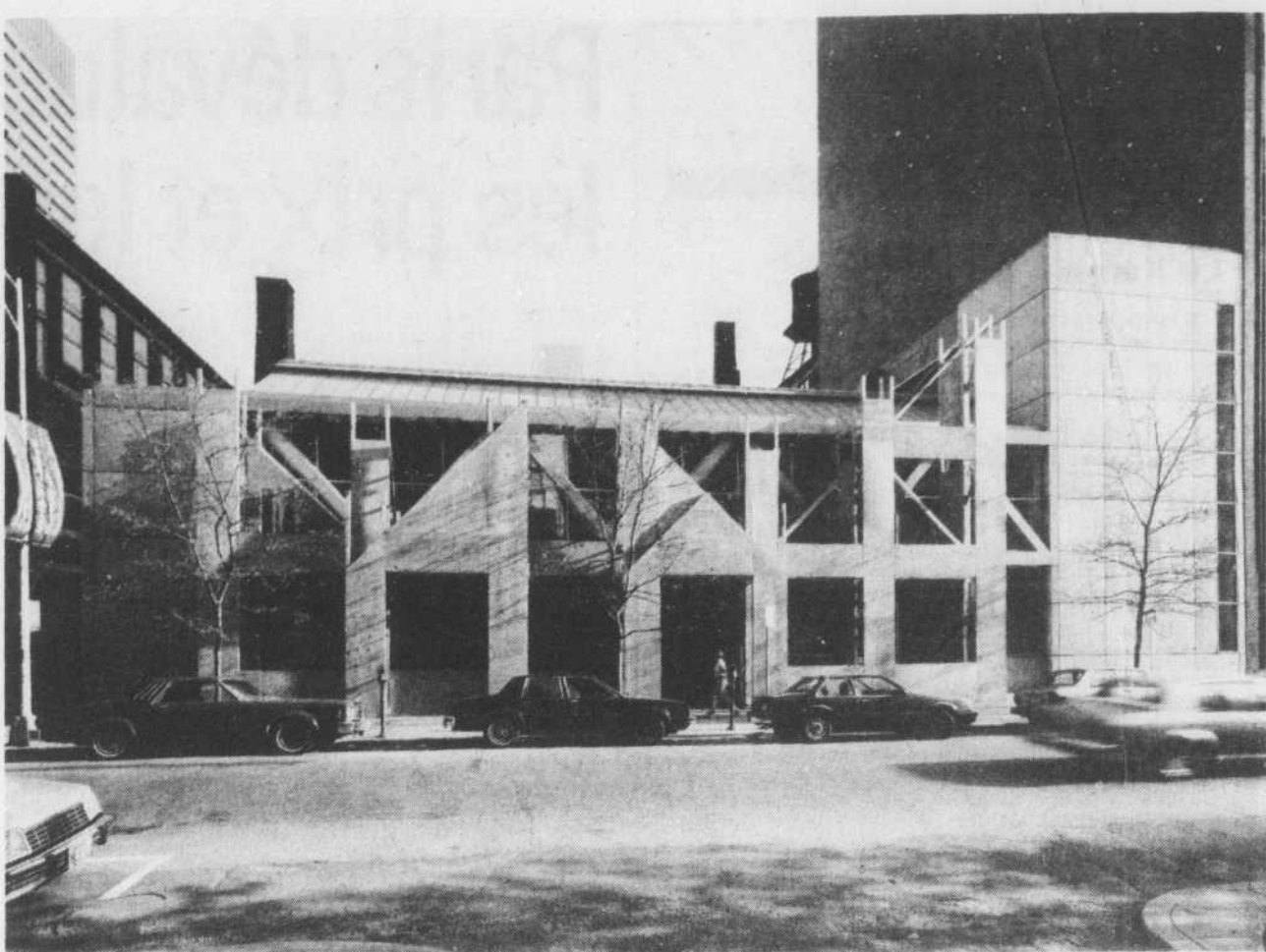
Finale coupe de France: "Paris-St-
Germain-Ettenne".
23.22 Passez donc me voir:
Inv.: Pierre Masson, Jacqueline
Brand, Gérard Aussolier et Roger Bor-
nic.
23.47 Actualités régionales.

6 CBMT

8.58 A Thought for Today
10.00 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 World cup soccer:
"Italie vs. Pologne". D'Espagne.
13.58 Program Highlights
14.00 Wok with Yan
14.30 Coronation Street
15.00 Edge of Night
15.30 Take 30 from:
16.00 Ark on the move
16.20 Newswatch 6
16.30 Deschamps
17.00 Happy Days
17.30 The Muppet Show
18.00 Newswatch
19.00 Seeing it our way
19.30 Teachers only
20.00 Private Benjamin
20.30 W.K.R.P. in Cincinnati
21.00 M.A.S.H.
21.30 Front page challenge
22.01 The National
22.22 The Journal
23.00 Newswatch headlines and
the National update
23.05 Barney Miller
23.57 Twilight zone
0.25 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Romper Room
7.00 Canada AM
9.00 Morning Exercise
9.30 Definition
10.00 That's life
10.30 What's cooking
11.00 Looking good
11.30 Super Pay Cards
12.00 Hill Noon
12.30 Pulse
13.00 The Alan Thicke Show
13.21 Another World
13.30 Texas
16.00 Let's Make a Deal
16.30 Family Feud
17.00 The price is right
18.00 Super Pay Cards
19.00 M.A.S.H.
20.00 Bizarre
20.30 House calls
21.00 Thrill of a lifetime
21.30 CTV Monday Night Movie:
"I miss your hugs and kisses" Avec
Elke Sommer, Donald Pilon et George
Chuvpilo.
23.00 CTV National News
23.21 CTV Monday Night Movie:
"Alexander the great" (Drame 1956).
Avec Richard Burton, Frederic March
et Claire Bloom.
2.40 Sign Off



À Chicago Construction, une oeuvre de Melvin Charney, est exposée jusqu'en août aux portes du Musée d'art moderne de Chicago.

“À Chicago Construction”, de Charney: un étrange monument

par René Viau

CHICAGO — Du style
beaux-arts au post-
modernisme, ce sont des exem-
ples de pratiquement toute
l'histoire américaine de l'ar-
chitecture que l'on rencontre
ici sur les bords du lac Michi-

gans. C'est donc ce coup de pouce
tout à fait particulier à l'inter-
prétation de leur architecture
qu'offre Melvin Charney aux
habitants de Chicago. C'est l'é-
difice anonyme — verre et
métal —, Charney a d'abord
diagnostiqué le complexe du
gratte-ciel. L'édifice du musée
qui n'a que deux étages, croit-
il, évoque une base d'un im-
meuble plus élevé fantomatique.
Du reste tout terrain au
centre-ville est, dans une éco-
nomie capitaliste, une rampe
de lancement pour une tour
en puissance! Justement en
fait de tours, Chicago, c'est
l'endroit. La trame carrée de
la façade du musée semble
vouloir se prolonger en hau-
teur à la façon de d'autres édi-
fices où revient cette fameuse
trame que l'on retrouve chez
Frank Lloyd Wright, ou dans
les grattes-ciel historiques de
William L. Jenney. On la re-
trouve du reste dans les in-
quiétantes architectures «mé-
taphysiques» des peintres
Grosz ou Chirico. Cette grille,
le cadre modulaire de la
structure, les formes simples,
sorte de vestiges des éléments
de décoration frontale de la
maison ouvrière locale, l'em-
phase mise sur la construction
standardisée, qui a vu le jour
ici, en bois et en contre-plaqué
... tous ces éléments, à la façon
de l'architecte de la Renais-
sance Leon Battista Alberti,
qui composait avec les ruines
sans les masquer, ont été inté-

grés, érigés en sections. Le ré-
sultat: cette construction tem-
poraire par l'artiste: ruine en
puissance qui redonne à la ba-
nalité du cadre ambiant un as-
pect «héroïque».

Construite couches par cou-
ches à l'intérieur et à l'exté-
rieur du musée, cette installa-
tion grand format devient la
partie visible du passé archi-
tectural bien escamoté, toute
en sédiments successifs. Un
«bâtiment dans le bâtiment».
Charney n'expose pas «au»
musée. Il expose «à partir» du
musée devenu lui-même con-
tenu — et non pas contenant
d'oeuvres d'art —, point de
départ à son enquête sur l'his-
toire et le symbolisme archi-
tectural.

Chicago Construction, c'est le titre de l'oeuvre, est
un prolongement des recher-
ches de Charney retraçant
l'architecture recréée dans
les Maisons de la rue Sher-
brooke, pour Corridor,
créaient par la symétrie du
trompe-l'oeil une grandiose
perspective, descendant loin-
taine de la Piazza del Popolo à
Rome à partir d'un modeste
coin de rue. Il a «sectionné»,
façon de parler, le Musée
d'art contemporain à Mon-
tréal et le Art Gallery of On-
tario à Toronto par une con-
struction à la recherche des va-
gues racines constructivistes
de leur architecture. Ce patho-
logiste du bâti «insusque» ac-
tuellement un terrain vague à
Toronto par une construction
qu'il prépare actuellement. A
Kassel en RFA c'est la vision
apocalyptique d'un «drôle» de
bâtiment, hybride et pourtant
bien connu qui fera surgir
encore une fois en trompe-
oeil. À mi-chemin entre la
gare et la ferme vernaculaire,
à l'arrivée d'une ligne de che-

Pointépiénu en course circulaire

par Suzanne Asselin

Compagnie de danse Pointé-
piénu. Chorégraphes: Louise
Latreille. L'Apparition: musi-
que: Paul Picard. Le Carrousel
de la vie: musique: Jérôme
Langlois. Aux studios de Pointé-
piénu du 9 au 13 juin.

Force est de constater que
Pointépiénu paraît, de plus en
plus, être en course circulaire.
Depuis sa fondation en 1976,
cette petite compagnie de
danse dont l'inspiration in-
itiale vient du style Mudra (l'é-
cole de Béjart) semble piéti-
ner. Louise Latreille lui a,
bien sûr, insufflé une certaine
pensée basée sur l'union de la
danse, du théâtre, du chant et
de la musique. Mais l'ingré-
dient essentiel du spectacle,
c'est-à-dire le mouvement,
m'a paru sclérosé, sans inspi-
ration, sans identité. Louise
Latreille semble plus préoccu-
pée par l'aspect théâtral que
par la recherche d'une ges-
tuelle particulière.

Jusqu'à maintenant, les
spectacles de Pointépiénu
étaient composés de plusieurs
oeuvres dont certaines ex-
primaient le sens de l'humour,
parfois cinglant, de la ché-
rographie. Cette année, Louise
Latreille a choisi de ne pré-
senter que deux longues oeuvres.
L'Apparition (une pièce re-
faite dont la première a eu
lieu l'an dernier à la Comédie
Nationale) et Le Carrousel
de la vie offrent beaucoup
d'attraits visuels mais ne lais-
sent pas transparaître de
trame dramatique. Le Carrou-
sel semble être le prolonge-
ment de L'Apparition. Et ces
oeuvres représentent des
voyages intérieurs dont on
comprend souvent pas la mo-
tivation. Mais des danseuses
comme France Bruyère et
France-Anne Fortier, dans le
rôle de Carla (Carrousel),
ont su communiquer adroitement
leurs angoisses, leurs
fantasmes.

Louise Latreille a évidem-
ment mis le paquet sur les dé-
cors et costumes et le Car-
rousel est une oeuvre qui
plairait, de toute évidence, à
un public de jeunes. Les mas-

ques et les coiffes superbes
des différents personnages ont
bien su nous divertir de l'es-
sence de l'oeuvre. Par contre,
les mauvais enregistrements
et les voix fausses nous rame-
naient bien vite à la réalité.
Quant à L'Apparition, La-
treille l'a dépouillée des beaux
costumes aquatiques (dans la
première version, elle person-
nifiait une sirène qui sème la
mort) et a confié son rôle à
Benoît Lachambre, qui res-
semble à une sorte de mauvais
génie engendrant la panique
et la folie. Le quoi qui servait
de décor à la première version
n'avait plus vraiment sa raison
d'être puisque l'oeuvre était
méconnaissable. Une version
écourtée de la première «ap-
parition» aurait été plus sou-
haitable.

Finalement, le spectacle an-
nuel de Pointépiénu (qui se
produit beaucoup en dehors
du Québec, principalement en
France et en Belgique) pré-
sente dans ces locaux, parce
que la compagnie n'avait pas
de fonds pour se produire en
salle, ressemblait un peu à un
gâteau ordinaire couronné de
crème fouettée et décoré de
cerises pour nous faire oublier
son manque de saveur.

Un premier disque compact

HAMBURG (AFP) —
Herbert Von Karajan, diri-
geant la Symphonie alpestre
de Richard Strauss à la tête de
l'Orchestre philharmonique de
Berlin, a enregistré le premier
disque compact lu par un
rayon laser et fabriqué indus-
trieusement, a annoncé samedi
la maison ouest-allemande
Polygram,

Jean-Paul II se rend à Genève

GENEVE (AFP) — À peine revenu d'Argentine, le pape Jean-Paul II se rendra demain à Genève pour répondre à l'invitation du Bureau international du travail (BIT).

Pour ce 14^e déplacement à l'étranger depuis son accession au trône de Saint-Pierre, le souverain pontife fera une visite marathon aux institutions installées dans la cité de Calvin. Outre le BIT, il visitera en effet le Centre Européen pour la recherche nucléaire (CICR) qui, en dépit de son nom, est un organisme humanitaire strictement helvétique.

En quelques 12 heures, le pape accordera une douzaine d'audiences et d'entretiens et prononcera des discours et allocutions représentant un temps de parole de deux heures et demie. Il conclura sa visite en concélébrant une messe avec les six évêques ca-

tholiques de Suisse au nouveau palais des expositions (Palexpo), près de l'aéroport de Genève.

Le discours que Jean-Paul II fera devant l'Organisation internationale du travail (OIT) comportera très probablement, selon les milieux des Nations-unies, un appel renouvelé à la paix, dans le prolongement de sa visite à Londres et à Buenos Aires, et une référence directe ou implicite à la situation en Pologne. Les hauts fonctionnaires du BIT, en particulier, imaginent difficilement que l'ancien archevêque de Cracovie passe sous silence le problème des libertés syndicales dans son pays.

Le pape était déjà invité l'an dernier à prendre la parole devant l'OIT, à l'occasion de la visite pastorale qu'il devait faire en Suisse, mais qu'il

dut différer à la suite de l'attentat dont il fut victime. Il aurait alors rencontré son compatriote Lech Walesa. Cette année, le leader de Solidarité n'est pas au rendez-vous. Il est «retenu» en Pologne et la délégation de Varsovie à la conférence de l'OIT ne comprend que des représentants gouvernementaux à l'exclusion des travailleurs et des employeurs.

Après une halte de repos à la paroisse Saint-Nicolas De-flue, le saint père se rendra au CICR où, selon les milieux catholiques, il n'est pas exclu que le pape fasse une déclaration sur la lutte contre la torture, l'une des tâches que s'est données l'organisation humanitaire.

Cette visite sera suivie d'une étape au CERN 12 états ouest-européens animent cet

organisme qui constitue l'un des plus grands laboratoires de recherches fondamentales du monde.

Enfin, sommet pastoral d'une visite avant tout politique, la célébration de l'eucharistie avec les catholiques de Genève au palais des expositions illustrera la fin de la visite pontificale. Le pape sera entouré d'une centaine de concélébrants et de 650 choristes. 25.000 places ont été aménagées pour les fidèles et des mesures de sécurité exceptionnelles ont été mises en place (tous les assistants seront contrôlés au magnétomètre).

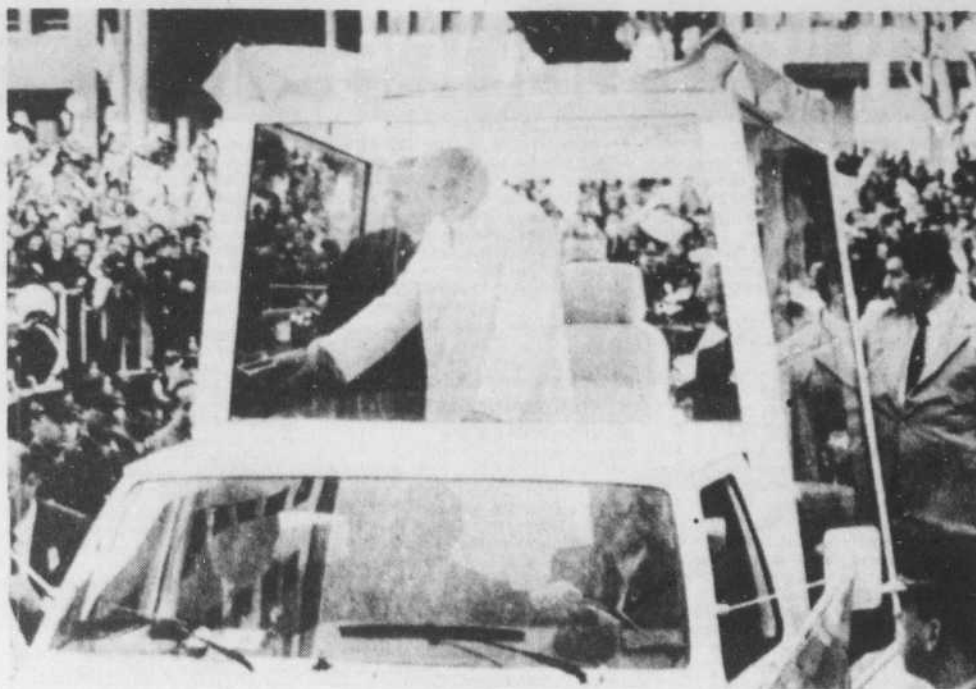
Par ailleurs, pour être utile à la paix dans le monde, le pape Jean-Paul II s'est déclaré prêt à aller «même au Liban, si les conditions le permettaient».

Le pape a fait cette déclaration dans l'avion qui le ramenait de Buenos Aires à Rome, hier, en réponse aux journalistes qui l'interrogeaient, chacun à leur tour, à l'issue de sa visite en Argentine.

Puis, quelques heures plus tard, à peine rentré d'Argentine, il a lancé un appel aux responsables afin que la voie des négociations soit trouvée dans le conflit au Liban.

Le pape s'adressait, au cours de l'angelus, à quelque 30.000 fidèles rassemblés sur la place St-Pierre.

Après avoir remercié les dirigeants et le peuple argentin d'avoir «su comprendre les intentions et les raisons de sa visite dans le pays», le chef de l'église a exprimé sa peine profonde pour les événements survenus au Liban.



Jean-Paul II salue la foule venue l'accueillir sur la Place de Mai, samedi matin, à Buenos Aires. (Photolaser AP)

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Le Conseil des Écoles Catholiques Romaines de Carleton

requiert pour le 1^{er} septembre 1982 les services d'un(e)

PSYCHOLOGUE ou PSYCHOMÉTRICIEN(NE)

Exigences:

- De préférence un doctorat en psychologie.

Veuillez faire parvenir vos demandes d'emploi, curriculum vitae, nom du dernier surintendant, adresse et numéro de téléphone d'ici le 26 juin 1982, à:

M. Jacques Lanthier
Surintendant de la supervision
1695 chemin Merivale
Nepean, Ontario K2G 3R4

R. Landriault
Président

W. Crossan
Directeur de l'Éducation

OBC - DEVELOPMENT THROUGH EDUCATION

CLO - L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Le CENTRE DU LIVRE POUR OUTRE-MER, est une des grandes organisations canadiennes, sans but lucratif, qui aide à l'alphabétisation des citoyens du Tiers-Monde, grâce à l'envoi de livres et autre matériel didactique. À la suite de l'expansion de ses activités, le CLO a un pressant besoin de gens dynamiques pour combler les postes suivants à notre Bureau National, à Ottawa.

Un contrôleur des Finances

(dossier V 12)

Le contrôleur des finances, qui relève du directeur administratif, remplit toutes les fonctions de caractère financier du CLO, y compris le placement de fonds; il autorise et code les comptes; s'occupe des dossiers du personnel, de la liste de paie et des avantages sociaux; veille à la conversion des comptes en un système informatique; enregistre tous les dons de charité; et participe à la préparation du budget.

Qualifications: 3-5 années d'expérience connexe; diplôme d'écoles commerciales reconnues; de préférence bilingue (anglais-français).

Échelle de salaire: \$18,000 - \$24,000, plus avantages sociaux.

Un directeur des opérations canadiennes

(dossier V 13)

Le directeur des opérations canadiennes, qui relève du directeur administratif et qui travaille en collaboration avec les bureaux locaux du CLO de tout le Canada, a pour tâche de développer, de coordonner, de surveiller et d'évaluer les activités relatives à la cueillette des fonds et aux relations publiques; il doit faciliter le fonctionnement régulier des comités locaux de bénévoles dans la plupart des grandes villes du Canada.

Qualifications: 3-5 années d'expérience dans le domaine des campagnes de souscriptions et des relations publiques, de préférence au sein d'organismes bénévoles. Formation post-secondaire en journalisme/commerce ou maîtrise en sciences commerciales. Parfaitement à l'aise en anglais et en français.

Échelle de salaire: \$25,000 - \$30,000, plus avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir au CLO votre curriculum vitae en mentionnant le numéro de dossier approprié et en indiquant le nom et l'adresse de trois répondants, avant le 21 juin 1982.

CLO, COMITÉ DE SÉLECTION

321, rue Chapel
Ottawa (Ontario)
K1N 7Z2

NOTRE CALIFORNIE

T'as pas idée
tant que tu y as pas goûté!

Approchez! goûtez!
Choisissez parmi les Prêt-à-partir les plus rafraîchissants pour l'été californien!
Comment aimez-vous le vôtre? Goût Los Angeles? Saveur San Francisco? Ou les deux dans le même cornet?
Venez vous régaler chez votre agent de voyages ou au comptoir d'Air Canada. La gourmandise ne coûte pas plus cher: la Californie est à **583\$** aller-retour de Montréal.
Pourvu que vous achetiez votre Prêt-à-partir 14 jours à l'avance, d'ici au 7 septembre 1982.
Pourvu que vous partiez en semaine et que vous reveniez en semaine, n'importe quand entre le premier dimanche et le sixième jour suivant votre départ.
Notre saveur *Los Angeles-San Francisco* est un séjour qui comprend hôtels et auto sous-compacte pendant une semaine,

étapes à Solvang et Monterey: **229\$** us par personne, occupation double. Avec la côte du Pacifique en prime!
Notre saveur *San Francisco-Lake Tahoe* comprend hôtels et auto sous-compacte pendant une semaine, étape à Sacramento: **249\$** us par personne, occupation double.
Notre saveur *Los Angeles-San Diego* comprend hôtels et auto sous-compacte pendant une semaine, étape à Palm Springs: **221\$** us par personne, occupation double.
2 Prêt-à-partir d'Air Canada pour San Francisco tous les jours à 7h20 et du lundi au vendredi à 15h45. Et 2 autres pour Los Angeles. Tous les jours. À 7h20 et 15h45. Et si ça vous chante, vous pouvez arriver en Californie par une ville et repartir par l'autre. Ces trois séjours sont présentés par Entourage.
Alors? Quelle saveur désirez-vous?

AIR CANADA



Détenteur d'un permis du Québec. Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.



École Polytechnique
de Montréal

Associé professionnel de recherche en physique du solide

DÉPARTEMENT DU GÉNIE PHYSIQUE

Ce poste relève du directeur du département de Génie physique et le candidat choisi devra collaborer à un programme de recherche appliquée portant sur le développement du silicium amorphe pour dispositifs photovoltaïques.

Qualifications requises

Le candidat doit être un professionnel de recherche (physicien du solide, ingénieur électroicien). Il devra posséder une expérience en fabrication de couches minces et en mesures électriques: C(V), effet de champ, DLTS, etc.

Durée de l'emploi

Une année commençant dès maintenant, avec possibilité de renouvellement pour une seconde année.

Traitement

Le salaire sera déterminé selon les qualifications du candidat et la politique salariale en vigueur à l'École pour cette classe d'emploi.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, au:

Service du Personnel
École Polytechnique de Montréal
Case postale 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec)
H3C 3A7

AVIS PUBLICS

Avis est donné que: Léonard Brossard, 16, 41ème, rue ouest, Domaine Val-Boisé, St-Philippe, Laprairie, Qué. région 6, demande à la C.T.Q. de transférer son permis No. M503717-1 en faveur de TRANSPORT JOACHIN TURCOTTE LTEE 552, Boul. Roberval, Ouest, Longueuil, Qué. conformément à l'article 30 des règles de pratique et selon l'article 85 les requérants demandent que la décision devienne exécutoire immédiatement.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.

1ère parution le 14 juin 1982
2ème parution le 15 juin 1982
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTEE

Avis est donné que: M. Guy Mireault résident et domicilié au 70, rue St-Régis à St-Roch-de-l'Achigan, comté de l'Assomption, détenteur du permis M-50924, région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Paul Ricard, résident et domicilié au 4584 rang du Cordon à Ste-Julienne, comté de Montcalm région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régle interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution: 14 juin 1982
2ème parution: 15 juin 1982

DANS L'AFFAIRE DE SHEE WUN WU
PRENEZ AVIS que Shee Wun Wu, étudiant, demeurant et domicilié au numéro 4423A rue St Dominique, apt. 1 en les cité et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en SHEE WANG MATTHEW WU. Montréal, le 7 juin 1982

Procureurs du requérant
Unterberg, Boyer & Ass.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE
No. 500-02-022784-26
MARCUS SHEFFRIN demandeur

-VS-
RONALD J. GOLDBERG, autrefois résident et domicilié au 3435, rue Drummond, App. 84, en les cité et district de Montréal et maintenant d'adresse inconnue

défendeur

Il est enjoint au défendeur, RONALD J. GOLDBERG, à l'attention duquel une copie du bref a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de 30 jours.

(S) JOANNE TELLIER
Protonaire-Adjoint de la Cour Supérieure du district de Montréal.

MEYEROVITCH GOLDSTEIN FLANZ & FISHMAN
300 Leo Pariseau, Suite 1800
Montréal, Québec H2W 2P9
Procureurs du demandeur

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 avril 1982 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Créations Jean-Pierre Martel Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7ème jour de mai 1982, sous le numéro 3259889. Ce 21ème jour de mai 1982. BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS DE DEMANDE
D'ABANDON DE CHARGE

Prenez avis que la compagnie RALLOE LTEE, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charge.

MONTRÉAL, le 2 juin 1982.

ASTER & ASTER
Procureurs de la compagnie

Avis est donné que: Joachin Turcotte, 552, Boul. Roberval, Ouest, Longueuil, Qué. Région 6, demande à la C.T.Q. de transférer son permis No. M504487-01-02, en faveur de TRANSPORT JOACHIN TURCOTTE LTEE, 552, Boul. Roberval, Ouest, Longueuil, Qué. conformément à l'article 30 des règles de pratique, et selon l'article 85, le requérant demande que la décision devienne exécutoire immédiatement.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.

1ère parution le 14 juin 1982
2ème parution le 15 juin 1982

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTEE

PRENEZ AVIS QUE la requérante, MERRILL TRANSPORT CO., P.O. Box 739, Portland, Maine, U.S.A. 04104, défendit au Québec du permis M-301036 et du permis de l'Interstate Commerce Commission MC-3252, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial pour le transport qui suit.

TRANSPORT SPECIALISE — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CITERNE

CONTRAT — De la frontière Québec/États-Unis, (tout port d'entrée), à destination de Sherbrooke, pour le transport de ciment en vrac par équipement citierne pressurisé, point d'origine aux États-Unis: Thomaston, Maine, pour le compte de Martin Marietta Cement Eastern Division.

La loi invoquée à l'article 85 pour que la décision devienne en vigueur avec effet instantané.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal, Québec H2L 1K2.

1ère publication: le 14 juin 1982
2ème publication: le 15 juin 1982

PAQUETTE, PERREAU, RIVET & ASSOCIÉS
Adrien R. Paquette/PROCEUR

PRENEZ AVIS que la requérante A.A. McDORMACK INC., défendit au Québec du permis 4478-V, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour demander les services additionnels suivants:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT

De Laval à la frontière QUÉBEC-ÉTATS-UNIS (port de sortie: Champlain, Hemmingford et Trout River) à destination des États de New York, Vermont, et New Hampshire, pour le transport de bois exclus du règlement sur le camionnage en vrac, et retour avec marchandise refusée, pour le compte de LES PRODUITS FORESTIERS SAUCIER LEE.

Restriction: Ce permis ne sera valide que pour une période de 364 jours. Et demande au surplus que la décision devienne en vigueur immédiatement.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est Montréal, Québec.

1ère publication: le 14 juin 1982
2ème publication: le 15 juin 1982

PAQUETTE PERREAU RIVET & ASSOCIÉS
PAR: ME CELINE TRUDEAU, Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
NO. 500-05-060679-824
ALICIA ASCOLI

-VS-
SAMMY ROTH & MONIQUE MYRE

Partie demanderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
Les défendeurs, SAMMY ROTH & MONIQUE MYRE, d'adresse inconnue, sont par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119 A a été laissée à leur intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.

Faute par les défendeurs, SAMMY ROTH & MONIQUE MYRE, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 11 juin 1982

Dominique Di Bernardo
Protonaire-Adjoint

Me Pierre Pion
avocat
3742, Boul. Levesque
Chomedey, Laval

LA MÉTÉO

Une vaste perturbation continuera de traverser le Québec d'ouest en est aujourd'hui. Le ciel sera généralement nuageux avec quelques averses ou orages surtout sur la partie est du Québec. Par contre, le ciel sera dégagé à l'arrière de cette même perturbation sur les régions du sud-ouest.

MONTRÉAL

Dégagement graduel en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum 24, Apercü pour mardi: ennuagement.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 06

COUCHER: 20 h 45

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, ciel variable et possibilité d'averses, surtout en fin de journée. Maximum près de 18. Apercü pour mardi: nuageux et pluie passagère.

Région Gaspésie, Gouin: ciel variable et possibilité d'averses, surtout en fin de journée. Maximum près de 18. Apercü pour mardi: ennuagement.

Outaouais, Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 22 à 24. Apercü pour mardi: beau.

Laurentides, dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum près de 20. Apercü pour mardi: ennuagement.

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 22 à 24. Apercü pour mardi: ennuagement.

Québec, Estrie, Beauce: nuageux avec quelques averses et risque d'orages en matinée. Dégagement graduel par la suite. Maximum de 20 à 22. Apercü pour mardi: beau.

La C.-St-Jean, Saguenay, Mauricie, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec quelques averses ou orages ce soir.

Dégagement graduel en fin de journée. Maximum près de 20. Apercü pour mardi: beau.

Orléans, Rimouski-Matapédia, Baie Cômeau: nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Maximum de 15 à 17. Apercü pour mardi: beau.

St-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon, Sept-Îles, Basse Côte-Nord, Anticosti, pour le secteur à l'ouest de Natashquan: nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Maximum près de 15. Apercü pour mardi: dégagement.

Données fournies
par le Centre de prévision
du Québec,
Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP.	MIN	MAX
Vancouver	Dégagement	12 20
Victoria	Dégagement	10 19
Edmonton	Ensoleillé	15 28
Calgary	Ensoleillé	12 28
Whitehorse	Ensoleillé	6 17
Regina	Ensoleillé	10 27
Winnipeg	Ensoleillé	10 24
Toronto	Ensoleillé	10 23
Ottawa	Ensoleillé	12 24
Québec	Averses	13 19
Halifax	Pluie	7 18
Fredericton	Pluie	6 17
Charlottetown	Pluie	6 17
St John's	Ensoleillé	3 15

ÉTATS-UNIS

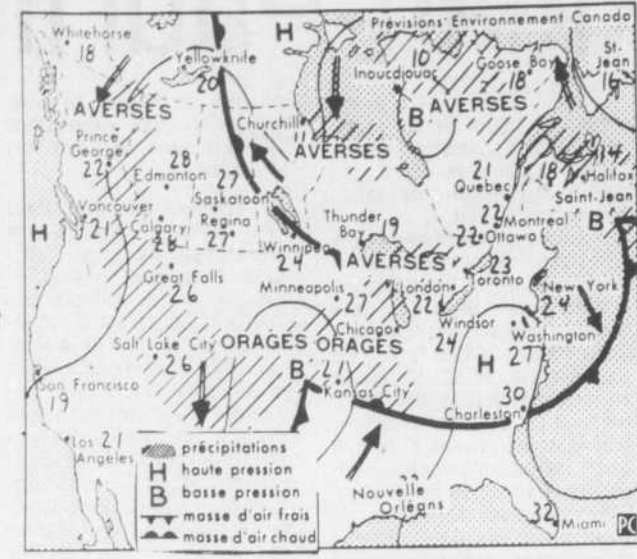
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Fahrenheit.)

TEMP.	MIN	MAX
Albany	P. nuageux	49 72
Atlanta	Ensoleillé	65 87
Atlantic City	P. nuageux	55 70
Boston	Nuageux	50 64
Buffalo	Ensoleillé	52 72
Burlington	Nuageux	51 70
Charlotte NC	Ensoleillé	56 81
Charlotte NC	Ensoleillé	61 82
Chicago	P. nuageux	52 80
Cleveland	Ensoleillé	52 78
Dallas	Beau	66 89
Denver	P. nuageux	53 82
Detroit	Ensoleillé	52 73
Hartford	P. nuageux	50 73
Honolulu	Ensoleillé	74 87
Houston	P. nuageux	71 93
Kansas City	P. nuageux	64 81
Las Vegas	Beau	66 82
Los Angeles	P. nuageux	57 74
Miami Beach	P. nuageux	77 91
Minneapolis	P. nuageux	54 80
New Orleans	Orages	76 92
New York	P. nuageux	54 73
Norfolk	P. nuageux	64 80
Oklahoma City	P. nuageux	64 84
Orlando	P. nuageux	73 93
Philadelphia	P. nuageux	52 75
Phoenix	Ensoleillé	70 100
Pittsburgh	P. nuageux	52 76
Portland Me	Pluie	47 60
Portland Or	P. nuageux	54 72
Reno	P. nuageux	40 78
Tampa	—	—
Salt Lake City	—	—
San Diego	—	—
San Francisco	—	—
Seattle	—	—
Spokane	—	—
Syracuse	—	—
Tulsa	—	—

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

TEMP.	MAX	MIN
Acapulco	Nuageux	27 34
Barbados	P. nuageux	25 31
Caracas	Beau	24 28



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Fredericton	Beau	22	32	Stockholm	P. nuageux	11	13
Guadalajara	Beau	14	32	Tokyo	Nuageux	24	21
Guadeloupe	Nuageux	25	32	Tunis	Clair	28	13
La Havane	Nuageux	24	32	Vienne	Nuageux	18	13
Kingston	Nuageux	27	32	Versaille	P. nuageux	18	13
Montego Bay	Beau	23	32				
Mexico	Nuageux	15	28				
Monterrey	Nuageux	20	30				
Nassau	Beau	24	32				
San Juan	P. nuageux	24	31				
Trinidad	Averse	25	31				

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	15	18
Normale	12	23
Records	5 (1979)	33 (1949)

PRÉCIPITATIONS*

(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	2	—
Ce mois-ci	17	—
Normale pour ce mois	83	—
Cette année	135	217
Normale pour l'année	707	240

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

	1
Avant-hier	17
Ce mois-ci	38
Normale pour ce mois	4707
Cette saison	4471
Normale au 30 juin	4471

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à garder un œil sur les coûts de chauffage.

APPEL D'OFFRES

Égout combiné et conduite d'eau:

Rue de MARSEILLE, des limites est de la Ville à l'avenue Gonthier.

GROUPE 45: (Rue CLARK, de l'avenue Viger à un point au nord de la rue de La Gauchetière). (Rue de LA GAUCHETIÈRE, là où requis, du boulevard St-Laurent à la rue Côté). (Rue de LA GAUCHETIÈRE, de la rue Côté à la rue Chenévillie). (Rue ST-URBAIN, de l'avenue Viger au boulevard Dorchester).

Reconstruction de pavage et trottoirs:

Boulevard GEORGES VANIER, reconstruction et élargissement du pavage et des trottoirs, deux côtés, là où requis, de la rue St-Jacques à la rue St-Antoine et raccordement à la rue Quesnel, du boulevard Georges Vanier vers l'ouest.

Pavage, trottoirs et conduits d'éclairage:

GROUPE 49: (Rue JEAN MILOT, côté est, de la rue Joncaire à la rue Ernest-Marceau). (Rue JEAN MILOT, pavage et trottoirs, deux côtés, là où requis, de la rue Ernest-Marceau à la rue Pierre Gadois).

Pavage de ruelle:

Ruelle à l'ouest de la rue ALEXANDRA, au sud de la rue Jean-Talon.

Reconstruction de trottoirs:

*Rue de LA VISITATION, deux côtés, là où requis, du boulevard de Maisonneuve à la rue Sherbrooke.

GROUPE 50: (Rue MEUNIER, deux côtés, là où requis, de la rue Fleury à la rue Prieur). (Rue de ST-REAL, deux côtés, de la rue de Salaberry à la rue Viol). (Rue WAVERLY, deux côtés, là où requis, de la rue St-Zotique à l'avenue Beaumont). (Rue WAVERLY, deux côtés, là où requis, de l'avenue Mozart à la rue Jean-Talon).

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du

Contre un dépôt de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Transport de neige au mètre cube par équipe de camions 1982-1983

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du

Contre un dépôt de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du ou en argent comptant

Travaux de forages et essais spéciaux dans la Ville de Montréal et dans la région métropolitaine.

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du

nir aux bureaux du

Contre un dépôt de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

L'aménagement de la Maison de la Culture Notre-Dame-de-Grâce, au 3755 rue Botrel.

INDEX: B-1805-1

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un cautionnement de soumission de \$250 000,00 doit accompagner chaque soumission.

Démolition de bâtiments

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Fourniture et installation d'un système d'éclairage dans certaines ruelles de la Ville - Place au Soleil 1982 -

Soumission numéro 6715

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du

Contre un dépôt de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de \$10 000,00 devra accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
LE 14 JUIN 1982

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL

AVIS LÉGAL

La Commission de transport de la Ville de Laval, en conformité à l'article 74 de sa Charte (Ch. 99 des Lois de 1971), publie sa résolution 82-166 modifiant les zones 4 et 5 sur le circuit no. 9 (St-Jérôme).

Résolution 82-166

IL EST PROPOSÉ, SECONDE ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ de modifier, à compter du 19 juin 1982, les zones 4 et 5, mais seulement sur le circuit 9 de St-Jérôme, de sorte que les limites de ces zones se décrivent désormais comme suit:

La zone 4 débutera au kilomètre 33.07 et se terminera au kilomètre 38.13, ces distances étant calculées à partir de Montréal.

La zone 5 débutera au kilomètre 38.13 et se terminera au kilomètre 45.08, ces distances étant calculées à partir de Montréal.

Certifiée vraie copie à Laval, ce 11 juin 1982

Rodrigue Chartrand,
secrétaire.



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

RMS-82-19157 le mardi 6 juillet 1982 Région Maisonneuve Centrale Les Cèdres Comté de Soulanges RÉFECTION MÉCANIQUE MAJEUR DU PONT ROULANT NO 1 Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 15 000 \$	PMN-82-19168 le mardi 6 juillet 1982 Région Manicouagan CONSTRUCTION DE PORTIQUES D'ARRET ANGULAIRE EN BOIS, SUR LES LIGNES À 161 KV HAUTERIVE SEPT-ÎLES SECTION: PORT-CARTIER — SEPT-ÎLES Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 14 000 \$	PMN-82-19173 le mardi 6 juillet 1982 Région Manicouagan SERVICES DE TRANSPORT PAR TAXI ENTRE BAIES-COMEAU ET DIVERS POSTES ET CENTRALES DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-ÉLECTRIQUES MANICOUAGAN-OUTARDES Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 14 000 \$
PMN-82-19167 le mardi 6 juillet 1982 Région Manicouagan RÉFECTION D'UNE LIGNE À 69 KV SUR POTEAUX DE BOIS ENTRE FORESTVILLE ET LES ESCOUINS Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$	RST-82-19184 le mardi 13 juillet 1982 Région Saint-Laurent CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIS D'ACCÈS EN BANLIEUE DE MONTRÉAL Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)	ECL-

Trudeau prône le développement économique avec Belgrade

BELGRADE (d'après PC et AFP) — Au moment de monter à bord de l'avion qui l'a ramené à Ottawa, hier, le premier ministre Trudeau a émis un communiqué conjoint avec la présidente du conseil exécutif fédéral de Yougoslavie pour réclamer, une fois de plus, le retrait des troupes israéliennes du Liban.

M. Trudeau et Mme Milka Planinc ont dit redouter, de plus, une expansion du conflit et ils ont exprimé leur profonde sympathie pour les nombreuses innocentes victimes de l'invasion israélienne.

Le premier ministre canadien mettait fin ainsi à sa visite en Yougoslavie, après

avoir participé aux sommets de Versailles et de Bonn, s'être rendu à Londres et avoir effectué une visite d'État en Espagne.

M. Trudeau a convoqué le cabinet pour aujourd'hui, le cabinet restreint pour demain, les députés libéraux pour mercredi et le cabinet une fois de plus pour jeudi.

Jeudi soir, M. Trudeau se rend à New York participer, vendredi, au débat des Nations-unies sur le désarmement. Vendredi soir, il se rend à Banff, en Alberta, pour assister à un congrès d'orientation du Parti libéral, samedi.

Le premier ministre canadien a prêté la dette entre les grandes puissances et le développement des liens économiques entre la Yougoslavie et le Canada.

Les échanges entre les deux pays s'élèvent actuellement à \$110 millions, dont environ \$80 en importations de Yougoslavie au Canada.

Samedi, M. Trudeau avait déposé une couronne de fleurs sur la tombe du soldat inconnu, près de Belgrade, et il avait bavardé brièvement avec des touristes soviétiques.

Pour M. Trudeau, la dette est essentielle, car elle «met un terme à une telle évolution de la situation, manquée par le recours à la politique de force et par un affrontement de plus en plus prononcé entre les blocs et les grandes puissances».

M. Trudeau a passé la deuxième journée de sa visite officielle en Yougoslavie, samedi, à Ohrid, haut-lieu du tourisme macédonien dominant le lac du même nom.

Accueilli à sa descente d'avion par M. Dragoljub Stavrev, chef du gouvernement de la République yougoslave de Macédoine, le premier mi-



Accompagné par son fils Michel, le premier ministre Trudeau vient de déposer une couronne de fleurs sur la tombe du soldat inconnu, sur la colline d'Avala, près de Belgrade. (Photolaser AP)

nistre canadien s'est ensuite rendu en bateau en compagnie de son hôte jusqu'au monastère de Saint-Naum, construit sur un promontoire rocheux, près de la frontière albanaise.

Érigée au 10^e siècle puis complètement détruite, l'actuelle église de Saint-Naum a été construite au temps de l'occupation turque. Outre les fresques anciennes qui ornent le narthex, le monastère de Saint-Naum recèle en son iconostase des icônes qui comptent parmi les plus belles créations du début du 18^e siècle.

Le chef du gouvernement canadien a eu dans l'après-

midi un entretien avec M. Dragoljub Stavrev, au cours duquel les deux hommes se sont félicités, selon l'agence yougoslave Tanjug, du «développement positif des relations traditionnellement bonnes» entre le Canada et la Yougoslavie.

MM. Trudeau et Stavrev ont souligné l'intérêt du Canada et de la Macédoine d'intensifier leur coopération dans de nombreux domaines et fait ressortir les «possibilités réelles» d'un développement des relations entre l'Ontario et la Macédoine.

Sur le plan bilatéral, la vi-

sité de M. Trudeau devrait se traduire par une intensification du «dialogue politique», ainsi que le souligne le communiqué commun, et par une diversification de la coopération économique.

Au cours d'une conférence de presse, M. Trudeau a fait part de l'intérêt porté par le gouvernement canadien à la vente de réacteurs nucléaires à la Yougoslavie, pour laquelle il doit affronter la concurrence d'autres pays, notamment les États-Unis.

«Je ne peux pas encore dire si nous serons jusqu'au bout dans la course. Des hommes

d'affaires étudient les possibilités de soumissions mais elles ne seront faites qu'en 1983», a-t-il déclaré.

Dans un souci de préserver «les relations traditionnelles», rehaussées par la présence au Canada d'une importante communauté yougoslave, M. Trudeau a assuré ses hôtes que son pays «ne permettra pas que des actes terroristes anti-yougoslaves soient commis». Il a cependant tenu à expliquer que «la loi ne nous permet pas d'intervenir quand il s'agit de réunions ou de rassemblements anti-yougoslaves».

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.



Mme Maria Vosilla

M. Vito Vocilla (Restaurant Chez Vito) remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, lors du récent décès, en Italie, de Mme Maria, sa maman bien aimée.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 février 1982 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KOLOSTAT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 26^e jour de juin 1982, sous le numéro 504093. Ce 7^e jour de juin 1982.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
4158 St. Lawrence Blvd. at Rachel St. 4728
Montréal, Québec H2W 1Z2

PRENEZ AVIS que le requérant, TRANSPORT SANIBEN INC., de Sabreville, P.Q., s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial pour le transport de déchets solides pour la région 06.
Durée: 364 jours.
Votre requête demande de se prévaloir de l'article 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours de la deuxième parution.
Louis Lavoie, Avocat
1^{re} parution: 14 juin 1982
2^e parution: 15 juin 1982

«Prenez avis que VINCENT EQUIPEMENT LTÉE demandera au Ministre des Institutions Financières et Coopératives la permission d'abandonner sa charte. Michael Rusko, Secrétaire».

PRENEZ AVIS que Raynald Roussel détenteur du permis M-1090-001, 002 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de pouvoir transférer ledit permis à la corporation Transport Raynald Roussel Canada Limitée, corporation dont il est l'unique actionnaire. Il demande à la c.t.q. à l'occasion de ce transfert, de statuer sur le maintien dudit permis. Il invoque au surplus l'application de l'article 85 afin que la décision devienne effective immédiatement.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1^{re} publication: 14 juin 1982
2^{ème} publication: 15 juin 1982
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERRAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

LA REQUERANTE ACE TRUCKING INC. S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, AFIN D'APPROUVER LES MODIFICATIONS TARIFAIRES TELLES QUE CONTENUES DANS LE DOSSIER À LA COMMISSION. TOUTE PERSONNE INTERESSÉE PEUT S'OPPOSER À LA PRÉSENTE DEMANDE DANS LES CINQ JOURS QUI SUIVENT LA DEUXIÈME PARUTION DANS CETTE DEMANDE.
1^{ère} publication: 14 juin 1982
2^{ème} publication: 15 juin 1982

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE
NO. 500-02-020434-820
BELL CANADA, demanderesse

—VS—
DENIS ALLARD, résident et domicilié au 12, 5e Rang, à St-Elie de Claxton, district de Trois-Rivières, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur
ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur, DENIS ALLARD, de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de l'insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à son intention.
MONTRÉAL, le 3 juin 1982
DOMINIQUE DI BERNARDO
Greffier adjoint, C.P.M.
Mes Racicot, April, Plouffe & Buist
Me Jean-René Laroché
1050, Beaver Hall Hill
Suite 1600
Montréal (Québec)
H2Z 1S3

Prenez avis que le requérant, cédant Paul Longtin, 630 St-Georges, Laprairie (Laprairie) s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but de transférer à la requérante, cessionnaire Les Transports Daniel Longtin Inc. tous les droits et privilèges qu'il peut détenir dans le permis M-507897-001 et qui l'autorise à effectuer du camionnage en vrac dans la région 06, le tout en conformité de l'article 26 du règlement 12.
Vos requérants demandent de plus l'application de l'article 85 du règlement R.P.R.I. de la Commission des Transports du Québec afin que la décision à être rendue puisse être exécutoire immédiatement.
1^{ère} parution: 14 juin 1982
2^{ème} parution: 15 juin 1982
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal, P.Q. H1A 1A6 DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande Allée est, suite 850
Québec, P.Q.
Tel.: 418-522-4751
1^{ère} publication: 14 juin 1982
2^e publication: 15 juin 1982

SERVICE DE RECHERCHES POUR COLLECTIONNEURS LTÉE
AVIS est par les présentes donné que la compagnie SERVICE DE RECHERCHES POUR COLLECTIONNEURS LTÉE, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des institutions financières et coopératives de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies. Date à Montréal, ce 25^e jour de mai 1982.
Cheryl A. Gaver, secrétaire



WESTMOUNT
Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la ville, 4333 Sherbrooke, Westmount, Québec jusqu'à midi, le 26 juin 1982 et seront ouvertes à 12h15 dans la salle du conseil. Hôtel de ville, pour les travaux suivants:
HUILLE A CHAUFFAGE
On pourra obtenir les devis au Bureau de l'acheteur, 4333 Sherbrooke, Westmount, Québec à compter du 14 juin 1982.
N.B. la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
P. Patenaude
Greffier

Avis est donné que: TRANSPORT BERNARD LAURENDEAU INC., 41, rue Pontmain, Laval des Rapides, Laval, Qué., s'adresse à la C.T.Q. afin d'être autorisée à faire le transport suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE —
de Laval à la frontière Québec/É.U.A. (tous ports de sortie) à destination des États-Américains suivants: Connecticut, Delaware, New-Hampshire, New-Jersey, New-York, North-Carolina, Ohio, Pennsylvanie, Rhode-Island, South-Carolina, Tennessee, Vermont, Virginie, West-Virginia, pour le transport de bois blanc, pour le compte de: Les Produits Forestiers Saucier Ltée, et retour.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE —
de la frontière U.S.A./Québec, (tous ports d'entrée) pour le transport de bois franc provenant des États-Américains à destination de Laval et Drummondville, avec remorque agencée à cette fin, pour le compte de Forestec Inc. et Rossco Forest Products Inc. ces permis seront opérés conjointement avec les permis nécessaires de l'O.C.
Le requérant demande que la décision devienne exécutoire immédiatement en vertu de l'article 85 des règles de pratique.
1^{ère} parution le 14 juin 1982
2^{ème} parution le 15 juin 1982
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTÉE

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
POUR LA LOCATION D'EQUIPEMENT
POUR L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Monsieur MARC BRUNET, Directeur des Achats, au numéro 5490 avenue Westminister, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le **MERCREDI 30 JUIN 1982**.

Les documents relatifs aux soumissions, les enveloppes spéciales et tout autre renseignement complémentaire peuvent être obtenus au bureau du Directeur des Achats, au numéro 5490 avenue Westminister.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le **30 JUIN 1982** à deux heures de l'après-midi dans la chambre du Conseil.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier
J. HABRA (Mme)

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporee The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated

Transports Canada Transport Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporee et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 91-40/35" relativement au

**NETTOYAGE ET PEINTURE
PROGRAMME DE 1982
PONT JACQUES CARTIER**

seront reçues aux bureaux de la Société, Complexe Bien-ville, bureau 630, 1000, De Sérigny, Longueuil, Québec, J4K 5B1, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, le mardi 29 juin 1982. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100.00 comptant, ou chaque visé, établi à l'ordre de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporee, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

La Société ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

V.C. Durant,
Secrétaire.

LES PONTS JACQUES CARTIER
ET CHAMPLAIN INCORPORÉE,
OTTAWA, LE 14 JUIN 1982

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporee The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated

Transports Canada Transport Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporee et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 92-40/52" relativement à la

**RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE ET DE
L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, (1982)
AUTOROUTE BONAVENTURE**

seront reçues aux bureaux de la Société, Complexe Bien-ville, bureau 630, 1000, De Sérigny, Longueuil, Québec, J4K 5B1, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, le mercredi 7 juillet 1982. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100.00 comptant, ou chaque visé, établi à l'ordre de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporee, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

La Société ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

V.C. Durant,
Secrétaire.

LES PONTS JACQUES CARTIER
ET CHAMPLAIN INCORPORÉE,
OTTAWA, LE 14 JUIN 1982

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonces sont prises de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières

Chaque parution coûte \$5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte \$0.20 chacun. Minimum: deux parutions

Encadrées

\$0.65 la ligne agate
Minimum \$10.40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone



286-1200

(annonces classées seulement)

Pour tout autre service

844-3361

Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'adobains. 207 est Beaudin. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest. Notre-Dame 935-6716 et 10192 St-Michel. 387-2841. J.N.O.

Antiquités

DEMANDEONS BIEN! particulier vend antiquités avec couleur d'origine (armoires, coffre, huche à pain, ber, table de nuit, évier sec, buffet, pupitres, encoche, cruche). Semaine après 5h. Louise 279-5305. Outremont. 15-6-82

ACHETONS antiquités de toutes sortes — gravures par Louis Icart — tableaux — etc. Claude Morier, 382-5560 15-6-82

Appartements/logements à louer

OUTREMONT, Villeneuve près Côte-St-Catherine, bas duplex, chauffé, eau chaude fournie, cuisinière, réfrigérateur, laveuse-sécheuse, 2 s.b., garage (2 voitures). \$850/mois. Jour: 879-1847, soir: 844-9218 17-6-82

OUTREMONT, bas duplex, 4 1/2, stationnement, \$300/mois, chauffé, calme, idéal professionnel tranquille. 276-5935 15-6-82

N.D.G., Hampton, 6 1/2, bas duplex avec sous-sol fini, petit jardin, cuisinière, réfrigérateur, garage, chauffé, libre le 1^{er} juillet ou avant. \$720. 738-1662, 844-8349 21-6-82

OUTREMONT, Dollard, 6 1/2, non chauffé, non meublé, eau chaude fournie, 1^{er} juillet. \$350. 273-1863 15-6-82

AHUNTSIC, 1^{er} juillet, Jeanne-Mance près Gouin, haut duplex avec patio, 4 1/2 chauffé. \$475. 382-7413, 331-5550 2-7-82

LE QUARTIER coin Peel-Sherbrooke, sous-location, grand 3 1/2, redécoré, climatisé, piscine \$765/mois. 287-9331 16-6-82

BAS, 7 pièces, boiserie, impeccable, garage, rue Lajeunesse, motel Jarry, idéal professionnel. \$550/mois. Bonnes références. 387-8498 15-6-82

PRES COMPLEXE DESJARDINS, 41-2 rénové, cuisinière, réfrigérateur, \$325. 277-3870 17-6-82

METRO BEAUBIEN-JEAN-TALON, 3 1/2, luxueux, tranquille, béton insonorisé, références exigées. 6745 rue Châteaubriand, 272-4219, 388-7091 21-6-82

SNOWDON, Westmount, près métro, 5 1/2, totalement rénové, avec sous-sol fini, foyer, boiserie, stationnement, \$600/mois. Libre: 526-1467 17-6-82

les plaisirs du BRIDGE

L'expérience appuie l'habileté

par Charles-A. Durand

Des spectateurs trouveront le joueur Sud fort fantaisiste. La Dame de pique fut jouée qui enleva le dernier atout des adversaires. Alors l'As, le Roi et la Dame de coeur furent joués dans le but d'écarier un trèfle pendant et comme sur la Dame de coeur le Valet d'Ouest fut fourni, le déclarant défaussa sa deuxième perdante de trèfle. Ainsi il prit 12 levées de jeu avec cette main qui malgré son grand nombre de points pouvait faillir à donner le contrat de 4 piques.

En effet Sud avait toutes les raisons de ne pas vouloir passer par l'impassé pour capturer le Roi de pique. Si celle-ci n'avait pas réussi le déclarant aurait perdu 1 pique, 2 trèfles et l'As de carreau.

En réalité, en jouant de la sorte, même si les deux adversaires avaient fourni un atout, le Roi serait resté seul en dehors comme carte maîtresse. Le joueur en agissant ainsi diminuait les chances d'une coupe d'un troisième coeur sur lequel il était nécessaire d'écarier un trèfle.

Dame chance récompensa Sud d'avoir bien joué, c'était la seule manière rationnelle de triompher... Trop souvent dans le jeu des cartes les impasses sont exploitées pour la pure perte des déclarants: la main d'aujourd'hui est d'une évidence à toute épreuve, où l'As devait être joué à la première carte d'atout. Le raisonnement était d'une mathématique des plus simples, la difficulté était pour le déclarant de bien s'astreindre à faire un plan de jeu dès la première carte.

Entame: le Roi de trèfle par Ouest.

L'ouverture normale est bien de 1 trèfle par l'équipe Nord-Sud qui n'ouvre pas ses majeures à 4 cartes en première ou en deuxième position. Et l'entame du Roi de trèfle fut capturée par l'As du déclarant. Comptant ses perdantes, celui-ci se vit bien exposé à perdre son contrat si l'impassé au Roi d'atout ne réussissait pas.

Réfléchissant bien, il jugea mieux de ne pas tenter cette impasse quoiqu'il joua le Valet de pique comme perche tendue dans le but de voir apparaître le Roi. Ouest ne plaça pas le Roi et le mort joua l'As sur lequel le Roi tomba.

Appartements/logements à louer

OUTREMONT grand duplex, adjacent parc, 4 chambres, nouvelle cuisine en Formica, 1 1/2 s.b., garage, \$875/mois, appelé le soir et dimanche: 342-4221 15-6-82

OUTREMONT, appartement moderne, chauffé, 809 Bloomfield, \$450. Tél.: 272-0351 ou 761-6439 21-6-82

OUTREMONT, appartement 8 1/2, chauffé, en béton armé, moderne, 2 salles de bain, \$850. Tél.: 272-0351 ou 761-6439 21-6-82

SNOWDON, haut duplex, 6 1/2, chauffé, cuisine neuve, références. \$500. 486-3830 17-6-82

CARRÉ VIGER, LIBRE 1^{er} JUILLET, petit appartement, rez-de-chaussée, 2 c.c., complètement rénové, jardin à l'arrière, ensoleillé, boiserie, décapée, \$350/mois. 842-5874 21-6-82

OUTREMONT, duplex, 1^{er} étage, 9 1/2, 3 c.c., sur cul de sac, près Université, excellent pour professionnel, \$850/mois. Matin 9 à 11h, après 7h. 738-9883 15-6-82

OUTREMONT, chemin Côte-St-Catherine, très grand 4 1/2, 3ème d'un triplex, vue sur parc et montagne, \$450. 276-7975 15-6-82

OUTREMONT, bas duplex, 5 1/2, stationnement, \$450/mois, chauffé, calme, idéal pour couple tranquille. 276-5935 19-6-82

PROXIMITÉ Télé-Métropole, rénovés, stationnement, 3 logements à louer: \$85-1159, 271-9837 17-6-82

CEDAR, à 2 pas hôpital Général de Montréal, 1 1/2-3 1/2, 1^{er} juillet. Concierge 935-5321 17-06-82

CHERRIER, superbe 5 1/2, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, rez-de-chaussée, 1 c.c. idéal pour couple ou personne seule. \$510. 521-0832, ou 521-4413 15-6-82

AHUNTSIC, 3 1/2, logement meublé, rénové, tranquille, personne seule, 1^{er} juillet. 381-8104 15-6-82

AHUNTSIC, bas duplex, sous-sol décoré, 3 chambres, bureau 2 bains, 3 stationnements, tapis, ventilateur, broyeur, lave-vaisselle, armoires, cadre, \$575. Pour rendez-vous: 384-4836, 6 à 9 p.m. 18-6-82

CÔTE-DES-NEIGES, les appartements Rockhill, 4 1/2, 1 1/2 salle de bain, vue panoramique, 1^{er} août, garage, 733-2266, appelé jours de semaine après 18h 17-6-82

Autos/Motos

RENAULT 30, 1979, excellente condition, air climatisé, manuelle, 331-0011, 336-3697 15-6-82

Bureaux à partager

ESPACE de bureau à partager, St-Joseph et Papineau, pour professionnel. 524-5957 19-6-82

Bureaux à louer

AU COEUR MEME du Village de Notre-Dame-de-Grâce, bureaux nouvellement aménagés pour psychothérapeutes. Renseignements lundi au vendredi, 9h30 à 16h30. 284-9328 21-6-82

Commerces à vendre

CAFÉ-RESTAURANT à vendre. Bon achalandage, chiffre d'affaires intéressant. Prix abordable. Tél.: 418-867-1361, ou écrire: Café La Borée 110 rue Joly, Rivière-du-Loup 18-6-82

LIBRAIRIE-PAPETERIE dans l'est, inventaire \$27,000 environ, prix \$20,000. Offre possible, voir pour coup. 252-1236 BERGERON courtier 15-6-82

Condominium à vendre

LUXUEUX, condominium au Royal York à Outremont, 2 c.c. s. à manger séparée, cuisine rénovée, foyer, \$130,000, pas d'agent. Jour: 273-6881, soir: 270-6202 17-6-82

Condominium à vendre

CONSULTATION: Pariez, gagnez sur la boxe. Sachez la technique. Bienvenue aux "boxeurs professionnels". Cours pratiques de boxe (hommes et femmes). Cours: Français/anglais. Dactylo 935-4194 16-6-82

OUTREMONT, Lajoie, rez-de-chaussée, 8 1/2, spacieux, vitraux artistiques, excellente condition. \$64,000. Vente privée. 278-5452, soir, 343-7620 jour 15-6-82

Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Brossard: 676-6155. Miami (Edouard): 1-305-759-0055 J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

Il aurait eu 24 ans, mardi...

Riccardo Paletti meurt à son premier départ

(AFP et PC) — Riccardo Paletti est parti. Pour toujours. Tragiquement, sans avoir pu boucler son premier tour de piste en Grand Prix.

Le pilote italien, qui aurait eu 24 ans mardi prochain, est décédé sur la table d'opération moins de 3 heures après avoir été victime d'un terrible accident des premières secondes du Grand Prix du Canada.

C'est la première fois que Paletti prenait un départ de formule un.

À la suite d'un accrochage impliquant plusieurs voitures au feu vert libérant les 26 voitures, le Français Didier Pironi, installé en «pole position» n'a pu démarrer. Dans la confusion plusieurs voitures se sont accrochées et l'Osella de Riccardo Paletti a percuté la Ferrari de Pironi. Coincé dans sa voiture à moitié coupée en deux, il n'a pu être dégagé avant que sa monoplace ne prenne feu.

Le Pilote brésilien Raul Boesel qui se trouvait devant l'Italien Riccardo Paletti, a expliqué comment il avait vu et vécu ces minutes dramatiques: «J'étais en 21e position sur la grille de départ, juste devant Paletti. Je crois que Didier Pironi en pole position n'a pu démarrer. Nous étions très loin derrière et nous n'avons rien vu. Lorsque j'ai vu la Ferrari arrêtée devant moi, je n'ai pu l'éviter. Je me suis porté à gauche mais j'ai accroché la roue arrière de la voiture de Pi-

roni. Ma suspension a cassé. Paletti s'est encastré entre la boîte de vitesse et le moteur de la Ferrari. Pironi a bondi hors de sa voiture. Nous nous sommes précipités vers la voiture de Paletti mais elle a immédiatement pris feu».

Tous les pilotes avaient pu éviter la Ferrari sans problème, mais Paletti ne l'a jamais vu et l'a percutée à une vitesse estimée à 150 kilomètres-heure, une vitesse atteinte en une centaine de mètres seulement, propulsant la voiture numéro 28 plusieurs dizaines de mètres plus loin.

Pironi s'est immédiatement porté à l'aide de Paletti en compagnie de préposés à la sécurité mais le pilote italien était coincé dans sa voiture. Comble de malheur, le feu a pris sous celle-ci quelques secondes après le choc quand de l'essence s'est répandue sur un élément brûlant.

L'incendie a duré une trentaine de secondes et a été circonscrit grâce à l'intervention immédiate de responsables de la sécurité oeuvrant avec des extincteurs chimiques, aidés par un courageux employé de Ferrari.

Mais il a fallu plus de 20 minutes pour dégager le malheureux Paletti, qui avait le volant ainsi que les deux genoux dans les poutres, d'après un employé affecté à la sécurité qui a assisté à la scène, Richard Dezell. Un des premiers rapports de l'hôpital indiquait que l'aorte était perforée et le diaphragme déchiré et que des médecins tentaient à ce mo-

ment de lui sauver la vie en l'opérant d'urgence.

Arrivé au plus haut niveau de la compétition automobile, Paletti avait réussi à se qualifier pour le Grand Prix de San Marino, mais son embrayage grille (cruelle ironie quand on sait que c'est la même mésaventure qui est arrivée à Pironi à Montréal et a causé indirectement l'accident) ne lui avait pas permis de faire un mètre et il avait abandonné.

À Détroit, la semaine dernière, il s'était également qualifié mais il avait cassé son moteur pendant le réchauffement et n'avait pas pris le départ.

Depuis ses débuts en formule un, il avait échoué à 5 reprises pour prendre place sur la grille.

Riccardo Paletti, le seul pilote de formule un à porter des lunettes (il était myope), avait commencé à se distinguer en 1978, en formule super-ford, et était passé à la formule 2 l'année suivante. Il était né le 15 juin 1958 à Milan.

Le commentateur Jacques Moreau, du réseau TVA, affirmait l'avoir vu bouger légèrement et Pironi répond qu'il était conscient quand il s'est approché de lui avant l'incendie. Mais tous les autres témoins visuels interrogés assurent qu'il était inconscient.

Dans l'esprit de tous les gens du milieu rencontrés, à l'exception de Niki Lauda, il s'agit d'un accident de course qui

n'implique aucune responsabilité, un peu comme dans le cas de l'accident qui a coûté la vie à Gilles Villeneuve.

Lauda a cependant critiqué l'emploi d'une poudre chimique qu'il juge inefficace pour combattre un incendie causé par de l'essence. «Il y avait sur place le produit qu'il fallait mais on l'a utilisé trop tard», a-t-il souligné.

Mais de toute façon, ce n'est pas l'asphyxie qui a mis la vie de Paletti en danger, mais la collision avec la Ferrari.

C'était seulement le deuxième Grand Prix auquel prenait part le célibataire qui allait avoir 24 ans mardi et la première fois qu'il parvenait à se qualifier, puisqu'il avait profité de l'absence de la majorité des voitures de l'Association des constructeurs de formule un pour obtenir une place sur la grille au Grand Prix de San Marino à Imola.

L'accrochage Paletti-Pironi a également impliqué Paul Boesel (March), Elio Salazar (ATS) et Geoff Lees (Theodore), mais seul ce dernier, ainsi que Paletti évidemment, n'ont pu prendre le deuxième départ de la course, donné deux heures plus tard.

Au cours de celle-ci, Nigel Mansell (Lotus) s'est accroché avec Bruno Giacomelli et a dû lui aussi prendre le chemin de l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'une fracture à l'avant-bras.

Nelson Piquet remporte le Grand Prix du Canada, sur Brabham turbo

Grand Prix de formule un dramatique à Montréal avec l'accident mortel du jeune Riccardo Paletti sur la ligne de départ, mais Grand Prix sportif également, avec la victoire du Brésilien Nelson Piquet qui a permis au nouveau moteur BMW turbocompressé de signer son premier succès.

Et au succès de Piquet et de BMW est venu s'ajouter le triomphe de toute l'écurie Brabham puisque l'Italien Riccardo Patrese, le vainqueur de Monaco, a pris la deuxième place sur la deuxième voiture, mue par un moteur atmosphérique Cosworth, de Bernie Ecclestone.

À ce triomphe, il faut ajouter la 3e place du Britannique John Watson qui a dû aux panes d'essence de l'Italien Andrea de Cesaris (Alfa Romeo) et de l'Américain Eddie Cheever (Talbot) dans les tous derniers tours, de monter sur le podium et de consolider sa position en tête du championnat du monde des conducteurs acquis il y a une semaine, après sa victoire à Detroit.

Pendant le même temps, les hommes qui partageaient les honneurs du pronostic sur la grille de départ, connaissent une déroute complète.

Pironi (Ferrari), parti en «pole position», mais avec sa voiture de réserve lors du second départ (la monoplace percutée par le malheureux Paletti étant inutilisable) a très vite cédé le commandement à Arnoux avant de complètement rétrograder.

Les Renault de Arnoux et Prost, un moment aux talons de Piquet, devaient disparaître de la course presque simultanément, Arnoux au 29 e tour sur un tête-à-queue et Prost

au 30 e, moteur explosé. Pour Piquet, vainqueur au Brésil en début de saison mais déclassé pour poids non conforme, n'avait pas gagné de grand prix depuis Hockenheim (RFA) au mois d'août 1981.

«Je n'ai eu aucun problème avec les pneus. Je ne craignais qu'une chose: être à court d'essence. Je n'ai appris le décès de Riccardo Paletti qu'en rentrant au stand à la fin de la course. Je ne suis pas en faveur d'un départ en mouvement. Le problème n'est pas là, nous sommes groupés au moment du départ et c'est le moment le plus risqué dans une course. Si le départ est donné en mouvement, le pilote se reforme dès le premier virage et le risque d'accident resurgit.»

Après deux heures d'interruption, un nouveau départ devait être donné mais sans Jarier, équipier de Paletti, ni le Britannique Geoff Lees (Theodore). Par contre Pironi, qui avait envisagé un moment de renoncer, avait pris place sur la grille avec sa voiture de réserve.

On apprendait au même moment, depuis l'hôpital, que Riccardo Paletti avait l'aorte perforée et le diaphragme déchiré, et que les médecins de l'hôpital Royal Victoria «tentent de lui sauver la vie».

Les 24 voitures s'élançaient cette fois sans encombre, mais des le premier tour Guerrero (Ensign) et Henton (Tyrell) sortaient de la piste, et au suivant Giacomelli (Alfa Romeo) et Mansell (Lotus) s'accrochaient, ce dernier étant blessé et installé sur une civière.

Les vétérans Richard Spénard et Marc Dancose ont pris les deux premières places à l'issue de la course de Honda disputée hier matin sur le circuit Gilles-Villeneuve. L'Ontarien Ronald Lauson a pris la troisième place de cette épreuve ponctuée de plusieurs protêts.

Un peu plus tard au cours de la journée, le champion américain Dale Singleton a devancé l'Américain Steve Gervais lors de la course de motocyclettes, dans la catégorie formule un. Les deux pilotes Yamaha ont devancé le légendaire Yvon Duhamel, qui a terminé une quarantaine de secondes derrière eux sur Kawasaki.

En classe 250 (formule deux), monopolisée par des Yamaha, l'Ontarien Martin Schubert, l'Américain Hugh Humble et le Québécois Alan Labrosse ont terminé dans l'ordre, Claude Leroux et Steve Bragg, deux autres pilotes du Québec, se sont classés respectivement au 5e et 11e places, tandis que Ben Lair

n'a pu terminer. En formule un, Jean-Yves Ferland (Suzuki) et Michel Mercier (Kawasaki) se sont suivis en 12e et 13e positions, alors qu'un dernier Québécois, Bernard Gagnon, n'a pu compléter.

En ouverture de programme, Scott McColl (Datsun 710), Barry Couston (Cortina) ont rafilé les trois premières positions d'une course de voitures de production du championnat québécois.

La veille, samedi, Tim Coconis avait devancé Norm Hunter de 14 secondes pour remporter la course de formule Atlantique et le premier prix de 10,000 \$. Dan Marvin a terminé à 50 secondes du vainqueur. Il s'agit de trois Californiens pilotant des Ralt RT-4.

Suite à ce résultat, Coconis domine le championnat après quatre épreuves, avec 59 points, contre 49 pour Mark Moore, huitième à Montréal, 48 pour Whitney Ganz, 10e samedi, 47 pour Hunter, 44 pour

Pendant ce temps Arnoux (Renault) avait pris la tête à Pironi dès le deuxième passage et Piquet (Brabham BMW) gris la 3e place à Prost (Renault).

Au 15e tour, Patrese passait de Cesaris, puis Cheever pour la 4e place alors que Lauda abandonnait peu après.

Pendant que le ciel s'assombrissait de plus en plus, Pironi, qui avait continuellement rétrogradé (9e au 20e passage) s'arrêtait pour changer ses pneus et faire rajouter un peu d'essence dans son réservoir.

Mais un double coup de théâtre se produisit en tête de la course, alors que Patrese venait de doubler Prost pour la 3e position et qu'Arnoux semblait reprendre du terrain à Piquet, l'homme de tête, les deux Renault-Turbo étaient éliminées presque simultanément: tête-à-queue pour Arnoux au 28e tour et moteur explosé pour Prost, au suivant.

Mais l'intérêt sportif était de courte durée parce que quelques minutes plus tard la nouvelle que tous redoutaient depuis trois heures, tombait: Riccardo Paletti avait succombé à ses blessures.

Dans ces conditions, le cavalier-sec de Nelson Piquet, le champion du monde 1981, la démonstration de son tout nouveau moteur BMW Turbo, et la 2e place de son coéquipier Riccardo Patrese, passait quelque peu au second plan.

À 10 tours de l'arrivée, les deux Brabham séparées par 13 secondes, devançaient de Cesaris de 21 secondes, Cheever de 24, Watson de 52 et Daly de 1 min. 85 sec, alors que tous

Hubert Phipps, quatrième sur le circuit Gilles-Villeneuve, 39 pour Marvin, et 31 pour Rogelio Rodriguez, 15e samedi.

Lors de la course de formule Ford, les Ontariois Scott Goodyear, Gord Cullen et Wolfgang Hoffman se sont livrés une lutte épique, terminant dans l'ordre à une seconde d'intervalle. Brian Malcolm a été le meilleur Québécois en 6e place, tandis qu'un favori, Richard Spénard, a dû s'arrêter dès le troisième tour à cause de problèmes de bougies et s'est contenté du 33e rang sur 40 partants.

Le père et la mère de Gilles Villeneuve ont assisté aux derniers essais de formule un sur le circuit Gilles-Villeneuve, samedi, un ami de longue date de la famille les ayant convaincus de se rendre sur l'île Notre-Dame pour se changer les idées.

«Nous étions dans l'épingle, a commenté le père, Séville Villeneuve, au même endroit où Gilles a perdu son aileron lors de la course de l'an dernier.

«Dans notre tête, il était toujours là. Mais après quelques minutes, on a décidé qu'on n'en avait assez. Ma femme, d'ailleurs, était très près des larmes.

«Alors, on s'est mis à marcher ici et là, rencontrant une foule de gens que l'on connaissait déjà.»

Séville Villeneuve a monté dans une roulotte pour discuter avec le pilote Ferrari Didier Pironi, qui avait eu une mésaventure avec Gilles lors du Grand Prix d'Imola.

Plus tôt, Pironi avait admis qu'une des raisons de l'absence de son nouveau coéquipier Patrick Tambay à Montréal était une marque de respect en l'honneur de Gilles, qu'on n'a pas voulu remplacer devant les siens.

les autres rescapés étaient à un tour ou plus.

Mais il était dit que ce Grand Prix tragique ne se terminerai pas normalement. Quelques minutes avant l'arrivée, alors que l'on croyait les positions acquises, Cheever et de Cesaris tombaient en panne sur la piste, presque au même moment.

Ainsi derrière le double Brabham, Watson méritait d'une 3e place qui lui permettait de consolider sa première place au championnat du monde.

«Je suis satisfait de mon résultat. Il s'inscrit dans la lignée de ma victoire de la semaine dernière à Detroit (E.-U.). Au moment du départ, j'ai vu que Pironi (Ferrari) était immobilisé en pole position. Je n'ai su qu'au tiers du circuit qu'un accident s'était produit, a déclaré Watson.

Le départ du Grand Prix du Canada un, 8e épreuve du championnat du monde, a été donné à 16h15, soit une heure bien tardive mais pour cause de football.

Le match d'ouverture de la Coupe du monde en Espagne

occupait les écrans de télévision à l'heure où habituellement le Grand Prix est disputé.

Le vainqueur, parmi les 26 pilotes à s'élancer pour 70 tours de 4.410 km (277.830 km) du circuit Jacques-Villeneuve, ne devait être connu qu'à 19h45.

Au moment du départ, les voitures à moteurs turbocompressés occupaient le devant de la scène, avec le Français Pironi (Ferrari) en «pole position», son compatriote René Arnoux (Renault) à ses côtés, et un autre Français, Alain Prost (Renault) et le Brésilien Nelson Piquet (Brabham BMW), juste derrière.

Quand le feu est passé au vert, Pironi qui occupait la «pole position» n'a pu démarrer, plusieurs voitures se sont accrochées. Parmi elles, l'Osella de Riccardo Paletti (ITA) qui s'encastra dans la Ferrari de Pironi. La voiture du jeune pilote italien, qui prenait son premier départ en formule Un, prit feu immédiatement.

La course était arrêtée, un nouveau départ serait donné.

Nouvelle rupture des négociations

(AFP) — Les concessions aux règlements techniques de formule un, proposées par les constructeurs «légalistes» et acceptées dans un premier temps par Bernie Ecclestone, le président de l'Association des constructeurs (F.O.C.A.), ont finalement été repoussées par ce dernier, samedi après-midi à Montréal.

Pendant le même temps, le président de la Fédération internationale (F.I.S.A.), M. Jean-Marie Balestre, faisait d'autres propositions que les constructeurs (Alfa Romeo, Ats, Ferrari, Osella, Renault et Toleman) jugeaient «inefficaces sur le plan de la sécurité et lourdement discriminatoires pour certains constructeurs».

Dans un communiqué, les constructeurs «légalistes» précisent par avance qu'ils ne participeront pas à «des championnats de monoplace autres que celui de formule un régi par la convention de la concordance». «Un document de nature contractuelle qu'ils respecteront jusqu'à fin 1984, et demandent aux autres signataires d'en faire autant». Ceci pour couper cours au projet du président Balestre qui argue des difficultés résultant de la clause d'unanimité de cette convention.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur.
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268658, Cable MARIION
Telecopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés

Québec
Toronto
Vancouver
Sherbrooke
Kitchener
Gaspé
Hinton
Montréal
Calgary
Rimouski
Saint-Hyacinthe
Sept-Îles
Coaticook
Ottawa
Edmonton
Trois-Rivières
Gatineau
Malaise
Amos

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Ne polluez pas...

Protégez

vos avenir!



Le Brandy **METAXA** de Grèce vous invite à participer au concours **METAXA** de la

Coupe du Monde de Soccer

parrainé par

CKAC 73
et
LE DEVOIR

Vous pouvez gagner un voyage pour deux (2) personnes à Madrid et assister au match final de la Coupe du Monde de Soccer le 11 juillet 1982. Le voyage, qui aura lieu du 9 au 18 juillet 1982, comprend: le transport aérien aller-retour Montréal/Madrid; huit (8) nuits dans un hôtel **** avec petits-déjeuners; \$1,500. d'argent de poche, et deux (2) billets de loge pour assister au match final de la Coupe du Monde de Soccer.

Règlements: Pour participer au concours, il faut soit remplir le coupon ci-joint, ou communiquer par téléphone au programme «Les Amateurs de Sport» de Pierre Trudel entre 18 h 15 et 19 h 15 à CKAC 73. Le tirage aura lieu le vendredi 18 juin à 18 h 30 au cours de l'émission «Les Amateurs de Sport» de Pierre Trudel. La personne gagnante aura un temps limité pour répondre à une question mettant à l'épreuve sa connaissance du soccer.

Le concours s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus.

Les employés du journal LE DEVOIR, de CKAC 73, de SCHENLEY CANADA INC. ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.

Les prix devront être acceptés comme tel et ne pourront être échangés contre une somme d'argent.

Les coupons de participation devront parvenir à CKAC 73 au plus tard le 17 juin 1982 à minuit.

Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés, et tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

RETOURNER CE COUPON À
LES AMATEURS DE SPORT

CKAC 73

C.P. 730, SUCC. «A»
Montréal, Qué. H3C 4A3

Nom
Adresse App.
Ville Code Postal
Téléphone Domicile Travail



SPORTS

Wallach frappe un circuit au champ opposé, en 10e

Les Expos balayent la série contre les Cubs

par Daniel Caza

de la Presse Canadienne

Les Expos ont été irrésistibles face aux Cubs de Chicago au Stade Olympique. Hier, ils l'ont emporté 5-3 en 10 man-

ches grâce à un circuit de deux points de Tim Wallach, après deux retraits, balayant ainsi la série de trois matchs en fin de semaine.

Wallach s'est élancé sur le premier tir de Willie Hernandez et la balle a franchi la clô-

ture de droite alors que Jerry White était installé au premier but. Il s'agit de son premier point produit victorieux cette saison.

«Je l'attendais depuis longtemps ce point produit victorieux, a-t-il lancé. Je suis heureux de contribuer aux succès des Expos, mais ça procure toujours une sensation spéciale de donner la victoire à son équipe.»

«C'est la première fois depuis que je suis dans les majeures que je réussis un circuit au champ opposé. Mais j'en frapperai sûrement d'autres puisque les artilleurs adverses ont commencé à me lancer des prises au coin extérieur du marbre.»

Les Expos ont maintenant remporté leurs quatre derniers matchs et ils se retrouvent à seulement deux parties de la tête de la section Est de la Ligue nationale que détient les Cardinals de St. Louis, inactifs hier en raison de la pluie. En fait, le séjour des Expos à domicile se résume à cinq gains en six rencontres.

«C'est bon de terminer une série à domicile sur cette note, a dit le gérant Jim Fanning. J'ai l'impression que nous sommes en excellente position de rejoindre les Cards plus tôt que prévu.»

Les Cubs, quant à eux, ont encaissé un 13e échec de suite, égalant ainsi un record d'équipe établi en 1944.

Le vétéran receveur gaucher Woody Fryman (4-2) a mérité le triomphe en oeuvrant de manière impeccable pendant une manche. Le gaucher Hernandez (2-4) écoipa pour sa part d'une deuxième échec en autant de jours face aux redoutables canons montréalais qui ont encore une fois frappé en lieu sûr en dix occasions.

Si les frappeurs s'en sont donné à cœur joie contre les lanceurs des Cubs, Tim Raines s'est pour sa part dégoûté les jambes contre le receveur Keith Moreland.

Raines a frappé trois coups sûrs en autant de présences officielles au bâton et il a volé trois buts, assez facilement. Blessé à une jambe au début de la saison, le marchand de vitesse des Expos n'avait pu se rendre justice sur les sentiers. Mais depuis une dizaine

de jours, il a nettement repris ses allures de voleur de grands chemins.

Raines avait expliqué sa baisse de régime en soutenant que les lanceurs adverses lui prêtaient une attention spéciale, mais qu'il volerait davantage de buts quand les Expos auraient affronté toutes les équipes. C'est maintenant chose faite à l'issue de cette série contre les Cubs, et les arguments du joueur de deuxième-but semblent avoir eu un fond de vérité.

«Maintenant, les lanceurs n'ont plus de secrets pour moi. J'ai analysé leur élan vers le marbre, tous leurs trucs et je suis en mesure de prévoir leur jeu. Ça fait une différence. J'aurai désormais le dessus sur les lanceurs», a-t-il déclaré.

Les Expos se sont inscrits au tableau dès la manche initiale en frappant les lanceurs du lanceur débutant Tom Filer, qui a remplacé à pied levé Dickie Noles. Celui-ci devait en effet commencer la rencontre au monticule, mais il s'est blessé au genou quelques heures avant le match.

Tim Raines a obtenu un simple et il a volé le deuxième. Il s'agissait là de son 100e larcin en carrière dans les majeures. Raines a ensuite été

poussé au marbre par le simple de Terry Francona, lequel a à peine traversé l'avant-champ.

En deuxième reprise, les Expos ont ajouté un deuxième point à la suite d'un mauvais lancer de Filer. Tim Wallach, qui frappait en lieu sûr dans un septième match consécutif, a d'abord signé un double au champ opposé. Il est ensuite passé au troisième sur le ballon frappé profondément au centre par Warren Cromartie, avant de compter sur la bève du lanceur des Cubs, qui en était à son deuxième départ seulement dans les majeures depuis son rappel des filiales, le 2 juin dernier.

Le troisième point des Expos réalisé en troisième, a été le résultat d'un simple d'Al Oliver après un retrait. Ce coup sûr faisait compter Raines qui avait préalablement obtenu un simple et commis son deuxième larcin du match.

Les Cubs ont cependant réduit la priorité des Montréalais à un seul point en quatrième sur le circuit de deux points de Leon Durham, pour qui il s'agissait d'un sixième circuit cette saison. Durham a

propulsé le deuxième tir du lanceur débutant Steve Rogers par-dessus la clôture de droite.

En quatrième, Filer a retrouvé son aplomb après toutefois avoir permis aux Montréalais de bonder les sentiers après un retrait. Quoi qu'il en

soit, il s'est tiré d'impasse en forçant Francona à frapper une chandelle au receveur et dans un hallon au champ centre.

En septième manche, Steve Rogers a perdu la faible priorité qui lui avait été offerte par ses coéquipiers. Il a d'a-

bord alloué des simples successifs à Larry Bowa et au frappeur suppléant Danny Dawson après un retrait. Puis, après avoir forcé Bump Wills à frapper un faible ballon dans la gauche, Ryne Sandberg a obtenu un simple produisant le point égalisateur.

Gareau triomphe au Maski-Courons

La Montréalaise Jacqueline Gareau l'a emporté hier dans le 20 kilomètre lors du Maski-Courons, à Saint-Gabriel de Brandon.

Jacqueline Gareau a enlevé les honneurs, mais elle n'a cependant pas réalisé sa meilleure performance de l'histoire de cet événement, ayant remporté l'épreuve en 1:18.45 en 1981, comparativement à 1:11.41 cette année. Elle a mérité sa troisième victoire de l'histoire de cette épreuve qui a attiré quelque 8,500 coureurs cette année. Elle a devancé, par quelque huit minutes, Suzanne Blanchette de St-Eustache, à 1:19.28 et Elaine

Maheu de Montréal, à 1:25.33.

L'Ontarien Paul Steeds a franchi un peu plus d'une minute au record du 10 km du Maski-courons, enregistré l'an dernier par Daniel Bésin de Beauport. Steeds a terminé l'épreuve avec un temps de 31 minutes, 19 secondes et cinq centièmes, performance qui a relégué aux oubliettes le chrono de 32:28.04 du Québécois Bésin, absent de la compétition.

Derrière Steeds, de Toronto, les deux suivants à franchir le fil d'arrivée ont été Mark Holman, d'Innisville, avec 32:08.05 et Blair Rosser, de Toronto, avec 32:14.88.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi
Montréal 9, Chicago 8
St-Louis 7, New York 3
Pittsburgh 1, Philadelphie 0
San Diego 6, Houston 2
Los Angeles 11, Cincinnati 1
Atlanta 5, San Francisco 3

Samedi
Montréal 7, Chicago 5
Atlanta 10, San Francisco 5
Pittsburgh 9, Philadelphie 2
New York 6, St-Louis 2
San Diego 4, Houston 0
Los Angeles 4, Cincinnati 3

Hier
Montréal 5, Chicago 3
Atlanta 5-1, San Francisco 1-2
Cincinnati 4, Los Angeles 2

Ligue Américaine

Vendredi
Toronto 2, Oakland 1
Baltimore 9, New York 4
Boston 6, Cleveland 2
Milwaukee 6, Detroit 6
Californie 6, Chicago 5
Kansas City 3, Seattle 2
Minnesota au Texas, remis

Samedi
Oakland 8, Toronto 1
Boston 6, Cleveland 1
Californie 3, Chicago 0
Baltimore 5, New York 3
Detroit 7, Milwaukee 3
Seattle 3, Kansas City 2
Texas 4, Minnesota 3

Hier
Oakland 7, Toronto 5
Seattle 7, Kansas City 1
Californie 7, Chicago 4
Milwaukee 13, Detroit 5
Cleveland à Boston, remis
New York à Baltimore, remis
Minnesota au Texas, 2

Aujourd'hui
(Lanceurs prévus)
Oakland (5-7) à Toronto, Goltz (1-3), 12 h 30
Detroit, Morris (8-5) et Udjour (0-0) à Cleveland, Barker (7-3) et Brennan (0-1), 2 h 15
Milwaukee, Haas (3-3) à Baltimore, McGregor (7-4), 19 h 35
Boston, Ekersley (6-4) à New York, Guidry (7-1), 20 h
Minnesota, Williams (2-4) à Kansas City, Splitter (5-4), 20 h 35
Texas, Tanana (2-7) à Seattle, Beattie (2-4), 22 h 35



Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	moy.
Blackwell	22	5	0	3	.227
Carter	178	48	10	35	.270
Cromartie	192	45	5	19	.234
Dawson	224	68	10	30	.304
Francona	118	38	0	6	.322
Gulden	1	0	0	0	.000
Mills	22	6	0	1	.275
Miller	16	1	0	2	.063
Norman	22	7	1	4	.318
Oliver	203	65	6	37	.320
Raines	219	64	2	17	.292
Speier	178	42	2	16	.336
Taveras	35	2	0	1	.057
Wallach	187	58	8	31	.210
White	46	9	1	7	.196

Buts volés: Raines, 24; Dawson, 13; Carter, Cromartie, Francona, Oliver et Wallach, 2; Taveras, 1.

Les lanceurs

	g	p	pm	rb	moy.
Burris	9-9	51	28	20	4.91
Fryman	4-2	23	9	12	3.52
Griffin	0-0	0	0	0	0.00
Gulickson	4-5	80	37	52	4.13
Lea	4-2	63	20	39	2.86
Palmer	1-0	11	3	10	2.45
Reardon	3-0	35	7	23	1.77
Rogers	7-3	107	24	75	2.02
Sanderson	5-4	78	23	46	2.64
Smith	0-1	18	1	6	2.95

Parties sauvées: Reardon, 10; Fryman, 4; Smith, 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	35	24	.593	—
MONTRÉAL	31	24	.564	3
PHILADELPHIE	30	26	.536	2
NEW YORK	30	28	.517	4 1/2
PITTSBURGH	26	29	.473	7
CHICAGO	21	39	.350	14 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
ATLANTA	36	22	.621	—
SAN DIEGO	34	23	.596	1 1/2
LOS ANGELES	29	32	.475	8 1/2
SAN FRANCISCO	27	34	.443	10 1/2
HOUSTON	25	34	.424	11 1/2
CINCINNATI	25	34	.424	11 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	37	20	.648	—
DETROIT	35	20	.636	1
BALTIMORE	30	27	.526	7
MILWAUKEE	30	28	.517	7 1/2
CLEVELAND	27	29	.482	9 1/2
NEW YORK	26	29	.473	10
TORONTO	27	32	.458	11

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CALIFORNIE	35	25	.583	—
KANSAS CITY	33	24	.579	1/2
CHICAGO	32	26	.552	2 1/2
SEATTLE	31	30	.508	4
OAKLAND	28	33	.459	7 1/2
TEXAS	18	33	.353	12 1/2
MINNESOTA	14	47	.230	21 1/2

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Samedi
Montréal 1, Edmonton 0
Jacksonville 2, Toronto 0
New York 2, Tampa Bay 0

F.-Lauderdale 2, Chicago 1
San Diego 2, Portland 1, conf.
Vancouver 2, Seattle 1, prol.
San Jose 3, Tulsa 2
Demain
F.-Lauderdale à Montréal

LIGUE NORD-AMÉRICAINNE

Section Est

	pl	g	p	bp	bc	pb	pts
NEW YORK	13	11	2	30	16	28	92
TORONTO	15	9	6	27	20	23	77
MONTRÉAL	13	7	6	17	15	14	57
CHICAGO	12	3	9	17	27	16	34

Section Sud

	pl	g	p	bp	bc	pb	pts
FORT LAUDERDALE	17	11	6	35	31	32	96
TAMPA BAY	16	7	9	25	30	22	64
JACKSONVILLE	14	6	8	21	26	21	57
TULSA	14	5	9	24	30	24	54

Section Ouest

	pl	g	p	bp	bc	pb	pts
SAN JOSE	14	9	5	23	18	20	72
VANCOUVER	13	8	5	21	22	17	63
SAN DIEGO	13	7	7	22	23	17	55
EDMONTON	13	5	8	17	25	14	40
PORTLAND	13	5	8	17	14	13	39
SEATTLE	13	4	9	19	21	17	39

(Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, quatre points pour une victoire en prolongation. Un point boni pour chaque but compté jusqu'à un maximum de trois par match. Aucun point boni pour un but en prolongation ou en prolongation.)

Plus de 100,000 personnes à l'ouverture du Mondial
La Belgique surprend l'Argentine 1-0

BARCELONE (d'après AFP, Reuter, AP) — Quatre ans après leur finale victorieuse de Buenos Aires, les Argentins ont été battus 1-0 par la Belgique à l'ouverture du Mondial, hier.

Les vice-champions d'Europe ont mérité leur succès pour le plus grand nombre d'occasions qu'ils ont su se créer et la domination qu'ils ont exercée dans un match où les champions du monde en titre furent étrangement timorés.

Les Belges ont obtenu la récompense de leur efforts à la 63e minute, lorsque Vandenberghe s'est retrouvé démarqué au centre de la défense argentine. Il a accepté une longue passe de Vercouteren, un des meilleurs joueurs sur le terrain, pour battre astucieusement le gardien argentin.

Pourtant, les hommes de Cesar Luis Menotti, grâce aux dribbles chatoyants et aux pieds magiques de Diego Maradona, avaient, dans les premières minutes, pris la direction du jeu. Ils auraient même pu prendre très tôt l'avantage par un tir de Diaz, à la 4e minute, après un mauvais dégagement de la défense belge.

Le roi Juan Carlos, d'Espagne, a déclaré ouverte au Nou Camp de Barcelone la 12e Coupe du monde à l'issue d'une cérémonie grandiose et riche en couleurs, suivie par près d'un milliard et demi de téléspectateurs.

Plus de 100,000 personnes ont suivi dans le plus grand stade d'Europe, finalement bien rempli pour la circonstance, les évolutions de 2,000 danseurs et figurants, qui ont précédé sur le terrain pendant une cinquantaine de minutes les acteurs argentins et belges du match d'ouverture.

La cérémonie s'est déroulée en trois temps. Le premier, diffusé seulement par la télé-

vision espagnole, a consisté en une série de danses folkloriques illustrant les différentes régions d'Espagne et principalement, la Catalogne.

La deuxième partie du spectacle fut une sorte d'hommage au football à travers le monde, avant la formation par les figurants de la colombe de la paix du peintre Pablo Picasso, dont on célèbre cette année le centenaire de la naissance.

10,000 ballons ont été ensuite lancés dans les airs, puis un enfant en maillot aux couleurs de la Catalogne a lâché un ballon d'ou s'est échappé une colombe blanche.

Après de brèves allocutions de Mm. Pablo Porta, président de la Fédération espagnole de football (en espagnol et en catalan) et Joao Havelange, président de la Fédération internationale de football association (F.I.F.A.), le souverain espagnol a prononcé les mots traditionnels:

«Je déclare ouverte la 12e coupe du monde de football». La compétition pouvait véritablement commencer. Dans les tribunes, les supporters argentins, beaucoup plus nombreux que les Belges, ont déroulé leurs drapeaux nationaux et

des banderoles proclamant «Les Malouines sont argentines» qui ont été enlevées avant l'arrivée du roi Juan Carlos.

Pour la première fois dans l'histoire de la coupe, ce sont 24 équipes qui s'affronteront pour conquérir le titre prestigieux de champion du monde.

Cinquante-deux matchs, 4,580 minutes de football alléguées sur un mois (la finale aura lieu le 11 juillet), des centaines de milliers de spectateurs et des centaines de millions de téléspectateurs: le Mondial espagnol sera le plus important jamais disputé et aussi le plus suivi. L'organisation d'une compétition d'une telle ampleur n'a pas manqué de soulever bien des problèmes.

La réfection ou la construction de certains stades est à peine achevée, la vente des billets est loin de satisfaire tout le monde et les questions de sécurité donnent des cauchemars au comité d'organisation présidé par Raimundo Sampaio qui a été lui-même très contesté.

Financièrement parlant, la Coupe du Monde devrait dégager des bénéfices et n'aura

done pas coûté une peseta aux Espagnols.

Parmi les 24 équipes engagées, cinq anciens vainqueurs tenteront de réitérer leur exploit: le Brésil (déjà triple champion), l'Italie (deux fois vainqueur), l'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest et l'Argentine, tenante d'un titre acquis en 1978 contre les Pays-Bas en finale (3-1).

Jusqu'à présent, le titre est revenu six fois à des équipes d'Amérique du Sud contre cinq fois à des formations européennes.

Spinks conserve son titre

ATLANTIC CITY (Reuter) — Michael Spinks a conservé son titre de champion du monde des poids mi-lourds (version WBA) en battant, samedi, son aspirant Jerry Celestine par arrêt de l'arbitre à la huitième reprise.

Connors bat McEnroe

LONDRES, Reuter — A une semaine de l'ouverture du tournoi de Wimbledon, l'Américain Jimmy Connors a pris un avantage psychologique sur son compatriote John McEnroe en le battant 7-5, 6-3, hier, en finale du tournoi du Queen's club de Londres.

Le match prenait une importance particulière dans la longue rivalité qui oppose les deux hommes car il se déroulait sur gazon et dans le cadre d'une épreuve que McEnroe domine depuis trois ans.

Connors s'est imposé facilement en deux sets. L'élément majeur de la rencontre a été la relative faiblesse du service de McEnroe qui s'est ainsi exposé aux excellents retours de service de Connors.

À la fin du match, McEnroe a tenu à souligner que la blessure à la cheville qui l'avait empêché de participer aux Internationaux de France ne l'avait nullement fait souffrir.

Connors s'est déclaré satisfait de sa forme actuelle mais il a reconnu que McEnroe n'avait pas joué au maximum de ses moyens.

Deuxième victoire d'affilée du Manic

EDMONTON (PC) — Thompson Usivan a marqué son quatrième but de la saison, sur une passe de Dragan Vujovic, dans la dixième minute de jeu, et il a ainsi permis au Manic de Montréal de remporter une deuxième victoire consécutive à l'étranger, par la marque de 1-0 contre les Drillers d'Edmonton, devant près de 5,500 personnes, samedi soir.

Le Manic termine donc son voyage sur la Côte ouest, avec deux victoires en trois matchs. Le Yongolave Dragan Vujovic, qui jouait pour la première fois sur une surface naturelle depuis son arrivée, s'est fort bien tiré d'affaires, montrant une belle dextérité tout au long de la rencontre avant que l'instructeur, Eddie Firmani, le remplace à la 75e minute de jeu.

Le Manic a probablement joué son meilleur match de la saison. À la première demie, l'offensive montréalaise a été sans reproche, bien aidée par ses défenseurs. Mais le Manic a été chancelant en deuxième demie puisque l'adversaire a touché le poteau à deux reprises alors que le gardien montréalais, Victor Nogueira, était battu.

Le Manic disputera son prochain match à Montréal, face aux Stingers de Fort Lauderdale, demain.

ECHOS — Le capitaine du Manic, Tony Towers, n'a pas revêtu l'uniforme, toujours incommode par une blessure à une cheville... La victoire à Edmonton était la première du Manic sur une surface naturelle.

BIRMINGHAM, (AFP) — Après vingt et un mois sans succès, l'Américaine de 38 ans Billie-Jean King a renoué avec la victoire en remportant hier le tournoi sur gazon de Birmingham, aux dépens de la Sud-Africaine Rosalyn Fairbanks 6-2 et 6-1.

King, six fois championne de Wimbledon, n'a mis que cinquante et une minutes pour vaincre sa jeune adversaire, après avoir bataillé ferme pendant plus de deux heures, hier matin en demi-finale, pour éliminer sa compatriote Betsy Nagelsen (6-3, 6-7, 6-4).



Tim Raines, des Expos, salue la foule, au deuxième but, après avoir réussi le 100e vol de but de sa carrière, en première manche. Il s'agit de son 22e but volé cette saison. (Photolaser CP)



Larry Holmes.

Holmes: pas de rival à l'horizon

LAS VEGAS (AFP) — L'Américain Larry Holmes, souriant, détendu et manifestement peu marqué par les coups déçus de la veille par son challenger, son compatriote Gerry Cooney, n'a pas parlé de retraite, samedi matin, lors de la traditionnelle conférence d'après-match.

La monstrueuse menace

La menace nucléaire, écrivait Karl Jasper il y a 25 ans, donnera une autre structure à la conscience politique. Quand les hommes prendront conscience que l'annihilation de la vie de tous est en jeu, un revirement intérieur spectaculaire se produira. A l'échelle de la planète, ce revirement est encore à venir. Cependant, pour des millions de nos contemporains, la menace nucléaire devenue plus concrète par la multiplication et la proximité des installations ou celle annoncée par des projets de déploiement d'armes défensives ou offensives suscitent une réaction de plus en plus large.

Ces derniers mois en Europe de l'Ouest, des rassemblements nombreux et gigantesques ont prouvé la vivacité du sentiment anti-nucléaire, la pénétration de la pensée pacifiste et le potentiel considérable véhiculé par ces regroupements. Jeudi dernier, 16 chefs d'État réunis à Bonn pour le Sommet de l'OTAN ont dû subir la compétition d'une manifestation de 400.000 pacifistes, le plus important rassemblement de l'histoire de la République fédérale d'Allemagne. Samedi, à New York, 700.000 personnes venues de tous les horizons et d'une même espérance ont défilé devant le siège des Nations-unies, où se tient une assemblée spéciale sur le désarmement. On n'avait jamais rien vu de tel dans la république. Tous les records de l'histoire ont été battus.

Ceux qui font la politique ne verront pas dans ces protestations une résistance insurmontable. Ils réaliseront cependant l'ampleur nouvelle des émotions, des engagements et des actions suscitées par la crainte de l'armement nucléaire, la dimension des transferts d'argent vers la défense et la perception des risques de toute nature qu'imposent le déploiement et la prolifération de cet armement.

Dans les démocraties de l'Ouest, ces grands mouvements de l'opinion publique ont des effets d'entraînement certains. Qui niera, par exemple, l'impact de l'opinion publique sur la conduite de la guerre au Vietnam et finalement sur le désengagement américain? Qui niera le poids absolument déterminant de l'opinion publique dans l'affaire du Watergate et la démission du président Nixon? Si les mouvements pacifistes de l'Ouest maintiennent et agrandissent leurs pressions actuelles qui sont devenues importantes, leur cause pourrait devenir un facteur politique non négligeable.

Certes, l'existence et la multiplication de l'armement, son installation sur les terres et dans les mers, son déploiement dans l'atmosphère ne doivent pas cesser d'être mises en question. Un sentiment d'épouvante naît devant l'affirmation que toute estimation du potentiel nucléaire dans le secteur militaire pourrait

déjà nous échapper. Cependant, la course se joue entre deux grandes puissances dont l'une n'a pas à subir les pressions de l'opinion publique et dispose des moyens les plus absolus pour réduire la moindre rumeur et la protestation la plus limitée.

Au slogan «la paix par le désarmement» un groupe restreint de citoyens opposaient à New York le slogan «la paix par la sécurité».

Aussi insatisfaisante et inquiétante qu'apparaît cette perspective, elle demeure la seule possibilité dans les circonstances. D'ailleurs, peu importe ce que diront les diplomates à la tribune des Nations-unies, la seule véritable protection pour l'humanité tient aux résultats de la négociation entre l'Union soviétique et les États-Unis au sujet des limites et des contrôles de l'armement nucléaire.

Le *New York Times* signalait, hier, les retards de l'Administration Reagan, voire même son hésitation, à proposer aux Soviétiques la reprise des négociations. En effet, après avoir répété sur toutes les tribunes électorales qu'ils désavouaient les résultats sur la non-prolifération, les mécanismes de contrôle et la notion de détente elle-même, voilà qu'en cueillant le pouvoir, les hommes de Reagan héritaient de cette nécessaire négociation. Le retard qu'ils ont mis à la relancer, la croissance des budgets militaires, les hésitations à reconnaître les résultats de la négociation SALT 2, ne sont pas étrangers à la relance de la contestation en Europe et en Amérique et aux craintes des leaders politiques européens et des chefs de gouvernements alliés à Washington.

Les Soviétiques, pour leur part, regretteraient la fin de non-recevoir qu'ils ont opposée au projet du secrétaire d'État Vance en 1977. Certes, ils disposent d'une avance considérable en Europe, grâce au déploiement de leurs missiles SS-20. Cependant, l'escalade de l'armement nucléaire, la définition et l'implantation de nouveaux systèmes de défenses plus sophistiqués imposent à l'Union soviétique, à ses citoyens et à ses alliés, des choix budgétaires de plus en plus exorbitants.

La pression de l'opinion publique internationale, les discussions dans les forums internationaux n'auraient-ils pour effet que d'assurer la reprise des négociations entre Washington et Moscou, leur nécessité serait indiscutable.

La négociation est en effet la seule alternative à la multiplication des installations, à la recherche de nouvelles applications de l'armement nucléaire et à la monstrueuse menace.

Même si cela est bien mince, on doit mettre sa confiance dans cette négociation, en dehors d'elle, le risque se fera de plus en plus envahissant.

Jean-Louis ROY

Non au patriotisme aveugle

Contrairement à sa visite en Grande-Bretagne, préparée et attendue depuis longtemps, et qui apportera à l'ensemble du monde chrétien et du monde tout court des fruits de compréhension et de rapprochement de très grande portée, le court séjour de Jean-Paul II en Argentine, improvisé par la subtile diplomatie vaticane, n'aura pas eu tout le retentissement qu'il aurait pu avoir en Amérique latine. Il faudra une autre occasion pour que l'évêque de Rome, dans ce continent où les catholiques sont si nombreux, et où se joue en partie l'avenir du tiers-monde, aille au cœur des problèmes aigus de liberté et de justice qui se posent dans cette Amérique.

En Argentine, en effet, comme dans la plupart des autres pays d'Amérique du sud, se pose à une échelle massive et angoissante le problème de la justice pour les masses appauvries et des moyens de déblocage, avec l'économie, la vie sociale et politique. Elle même déchirée par les divisions politiques et idéologiques, l'Eglise latino-américaine est néanmoins entrée au cœur de ces débats et de ces combats. Ainsi une partie de ses évêques et de ses prêtres ont souvent lié l'avenir de la foi et du progrès aux régimes autoritaires, parfois tortionnaires, qui y tiennent lieu de gouvernement. D'autres, au péril de leur vie, ont opté pour une solidarité inconditionnelle avec les pauvres et les victimes des violations des droits fondamentaux.

Le pape devra tôt ou tard aller lui aussi au cœur de ces questions et dépasser les fragiles «équivalences» théologiques et les prudentes «pastorales» qui, pour préserver une unité artificielle dans l'Eglise, risquent de sacrifier, comme on l'a trop fait dans l'Europe des années trente et quarante, les victimes innocentes de gouvernements et de polices barbares. Jean-Paul II pourra sans doute le faire s'il donne suite à son

projet, réitéré à l'un des dictateurs les plus brutaux du monde contemporain, le général Augusto Pinochet, d'aller au Chili l'an prochain.

Cette clarification s'imposera d'autant plus que ces régimes, prompts à mettre de côté les droits fondamentaux et la commémoration le plus élémentaire, ne dédaignent pas, à l'occasion, révéler leurs abominables excès du manteau de l'Eglise. Même si le pape fait bien attention à ne pas «faire de politique», les gouvernements ne manquent pas de faire de la politique avec la religion et avec les voyages du souverain pontife.

A cet égard, Jean-Paul II a su éviter l'utilisation que comptait faire de son voyage en Argentine la junte du général Galtieri. Plus avisé que les évêques argentins qui ont donné plus d'importance aux revendications territoriales qu'à la recherche d'une solution négociée au litige des Malouines, le pape aura continué à Buenos Aires une mission de paix et de compassion à l'égard des victimes de la guerre.

Des manifestants auraient voulu que le pape bénisse la «juste guerre» des «Malvinas». Il a plutôt rappelé qu'aucune guerre d'agression n'est juste, qu'il faut aller à la table de négociation tenter de résoudre les différends politiques et territoriaux, et que les pays qui déclenchent des invasions armées portent une lourde responsabilité dans l'affaiblissement de la paix qui menace aujourd'hui toute la planète. Au lieu de se laisser emporter par le nationalisme et un patriotisme aveugles et dangereux, la pape a invité les jeunes de la nouvelle génération, ces jeunes qui sont les premiers tués sur les champs de bataille, à opter pour la paix et à suivre l'appel qui jaillit du plus profond d'eux-mêmes.

Il aura fallu hélas que les Argentins voient la victoire leur échapper aux Malouines et que les mauvaises nouvelles des lourdes pertes anglaises arrivent à

Londres pour que l'opinion publique dans ces deux pays, d'abord favorable à la manière forte sinon à la guerre, commence à se raviser. Tel est peut-être le spectacle le plus affligeant des derniers conflits: comme si elles n'avaient aucune mémoire des hécatombes et des holocaustes des dernières guerres, les populations sont promptes à réclamer ou à appuyer le recours aux armes, comme si la justice d'une cause justifiait à priori la guerre et son indicible prix.

Le message du pape, même s'il ne sera guère écouté aux îles Falkland, au Liban, aux frontières de l'Iran et de l'Irak, se confond néanmoins avec la sagesse politique et avec les nécessités nouvelles que commande la survie même de l'humanité. Aucune nation n'est à l'abri de la guerre; aucune guerre n'appartient aux seuls belligérants; tous les pays et les institutions internationales portent la responsabilité de prévenir les conflits et d'en trouver la solution.

Pour que ces convictions viennent à influencer les gouvernements, même ceux qui se prétendent croyants, il faudra que dans l'opinion publique et dans les peuples eux-mêmes, la cause de la paix trouve de plus en plus de militants. A cet égard, il faut regretter que le pape, à sa manière un des «grands de ce monde» et qui est bien reçu d'eux, quitte à n'avoir guère d'influence sur leurs politiques injustes ou belliqueuses. — n'ait encore trouvé le moyen de rencontrer les simples croyants qui luttent et parfois meurent pour la paix et la justice.

Sa seule visite en Argentine a valu à des centaines de prisonniers politiques d'être libérés par la junte. Quel réconfort, quel espoir n'aurait-il pas suscités en rencontrant l'une de ces dizaines de milliers de familles qui, dans le silence de l'Eglise officielle, cherchent leurs membres disparus?

Jean-Claude LECLERC

L'ALLIANCE ATLANTIQUE



LE MOT DU SILENCIEUX

Les temps durs durent

La jeunesse dure le temps que l'on veut, la vieillesse le temps que l'on peut.

Si nous ne sommes pas assurés que le ciel existe, arrangeons-nous pour nous en faire un ici bas.

Pour être d'un parti, il faut faire vœu d'obéissance servile, de partialité: en périodes électorales, l'intérêt du parti recommande au militant la malhonnêteté intellectuelle, en suppléant.

Les frustrations sont les tristes vieilles filles des tentations repoussées.

La chasteté est l'assassinat par strangulation de la sexualité.

Le culte de l'image en politique est le signe le plus évident de sa décadence. Cette pratique est la version profane et moderne du fétichisme religieux des civilisations primitives.

De toute les créations du génie humaine, celles qui ont choisi Dieu pour modèle sont les plus grossières.

Le lâche a peur de tous les risques, sauf du plus grave: le mariage.

C'est le jour même de leur mariage que les conjoints d'une union d'intérêt célèbrent leurs noces d'argent.

Le mariage a ceci de commun avec le téléphone que l'on fait parfois erreur de numéro.

Ne chargez pas trop votre curriculum vitae si vous ne voulez pas que l'on dise que vous avez épuisé votre avenir dans votre passé.

Je ne comprends pas les hommes de s'étonner que Dieu n'intervienne pas davantage dans les affaires du monde. Les guerres qu'ils n'ont jamais cessé de se faire ne suffisent-elles pas à prouver qu'ils peuvent se passer de sa médiation pour régler entre eux leurs petites affaires?

Le Démon n'a pas eu besoin de s'incarner; depuis qu'il y a des hommes, l'humanité n'a jamais manqué de créatures sataniques qui ont fait diablement mieux que lui.

C'est le vêtement qui a fait le prix du nu.

L'éloquence de la chair est muette.

Il y a des paresseux qui se surm-

ment; ils s'épuisent à inventer des expédients qui leur permettent de ne rien faire.

«L'Enfer, c'est le froid», dit Bernanos. Ce serait moins la haine que l'indifférence.

Si l'excès en tout est un défaut, est également un défaut l'excès de mesure.

J'ai un penchant pour l'équilibre.

Il y a des laideurs repoussantes; mais il y a autant d'orgueilleuses beautés qui nous repoussent.

En politique, pour solutionner un problème, la meilleure façon d'y arriver est d'en susciter un autre.

Il n'y a pas de crimes parfaits, mais il y en a de réussis.

«Hors de l'Eglise pas de salut, ou «soyez poli et vous serez sauvé».

Conseil d'un mari à sa femme bavarde: «Ne dis rien; contente-toi de parler».

Quand on se regarde dans un miroir, on lui en veut parfois de ne pas faire mieux.

Il est difficile de prendre la vie comme elle vient, notamment quand elle s'en va.

L'éternité, ça n'en finit plus, spécialement les cinq dernières minutes.

Albert BRIE

INACTIVITÉ

Une conférence internationale s'impose sur le Proche-Orient

Un groupe de personnalités de divers milieux a publié une déclaration le jeudi 10 juin sur l'invasion du Liban par l'armée d'Israël. Depuis, le gouvernement israélien a annoncé un cessez-le-feu, mais l'essentiel de cette déclaration garde toute son actualité. En voici le texte intégral.

Des milliers de civils palestiniens et libanais, femmes, hommes et enfants sont en train de se faire massacrer par les troupes israéliennes à la suite de l'invasion massive du Liban. Ces massacres d'innocents perpétrés sous les ordres du gouvernement Begin ont été condamnés par tous les peuples du monde, incluant le forum de l'Organisation des Nations-unies.

La menace d'une guerre généralisée dans la région s'accroît de façon alarmante, risquant de dégénérer en conflit mondial en impliquant les principales puissances.

L'actuel gouvernement en Israël continue de défier les décisions du Conseil de sécurité des Nations-unies d'arrêter les combats et de retirer ses forces d'invasion du Liban.

Les organisations populaires québécoises sont concernées par cette situation explosive et exigent de nos gouvernements et des Nations-unies une action immédiate pour obtenir les cessez-le-feu et le retrait des envahisseurs israéliens.

Non seulement le droit à la souveraineté

et à l'autodétermination du peuple palestinien est nié, mais l'oppression s'est accrue de façon alarmante dans les territoires arabes conquis militairement par les forces israéliennes d'occupation.

Ni la paix ni la justice ne pourront régner au Moyen-Orient avant que les droits légitimes du peuple palestinien soient reconnus, tels que proclamés par les Nations-unies. Sans paix ni sécurité pour les peuples arabes, pas de paix et de sécurité pour le peuple israélien.

La seule solution possible pour cette situation dangereuse et tragique est que les deux grandes puissances tiennent la Conférence internationale sur le Moyen-Orient, y inclus l'OLP. La tenue de cette Conférence a déjà fait l'objet d'un accord entre les USA et l'URSS et, c'est maintenant le moment d'agir et de la tenir. C'est la seule voie pour un règlement général qui pourra garantir la paix, la sécurité et l'indépendance de tous les peuples du Moyen-Orient incluant les peuples d'Israël et Palestiniens.

Cette action en défense de la paix mondiale et du respect de la justice et de la liberté au Moyen-Orient, et de façon urgente au Liban, est revendiquée par la vaste majorité des organisations et individus au Québec. Cette conférence de presse veut exercer les pressions nécessaires sur les gouvernements canadien et québécois afin que les Nations-unies appellent la tenue immédiate d'une telle conférence.

Robert GARRY, géographe, U. De MtL; Jocelyne LAMOUREUX, Ligue

des droits et libertés; Soeur Leila RAFAEL, de l'Entr'aide Missionnaire; Bernard COUTURE, Fédération des Comités de parents; Yvon MADORE, SUCO; Raphael RYBA, comité pour la paix au Proche-Orient; Révérend Daniel POURCHOT, Conseil luthérien du Québec; Père Anthony GABRIEL, Église orthodoxe; Yolande GEADAH, Mouvement québécois pour combattre le racisme; Edouard Martin SLOAN, Conseil québécois de la paix; Louise HAREL, députée de Maisonneuve; André MORIN, Centrale de l'enseignement du Québec; Laurette CHRETIEN, Ligue des femmes du Québec; Sylvio GAGNON, Confédération des syndicats nationaux; Robert DEMERS, Fédération des travailleurs du Québec; Jean SAINT-DENIS, Centrale de l'enseignement du Québec; Révérend Donald W. PIPE, Église unie du Canada; Claude DE MESTRAL, pasteur, Conseil oecuménique; Dr. George TSOUKAS, Comité hellénique de la paix; André Albert SAINT-LAURENT, Fédération des comités de parents; Robert QUEVILLON, CISO; Montserrat ESCOLA, Jeunesse néo-démocratique pour la paix; Antoine CHEHLA, Comités d'appui, Mouvement national libanais; Adrien OUELETTE, député de Beauce-Nord; Roland DUSSAULT, député de Châteauguay; Ginette KEROACK, Rassemblement des citoyens de Montréal; Gilles RHEAUME, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; Guy BISAILLON, député de Ste-Marie.

LETTRES AU DEVOIR

Sauf vot' respect... MM. les spécialistes

Moi, je suis pour. C'est une question de principe. «Pour tout ce qui est contre». Aussi, je supporte la cause des médecins spécialistes. Ils sont, eux, contre «l'injustice et l'exploitation».

C'est mon voisin le chômeur qui m'a tout expliqué. Mon voisin a un cousin dont la belle-sœur a une sœur qui travaille pour un ami qui est le meilleur ami d'un médecin spécialiste. De fil en aiguille, c'est à la source des malheurs de ce dernier que je suis remontée, par le biais de mon voisin le chômeur. Pensez donc, le pauvre homme (non, pas mon voisin, le spécialiste) avec toutes ses dépenses...

D'abord, la maison de Westmount (vous me direz: quelle idée d'acheter là où ça coûte le plus cher)? — je vous réponds: les libérés sont libres. Moi, je suis une vraie libérale!; et puis les deux voitures (des volvos: c'est du solide, et modeste. Enfin, je veux dire, on n'exagère pas); le chalet, la piscine (intérieure... c'est plus pratique en hiver «pour se tenir en santé», pas vrai?); puis le volier tout neuf, pour le plus jeune des fils, celui qui vient de terminer son baccalauréat en littérature française (des lettres... on n'a pas idée; par les temps qui courent, ça ne vous fait pas manger de la viande tous les jours, j'en sais quelque chose, croyez-moi) et puis ceci, et puis cela, «et puis quoi?» ai-je dit à Urbain (Urbain, c'est mon voisin) «il a tout ce qu'il veut, celui-là de quoi se plaindre-il?» ... C'est alors qu'Urbain m'a regardé droit dans les yeux, qu'il a tendu son index gauche vers mon nez (le droit lui manque, je n'ai jamais su pourquoi) et qu'il m'a répondu «Eh bien voilà! tout ça maintenant, il faut qu'il le paye!»... J'ai reçu le saint esprit d'un coup. Bon dieu! \$100.000, par an, pour tout ça, c'est pas beaucoup... et avec l'inflation... alors j'ai compris: Urbain et moi, on a de la chance: on n'a rien. Pas même de dette. Alors, vous pensez bien, on n'a pas de raison de se plaindre.

Bon. Mais ce n'est pas la pire. Le pire, c'est «l'injustice». Pourquoi est-ce que nos spécialistes à nous, ceux du Québec seraient moins payés que ceux de l'Ontario, je vous le demande? Comme le dit monsieur Desjardins: «UNE, INJUSTICE». Il paraît même qu'il s'agit d'un écart de 24%... Bon, je ne suis pas mesquin. Si mon salaire à moi montait d'un coup de 24%, je n'aurais même pas \$2.000 de plus. Alors vous pensez bien, pour si peu, je ne vais pas me battre. Mais

24% de \$100.000, ça fait tout de même \$24.000! On ne rit plus; avec ça c'est comme qui dirait qu'on peut faire vivre une famille (pas celle d'un médecin spécialiste, me direz-vous, mais peut-être bien celle d'un chômeur). A ce compte-là, c'est la vie d'une famille, si je puis m'exprimer par une métaphore, qui est en jeu, pas vrai? on comprend tout de suite le... poids... de la lutte. N'empêche que pendant qu'Urbain m'expliquait tout ça, je réfléchissais. Et j'ai bien vu que quelque chose n'allait pas. Je me disais que je me contenterais bien du 14%, à ce qu'il paraît, on leur offre, à ces médecins spécialistes, 14% de \$100.000, ça doublerait le mien, de salaire...

Alors, mon salaire à moi serait si bas que ça?

A qui la faute? Comme venait de me l'expliquer Urbain, il aurait été naïf de croire que se put être celle des médecins spécialistes, ou de tous ceux qui ont un «gros» revenu... vous pensez bien, avec tout ce qu'ils payent d'impôts! Ils contribuent, eux, aux recettes de l'État, n'est-ce pas? «eh comment!» me direz-vous. Bon.

A qui la faute? soyons logiques. Si ce n'est pas la faute de ceux qui font beaucoup d'argent, ce ne peut être que celle de ceux qui n'en font pas beaucoup. (Ils contribuent comment aux recettes de l'État, ceux qui n'ont pas un sou, hein?). Bon. Et qui fait moins d'argent qu'un chômeur?

Alors, j'ai dit à Urbain que si mon salaire à moi était si bas, c'était peut-être de sa faute à lui. Oui.

Eh bien, vous me croirez si vous voulez, il m'a pas compris. Pas du tout. Et il m'a foutu à la porte. Comme ça. Depuis ce temps-là, on ne se parle plus. Pourtant, j'aurais cru... quelqu'un qui semblait si bien comprendre ce que c'est que l'injustice, l'exploitation...

Jocelyne DORAY

Montréal, 1er juin

Un système productif inhumain

Le système productif ne tenant plus aucun compte des valeurs ni de la limite humaine, c'est à croire que la civilisation régresse avec le temps.

Avec le progrès, on ne fait plus aucune différence entre les robots et les hommes. A la régie de l'Assurance-maladie du Québec, sous prétexte d'ordres reçus, les auxiliaires en informatique presque toujours des femmes, doivent s'exécuter à une vitesse vertigineuse car constamment menacées de licenciement si elles ne parviennent pas à se dépasser au rythme du son. Il ne faut absolument pas connaître un terme à leurs capacités physiques. Comme il s'agit d'effectuer un travail sur écrans cathodiques, la tâche imposée sans répit, sans l'expérience de la besogne, il est impossible d'ima-

giner ce qu'on peut très tôt en ressentir comme séquelles: troubles de la vue, douleurs au dos, courbatures, maux de tête mais surtout grande fatigue nerveuse, devant l'évidence, pour ce genre de travail du moins, il serait indispensable de reconnaître à chaque employé le droit de «se tenir qu'à ses propres limites et sans la moindre inquiétude de congédiement. Au besoin, il lui faudrait même jouir du privilège de se défendre.

Pourtant, il doit bien exister des employeurs assez intelligents pour traiter hommes et femmes avec gratitude et respect. Si la sottise n'est synonyme d'aucun métier depuis le temps qu'on nous le chante sur tous les tons, peut-être devient-il urgent de la déloger à l'échelle supérieure. Et puis, l'autorité ne s'improvisant point, il est inadmissible d'accorder le commandement aux dirigeants sans l'expérience vécue dans toute son intensité de leur instructions absurdes. Supprimer au prix de la santé et l'équilibre social, ce régime ne servira bientôt qu'à multiplier les dingues. La complaisance avec laquelle on cherche à minimiser les graves méfaits attribués à l'abus de pouvoir, c'est véritablement un scandale et de quoi donner une rage de dents même à un édenté. La question n'est pas d'encourager la paresse, loin de là. Mais concernant le système productif, il devient urgent de trouver des dirigeants pour le repenser autrement. Pour tout dire, un travail qu'un patron pourrait humainement accepter pour lui-même sans y laisser son humeur et sa peau, quel adulte désireux de gagner sa croûte n'aimerait pas lui offrir ses services.

Puisque tout est conquête, je rêve pour ma part de ce patron digne de son titre comme de ma confiance la plus vaste.

Esther FREVE

Québec, 12 avril.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$95.00 par année; six mois, \$50.00; trois mois, \$28.00. À l'étranger: \$105.00 par année; six mois: \$55.00; trois mois: \$30.00. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3381 (lignes groupées).

Malgré les fermetures

La presse écrite est loin de l'agonie

par
Jean-Paul de Lagrave

L'auteur est historien de l'information.

Le 22 mars 1981, CBC faisait vivre à ses téléspectateurs les 24 dernières heures du *Courier*, un quotidien de qualité rattaché à la chaîne King, qui avait décidé sa suppression.

Ce docudrame, «Final Edition», dans le contexte de la disparition de deux grands journaux d'Ottawa et de Winnipeg, à la suite de la chute du *Montreal Star* et du *Montréal-Matin*, posait au petit écran la question: l'information écrite, progrès ou déclin?

Il y a actuellement au Québec une atmosphère d'apocalypse créée artificiellement autour de cette question. Certains théoriciens, copiant servilement McLuhan, annoncent la fin de la presse écrite.

Ils ressemblent à ce philosophe qui refusait énergiquement de regarder dans la lunette de Galilée pour éviter de reconnaître que la terre tournait et qu'elle n'était pas une galette posée sur quatre colonnes dans l'espace.

Face à la réalité, personne ne peut parler sérieusement au Québec du déclin de l'information écrite. Bien au contraire. La presse écrite — qu'elle soit quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle — fait preuve d'une vitalité extraordinaire en prenant le tournant technologique qu'exige cette fin de siècle.

La génération de l'audiovisuel a imposé aux journaux et magazines des changements, des adaptations, des améliorations, des présentations différentes. Dans la plupart des cas, journalistes et gestionnaires ont pu relever le défi au point que l'écriture a pris une force nouvelle.

Il s'est même créé une complicité entre le journal et son lecteur. Il est possible de parler d'une fidélité indéfectible, fondée sur la crédibilité et la confiance. Selon l'Audit Bureau of Circulation (ABC), dont la spécialité est d'établir de façon of-

ficielle le tirage des journaux nord-américains, en 1981 la croissance du tirage des quotidiens au Québec a été de 3%, ce qui est nettement supérieur à la moyenne du continent.

D'après le sondage du «Communication Research Center», réalisé à la demande de la commission d'enquête Kent sur la presse, les quotidiens sont plus essentiels pour la communauté et présentent des opinions plus diversifiées que la télévision. «En moyenne», ces deux médias se valent, disent un peu plus de 40% des Canadiens, tandis que la radio ne semble plus intéresser qu'un quart de citoyens. Dans ce sondage, il apparaît que les 69% de Canadiens, qui lisent au moins cinq journaux par semaine, sont davantage instruits et ont un meilleur revenu que ceux qui se fient uniquement à la télévision pour s'informer.

Dans la revue *Le Trente* de janvier 1982, la présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Mme Raymonde Provencher, avait une baisse dramatique des cotes d'écoute de la radio et de la télévision» et ajoutait: «Les gens n'écourent plus l'information».

La télévision entre dans une ère de diversification qui va s'accroître avec la multiplication des canaux sur le câble, avec le développement de la télévision à péage, avec l'avènement du système de communication bi-directionnelle (vidéotex). Beaucoup de gens se battent pour accaparer la même minute d'attention du téléspectateur ébahi.

D'un autre côté, l'intérêt envers les journaux demeure fort. Depuis une dizaine d'années, le temps que les lecteurs consacrent à leur quotidien n'a pas diminué, et se situe à environ une demi-heure par jour.

Au Québec, l'information écrite entrevoit sans frayer, mais avec une ardeur juvénile, sa continuité dans le 21^e siècle. Elle ne boude ni satellites, ni laser. Elle saute à pieds joints dans la télématique. Elle taille de plus en plus son format selon sa clientèle et rajoint son écriture.

Les salles de presse se transforment et les journalistes font preuve d'une belle souplesse. *La Presse* de Montréal, on

ne tape plus sur la machine à écrire mécanique. On ne touche plus de papier. Face à l'écran vidéo, les journalistes écrivent dans l'abstraction absolue.

Le même quotidien lançait, le 28 octobre 1981, le premier journal électronique d'envergure au Québec. Avec l'aide du réseau de la télévision par câble Vidéo-tron, *La Presse* rejoint 500.000 foyers dans les régions de Montréal et de la capitale provinciale. Cette information, produite par les journalistes du quotidien, est répartie dans une cinquantaine de pages en semaine, et le double durant le week-end. Le journal est modifié plusieurs fois au cours d'une journée, afin de suivre l'actualité telle que perçue par *La Presse*.

Celle-ci se trouve encore au centre d'une autre innovation technologique au Québec. Il s'agit de l'édition nationale du *Globe and Mail* qui a été lancée à Montréal le 22 octobre 1980. Cette réalisation utilise le satellite canadien Anik 3 et le rayon laser. La retransmission du négatif d'une page prend une minute, de Toronto à Montréal. Cette édition compte chaque jour 27.000 exemplaires et 48 pages. Le *Globe and Mail* peut ainsi être lu, au Québec comme dans les autres provinces du pays, par 360.000 personnes.

Touchée par de nombreuses grèves, *La Presse* atteint cette année l'excellent tirage de 200.000 exemplaires sur semaine, et de 282.550 le samedi. Ce journal, qui célébrera son centième anniversaire de fondation en 1984, emploie quelque 1.365 personnes. Son chiffre d'affaires touche les \$83 millions. Le salaire hebdomadaire moyen du journaliste est de \$425. *La Presse* a des correspondants à Québec, Ottawa et Toronto, un collaborateur à Paris et un autre au Moyen-Orient.

D'après une recherche commandée par la commission Kent, les propriétaires de ce quotidien ont le pouvoir d'intervenir sur le contenu de l'information, mais ils ne l'utilisent pratiquement pas. En plus de contrôler *La Presse*, le président de Power Corporation, M. Paul Desmarais, a la haute main sur *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, *La Voix de l'Est* de Granby et *La Tribune* de Sherbrooke.

Seul ce dernier quotidien a connu une

diminution de lecteurs en 1981. En plus de la remontée de *La Presse*, particulièrement en raison de la transformation de son cahier des sports en format tabloïd, un changement semblable de la part de *La Voix de l'Est* a aussitôt haussé son tirage.

Mais c'est *Le Quotidien* de Chicoutimi qui, le premier au Québec, a osé changer son grand format pour un tabloïd. Depuis, en continu dialogue avec ses lecteurs, le journal ne cesse d'en voir grandir le nombre et de constituer, à côté de l'hebdomadaire *Progrès-Dimanche*, une grande presse régionale, peut-être la meilleure de ce calibre dans la province.

Fondé en 1964, pendant une grève de *La Presse*, *Le Journal de Montréal* détient le tirage le plus important au Québec, avec ses 320.000 exemplaires. Son frère jumeau, *Le Journal de Québec*, tire à 125.000 exemplaires. Le président de Québecor, M. Pierre Péladeau, ne parie que sur la presse tabloïd, «très dynamique et rapide», comparée aux quotidiens de grand format.

Ceux-ci se maintiennent toutefois dans la province. *La Presse* est mixte avec son tabloïd des sports. Mais *Le Soleil*, *LE DEVOIR*, *The Gazette* et *La Tribune* paraissent toujours en grand format. Il n'y a pas de doute, en raison même du succès des tabloïds, que le grand format est dépassé. Et que l'écriture de presse doit devenir de plus en plus nerveuse. D'où l'importance de ne plus publier de lourdes analyses d'universitaires dans le journal de tous les jours.

Cette écriture de presse vivante, on peut la lire habituellement dans les tabloïds quotidiens et dans de nombreux journaux hebdomadaires. Ceux-ci sont au nombre de 166 au Québec. Ils touchent un bassin de lecture de trois millions de personnes.

La longue tradition québécoise du journalisme régional n'est pas à la veille d'être brisée. Pour savoir ce qui se passe dans son coin de pays, il faut lire l'hebdo régional, même si tous les soirs on a pu regarder les bulletins de nouvelles à la télévision. En principe, un hebdo régional est lu sept jours par semaine. On le con-

sulte pour tout: l'ordre du jour de son cercle, celui du conseil municipal, l'horaire des cinémas, les soldes au centre commercial.

À côté de ces hebdo, il y a une floraison de journaux dits communautaires ou de quartier. Par exemple, à Montréal *Liaison Saint-Louis*, un mensuel tabloïd qui tire à 22.000 exemplaires et qui fait état d'une écriture collective.

Il y a davantage encore dans l'information écrite: la presse spécialisée. D'abord *Protégés-vous*, le magazine de l'Office de la protection du consommateur: 175.000 exemplaires. Pour sa part, *Hebdo-Science* porte la «bonne nouvelle scientifique» auprès des hebdo régionaux, des postes de radio et de télévision. Cette même entreprise tire *Québec-Science* à 25.000 exemplaires.

Autre succès de la presse spécialisée: *Décormag*, de Ginette Gaboury. Cette revue mensuelle de décoration intérieure compte 27.000 abonnés, tout en tirant à 58.000 exemplaires de langue française. Sans parler de l'édition de langue anglaise. Un autre mensuel important: *Aéromag* et ses 25.000 exemplaires traitant de l'aviation.

Pas un mois ne se passe sans que paraisse au moins une nouvelle publication spécialisée au Québec, le plus souvent au tirage modeste: *Politique*; *Conjoncture politique au Québec*; *Conjoncture et prévisions*. Ou une revue culturelle, comme *La Tournée*, de Québec, qui sort périodiquement ses 25.000 exemplaires.

D'autres feuilles fondent une presse alternative, comme *Presse-libre*, *La vie en rose*, *Le temps fou*. Ne pas oublier *Croc*, «l'humour bête et méchant» du Québec, qui se transmet dans 45.000 exemplaires.

D'autre part, 1.500 étudiants travaillent à la réalisation de plus de 80 publications différentes destinées à un public de 245.000 lecteurs, au sein de collèges et universités. Le tirage combiné de ces divers journaux frôle les 180.000 exemplaires. La plus typique de ces feuilles est *L'Infomane*, publiée chaque semaine en format tabloïd, au Cégep Bois-de-Boulogne.

Cette esquisse demeure évidemment incomplète. Elle n'indique que des points de repère à partir de la presse québécoise. Elle ne se penche pas sur l'information écrite en provenance des autres pays de la francophonie, des États-Unis ou de la Grande-Bretagne. Cette presse étrangère compte pourtant une clientèle importante.

Annouer la fin de l'écriture parce que des journaux disparaissent, c'est un peu gros. En effet, depuis les débuts de l'histoire de l'information au Québec, des centaines de journaux sont tombés. D'autres ont pris la relève. Dès l'apparition de la radio, des prophètes criaient la fin de la presse écrite au carrefour Marconi. Le même fait s'est produit dès que le petit écran est apparu dans les salons au Québec; des spécialistes ont échafaudé des théories montrant que le journal était dépassé, qu'il prendrait bientôt la porte de sortie.

Il s'est constitué dans la province toute une bibliothèque condamnant l'écriture en général et l'écriture de presse en particulier.

Mais les gens ont continué à lire, à acheter leur journal ou leur magazine. Les kiosques de presse regorgent de quotidiens, de périodiques, de revues et de livres divers.

S'il y a lecture, si toutes ces feuilles se vendent, il y a la presse, il y a un besoin banal. Lire est devenu un plaisir au Québec. C'est la différence d'avant l'ère électronique. La lecture n'est plus un devoir.

Le plaisir a remplacé le devoir, parce que le lecteur est déjà au courant de l'information par les bulletins donnés à la télévision ou à la radio. Le journal écrit lui permet de réfléchir sur l'événement, de mieux l'analyser.

Gavé d'images, le téléspectateur retrouve dans l'écriture journalistique son droit à l'imagination. Les signes de l'alphabet, on l'oublie souvent, constituent un condensé de toutes les images. Ces signes renferment aussi tous les sons humains. L'œil qui lit permet à l'esprit de suivre le rythme de sa pensée. C'est un visage de la liberté que l'être humain n'est pas prêt à abandonner, au Québec ou ailleurs.

Le Québec nucléaire

Pourquoi prendre les risques de Gentilly-2?

Cette déclaration est signée par MM. R. Julien, P. Berleur, J. Boucher et J.-G. Vaillancour, pour l'Alliance Tournesol (de Montréal) et par M. Gordon Edwards, pour le Regroupement pour la surveillance du nucléaire.

Si Hydro-Québec a le feu vert, le réacteur nucléaire de la centrale Gentilly-2 démarrera au début de juillet et il atteindra l'étape de criticité en septembre. La production d'électricité commencera au début de 1983. Le chargement de combustible a déjà été fait. Tout est prêt.

Comme d'habitude, le peuple du Québec n'a pas eu voix au chapitre. La mise en marche du réacteur nucléaire est considérée comme allant de soi, comme s'il n'existait aucune autre possibilité. Pourtant, en Autriche, on a vu la population, il n'y a pas si longtemps, voter à 51% pour que le premier réacteur nucléaire reste

inopérant et ce, malgré le fait qu'il soit déjà construit. Ici au Québec, aucune consultation publique n'a été prévue sur la mise en opération de Gentilly-2.

Le 14 mai dernier, Hydro-Québec a admis, par la voix de M. Joseph Bourbeau, que le nucléaire ne serait pas une source d'énergie avantageuse économiquement d'ici à la fin du siècle et qu'il n'était pas question de répéter l'aventure de Gentilly-2 dont le coût final dépassera d'un milliard l'estimation initiale. Néanmoins, Hydro-Québec argumente que la centrale Gentilly-2 lui assurera un minimum d'expertise dans le nucléaire et qu'après avoir tant investi, on ne pouvait se permettre d'attendre plus longtemps la mise en opération.

Dans la foulée d'une telle logique, on pourrait aussi conclure que les USA et l'URSS n'ont pas le choix et qu'après avoir dépensé des milliards pour fabriquer des armes atomiques, il serait dommage de ne pas s'en servir. Mais l'absurdité de cet argument saute aux yeux, car le coût humain et matériel venant de l'utilisation de ces armes serait infiniment supérieur à celui de leur construction.

Dans un domaine moins dramatique,

nous voulons démontrer que le coût entraîné par la mise en marche de Gentilly-2 risque d'être plus élevé que celui de sa construction. Nous avons un exemple qui illustre bien ceci en Gentilly-1. Cette centrale citron draine les fonds publics depuis plus de dix ans sans avoir à ce jour apporté quoi que ce soit au Québec. Un autre exemple est celui du réacteur nucléaire de Three Mile Island. Il a produit de l'électricité pendant environ trois mois et voici que la réparation du réacteur endommagé a déjà coûté \$300 millions et qu'elle dépassera probablement les \$2 milliards. Les propriétaires sont au bord de la faillite et il leur en aurait coûté beaucoup moins de ne jamais mettre ce réacteur en opération même une fois construit.

L'accident de Three Mile Island est techniquement connu comme le bris d'un petit tuyau du système de refroidissement. Selon les concepteurs, la probabilité qu'un tel accident arrive à Gentilly-2 pendant les 30 ans de vie du réacteur est plus que de 1 sur 4. Face à ceci, Hydro-Québec est couvert par une assurance de \$300 millions: à peine de quoi payer la réserve d'eau lourde qui serait perdue,

mais insuffisamment pour réparer les dégâts et nettoyer la centrale. Des accidents plus graves peuvent survenir qui contamineraient des espaces importants. Les Québécois ne peuvent se couvrir d'assurances pour de telles éventualités. Chaque propriétaire a sur son assurance une clause qui exclut les dommages causés par la contamination radioactive.

Notre argument est celui-ci: pourquoi les Québécois devraient-ils accepter les risques de l'opération de ce réacteur? Est-ce que l'erreur de jugement faite par Hydro-Québec au moment de prendre la décision de construire est une raison suffisante? Et puisque les Québécois ont à prendre les risques liés à l'opération de ce réacteur, n'ont-ils pas droit à un débat ouvert sur la question avant que la licence d'opérer ne soit accordée à Gentilly-2?

Le gouvernement du Québec s'est depuis longtemps engagé à ce qu'un débat public sur l'énergie nucléaire soit tenu. Il a même déclaré un moratoire en 1977, moratoire qu'il n'est pas question de lever pour plusieurs années à venir», a déclaré le ministre, M. Yves Duhaime, le 12 mai 1982. La construction de Gentilly-2 s'est cependant continuée pendant ce temps et Hydro-Québec prépare la mise en opération sans que les pour et les contre aient apporté leurs arguments. La décision de mettre en marche le réacteur nucléaire de Gentilly-2 est essentiellement politique et elle ne doit pas être laissée aux mains des ingénieurs et des bureaucrates qui ont bâti la centrale.

Certes, ne pas opérer Gentilly-2 va nous coûter de l'argent et Hydro-Québec comme les gouvernements et les citoyens trouvent qu'on a assez dépensé. Il est possible cependant qu'il nous en coûte davantage du fait de la mise en opération et ce, qu'il survive ou non un accident.

Considérons, par exemple, les coûts liés à la disposition des déchets radioactifs en provenance de Gentilly-2. Personne ne sait jusqu'où ça peut aller. Si l'Ontario refusait d'accepter les déchets

en provenance d'un réacteur québécois, le Québec serait obligé d'aménager son propre site d'enfouissement sécuritaire et ce, au coût d'un milliard ou plus. Et si les relations entre Québec et Ottawa continuent de se détériorer, le Québec peut devoir reprendre à son compte toute la recherche sur cette question d'enfouissement des déchets radioactifs.

Parmi les coûts d'un réacteur nucléaire, il faut aussi compter ceux de son démantèlement et de son vieillissement prématuré. Le démantèlement et la garde des restes radioactifs risquent d'être aussi coûteux que ceux de la construction. Quant au vieillissement prématuré, il faut bien l'envisager. Car si le réacteur a été pensé comme un investissement devant rapporter pendant 30 ans et qu'après 10 ou 15 ans de fonctionnement, on doit le fermer parce que devenu non sécuritaire, ce sont d'autres coûts qui interviennent. Plusieurs centrales nucléaires américaines en sont actuellement à ce stade.

C'est un secret pour personne que l'industrie nucléaire canadienne est au bord de la faillite. Dans ce contexte, il est tout à fait réaliste de poser la question du coût de l'entretien du réacteur au cas où, après la faillite, des pièces feraient défaut et l'expertise deviendrait rare.

Une autre inconnue, c'est le prix de l'uranium naturel et la certitude d'approvisionnement. Dernièrement, M. Amyot, vice-président de l'Énergie Atomique du Canada Ltée, a admis qu'on risquait de manquer d'uranium dès le début du 21^e siècle et qu'on devrait aller vers le plutonium ou vers les combustibles artificiels. C'est donc dire que le coût de l'uranium risque d'être marqué par la rareté et que la centrale Gentilly-2 risque d'être démodée avant la fin de sa vie de 30 ans.

Le bilan de cet examen sommaire nous amène à la question: ne vaut-il pas mieux laisser Gentilly-2 inopérante plutôt que de la mettre en opération? Notre conclusion, c'est qu'il en coûtera moins cher d'en faire un musée que de l'opérer même si l'on doit déplorer la perte

sèche énorme.

Sur la base de ces données économiques, nous faisons appel à nos concitoyens pour qu'ils demandent que Gentilly-2 ne soit pas mise en marche sans qu'au minimum un examen plus approfondi n'ait été fait et sans qu'un débat public n'ait été tenu.

Plus importants que les coûts financiers, n'oublions pas le coût en vies humaines. On a découvert récemment chez les hommes qui ont été exposés à la radiation à Chalk River dans les années '50, un taux de cancer six fois plus élevé que la normale. Pourtant, ils n'ont été exposés qu'à la norme «acceptable pour les travailleurs du secteur atomique». En 1979, le syndicat américain des travailleurs unis de l'uranium au Canada, déclarait:

«La recherche du pouvoir nucléaire a déjà coûté un prix inacceptable en termes de santé et de vies de nos mineurs de l'uranium».

La population est, elle aussi, exposée à la radioactivité provenant des sites miniers et des centrales nucléaires. Le réacteur de Gentilly-2 produira 30 fois plus de tritium (hydrogène radioactif) et 20 fois plus de carbone-14 (aussi radioactif) qu'un réacteur américain de même taille fonctionnant à l'eau légère. Ces substances radioactives vont être au fil des opérations de routine rejetées dans l'environnement sous forme d'eau et de dioxyde de carbone. À la différence des autres particules radioactives, le tritium et le carbone-14 peuvent être directement incorporés par l'ADN des cellules vivantes; pouvant ainsi causer sur une large échelle des dommages au potentiel génétique.

Un comité de la législature ontarienne a recommandé que des études d'urgence soient entreprises pour déterminer les effets biologiques à long terme de ces contaminations radioactives. Il soulignait que:

«Le Carbone-14 et le tritium sont préoccupants pour les mé-
Suite à la page 14

La médecine régionale

Des mesures improvisées et injustes

par
Maurice McGregor

L'auteur est médecin et professeur de médecine à l'Université McGill.

Le ministère des Affaires sociales vient d'annoncer une série de mesures, adoptées sous la loi 27, qui, si elles ne sont pas modifiées, risquent fort de nuire sérieusement à nos services de santé. Cette affaire touche donc le public, qui a le droit d'en connaître les grandes lignes.

La tarification des actes médicaux est habituellement déterminée par des négociations entre les fédérations médicales et le ministère des Affaires sociales. Jusqu'à maintenant, cette façon de faire a permis aux citoyens du Québec de bénéficier de bons services médicaux à un coût moindre ou comparable à celui des autres provinces du Canada. Toutefois, dans certaines régions comme le Nord-Ouest ou la Gaspésie, il manque de médecins. En effet, la dispersion de la population et la pénurie de centres hospitaliers importants n'encouragent pas les jeunes médecins à aller s'installer dans ces régions.

Comme mesure incitative, le gouvernement vient de donner le pouvoir, par le biais de la loi 27, d'accorder arbitrairement une augmentation des tarifs dans ces régions et pendant les trois premières années de pratique, de déduire un certain pourcentage dans les régions où l'on considère que le nombre de médecins est trop élevé.

Si ces mesures étaient appliquées avec justice et modération, il serait possible de les approuver. Nous savons, bien sûr, que le gouvernement a le devoir d'assurer les services de santé à tous les citoyens. On peut même approuver, s'il était essentiel pour atteindre cet objectif, le principe douteux qui permet au gouvernement de balayer du revers de main les accords sur les tarifs actuels. Mais pour accepter

tout cela, il faudrait que les mesures adoptées par le gouvernement soient justes et raisonnables.

Ce n'est absolument pas le cas. Le 30 juin, environ 600 jeunes médecins auront terminé leurs études post-doctorales et commenceront à travailler. S'ils veulent exercer leur profession à leur choix dans certains régions comme Montréal, Québec, l'Estrie ou les Laurentides ils devront payer une amende de 30% de leur revenu brut. D'un autre côté, s'ils s'installent dans les «régions excentriques» désignées par le gouvernement, ils recevront une prime de 20%.

Parmi les 600 médecins qui commenceront à travailler à la fin du mois, combien d'entre eux pourront être accommodés? Le nombre est très difficile à prévoir. Pour augmenter le nombre d'omnipraticiens jusqu'à un par 1.575 habitants dans chaque région, il faudrait 152 médecins. Cette densité est la plus élevée qui ait jamais existé dans toutes les régions, y compris la région de Montréal il y a dix ans. Il est plus que probable qu'avec le peu de temps dont disposent 300 omnipraticiens, à peine 10 ou 20 d'entre eux pourront trouver un emploi dans les régions mentionnées. Quant aux 300 spécialistes, il sera étonnant si cinquante peuvent exercer la médecine dans les régions en question. Avec la différence qui existe entre la prime de 20%, offerte à ceux qui partent, et l'amende de 30% imposée à la majorité qui reste, le gouvernement empochera quelques millions au cours de la première année seulement.

Si, avec un avis de quatre semaines seulement, ces jeunes médecins ne peuvent trouver dans le Nord ou en Gaspésie un village qui a besoin de leurs services, tant pis pour eux! Et s'ils ont pris des engagements, ou s'ils ont investi de l'argent dans un bureau ou une maison, comme plusieurs l'ont sans doute déjà fait, eh bien, c'est encore tant pis, parce que leur avenir financier n'est pas des roses. Par exemple, s'ils travaillent soixante-dix heures par semaine pendant la première année, ils pourront, avec un peu de chance, gagner \$50.000. Au moins 30% de cette somme ira aux dépenses de bureau

et «l'amende» du gouvernement leur coûtera un autre 30%, ce qui leur laissera pour vivre 40% de leurs gains, ou la somme de \$20.000, avant impôt.

On est en droit de se demander ce qui peut bien justifier soudainement de telles mesures punitives. La situation des régions défavorisées se détériore-t-elle à ce point? Loin de là. Selon un document de travail du MAS, daté de février 1982, le nombre de médecins a considérablement augmenté dans chacune des régions de la province. Par exemple, entre 1972 et 1980, sur la Côte-Nord et la Gaspésie, la proportion des omnipraticiens est passée d'environ un par 3.000 habitants à environ un par 1.700, un chiffre plus bas que celui que l'on retrouvait à Montréal (6A) en 1972. Il est important de souligner que cette amélioration s'est effectuée sans coercition de la part du gouvernement.

Le gouvernement doit reconsidérer son geste. Bien sûr, il est juste et raisonnable qu'il essaie de réduire son déficit et qu'il assure en même temps à tous les citoyens des services de santé adéquats. Mais ce qui est absolument inacceptable, c'est qu'il prétende agir pour le bien des citoyens alors que tous les faits démontrent que son objectif premier est d'éponger son déficit.

De même, il est peut-être nécessaire de ralentir la croissance de la main-d'œuvre médicale. Mais si cette croissance est aujourd'hui trop rapide, ce n'est que la conséquence des demandes faites par le gouvernement aux écoles de médecine il y a quelques années. On pourrait demander aux écoles de médecine de réduire le nombre de leurs étudiants. Mais l'imposition, à quatre semaines d'avis, de ce genre d'action punitive à un groupe de jeunes gens sur le point de commencer leur carrière est une façon totalement inacceptable d'atteindre le même objectif. L'effet en sera sans aucun doute d'encourager le départ de médecins vers le reste du Canada et les États-Unis; et c'est le Québec qui souffrira de l'absence de ces jeunes citoyens, soigneusement sélectionnés, pour la formation desquels nous avons beaucoup investi. Ce sera aussi extrêmement injuste pour eux.

Un bon placement:

Devenez
propriétaire
d'une Peugeot '81
à prix réduit !

Nous vous invitons à notre salle d'exposition pour vous offrir une nouvelle Peugeot 505 1981 (Essence ou Diesel)

Son prix comparé à celui du modèle 1982 peut vous faire économiser entre \$4000. et \$5000.

Un bon investissement à faire aujourd'hui dans une voiture sûre, d'une mécanique bien au point et d'un confort exceptionnel.

ROGER
AUTOMOBILES LTÉE

4269 Ste-Catherine ouest, Montréal — 932-2925
Le plus important concessionnaire Peugeot au Canada



NOUVEAU

La Peugeot 505 STI 1982 toute équipée "SÉRIE LIMITÉE" moteur injection d'essence, sièges en cuir véritable, suspension spéciale, pneus TRX taille basse, roues en alliage, etc.

C'est votre dernière chance cette année de profiter de rabais aussi exceptionnels !

PEUGEOT

Faites l'essai de la Peugeot aujourd'hui!



◆ Ryan

nement sur tous les tons, ce qui lui a valu de généreuses salves d'applaudissements.

De façon paisible et ordonnée, les quelque 300 militants ont donc, en préparation du congrès :

- discuté du projet de révision des statuts et règlements du PLQ, notamment du rôle des jeunes et des femmes, ainsi que de la possibilité que le prochain chef soit élu au suffrage universel des militants;

- discuté, avec des experts, du projet de manifeste *Prendre les devants*, qui constituera la base du congrès d'orientation et qui se verra une relance de la deuxième révolution tranquille;

- vilipendé l'administration péquiste, surtout en matière de finances publiques, et proposé des mesures d'assainissement;

- pris connaissance des résultats de la campagne de financement qui, avec \$2 millions, a dépassé \$300,000 son objectif initial, même si le nombre de membres du PLQ a chuté de 240,000 à moins de 100,000;

- adopté un certain nombre de résolutions, dont la plus importante invite le gouvernement du Québec à accepter la frontière du Labrador, mais à négocier avec Terre-Neuve pour obtenir la tête des rivières de la Côte-Nord et pour partager entre les deux provinces le développement hydraulique et pétrolier.

Convaincu que le gouvernement ne pourra compléter son deuxième mandat et que les libéraux sont à portée du pouvoir, s'ils font preuve d'unité, de discipline et de solidarité, M. Ryan s'est comporté comme un chef d'Opposition qui ne demande qu'à en découdre avec tous ses adversaires, quels qu'ils soient, et qui n'a pas l'intention de se laisser abattre. Même s'il se défend d'entreprendre une seconde campagne en leadership, il passera l'été à sonder les reins et les cœurs des militants de la base et des autres citoyens. Il ne s'inclinera que s'il perçoit une «volonté manifeste» des militants d'avoir un autre chef. Et ce ne sera sûrement pas avant le congrès de la mi-septembre à Québec.

Le chef libéral estime que l'intention du PQ d'œuvrer sur la scène fédérale va faciliter les choses aux libéraux, en raison de la triste performance péquiste dans ses négociations avec Ottawa et parce que les Québécois ne veulent pas que leurs partis soient une «succursale» d'un autre, soit à Ottawa ou à Québec.

M. Ryan est d'avis que le PQ veut promouvoir sa cause en faisant en sorte qu'il n'y ait plus de Québécois au pouvoir à Ottawa. Il ne voit aucune justification à cette intrusion de la part du PQ, qui se méprend sur le bon sens et le jugement des Québécois : ces derniers veulent participer au gouvernement sur les deux plans.

Le chef de l'Opposition condamne aussi les négociations en cours avec trois sociétés pétrolières, en vue d'établir un secteur-territoire, un Pétro-Québec. Dans le contexte actuel, fait de contraintes, d'instabilité, d'appréhensions, de fluctuations, ce serait une «aventure risquée» pour le Québec. Surtout avec le débâclement des finances publiques, alors que le gouvernement, par besoin de liquidités, doit fouiller dans la poche de ses employés pour se renflouer à court terme, et n'est même plus capable d'honorer sa signature.

Considérant comme «un signe de retour à la santé» le bon accueil qui lui a été fait par les militants, M. Ryan est d'avis que les «grenouillages» dont la presse fait état ne sont pas représentatifs de l'esprit réel des militants, «plus sobres et discrets». Samedi matin, il avait quand même senti le besoin de «donner des nouvelles» à ceux qui le prétendent à l'agonie ou accroché à son poste. «Claude Ryan n'est pas à l'agonie et il ne s'accroche pas à son poste de chef. Il y restera loyalement jusqu'au congrès de septembre.» En cela, il se guide sur ce qu'il dit depuis le lendemain des élections, sur la résolution du conseil général de janvier et sur celle, plus récente encore, du caucus des députés. Il y reste par respect des objectifs que les libéraux se sont fixés en 1978 et qui ne sont atteints qu'en partie; il y reste aussi par respect pour la fonction «pivotale» de chef, qui doit être décidée en congrès plénier et par aucune autre instance.

Ce n'est qu'en septembre, après vérifications et consultations, qu'il tirera les conclusions les mieux indiquées, pour le PLQ, le Québec et le Canada. M. Ryan invite les libéraux à faire preuve de la discipline, de l'unité, du respect mutuel et de la solidarité que les Québécois attendent d'eux.

Le chef libéral est d'avis que le Québec se dégrade rapidement et inexorablement, et il se demande comment le PQ fera pour se rendre au bout de son mandat. Il cite, comme signes de malaises et de tensions, la manifestation monstre tenue vendredi soir devant le parlement; le débâclement des finances publiques; le non-respect des conventions collectives du secteur public. Épuisé, essouffé, le gouvernement achève sa course dans le chaos, et les libéraux constituent la seule solution de rechange valable et acceptable. Mais il ne suffira pas que les circonstances leur sourient, ils doivent dire quel usage digne et responsable ils feront du pouvoir, ils doivent avoir une perception juste des attentes des citoyens, ils ne doivent pas improviser des solutions par pur intérêt électoral. Plus encore, poursuit M. Ryan, les libéraux doivent offrir des garanties d'intégrité morale et intellectuelle : le service à la collectivité ne se nourrit pas d'assouffis de pouvoir, de faveurs et de patronage, mais d'un langage vrai, élevé et exigeant.

Selon M. Ryan, le réalignement des Québécois commence à se produire, à preuve l'ouverture des portes libérales à des experts de l'extérieur, qui contribuent à la qualité et à la clarté des travaux. Il dénonce à l'extrême l'obstination péquiste, qui persiste dans son dessein séparatiste, en excluant le Québec de l'application de la charte fédérale des droits et libertés, là où il le peut, alors qu'il devrait dès maintenant accepter la clause Canada, en matière d'enseignement, et insister sur la réciprocité avec les autres provinces.

M. Ryan dit qu'un des premiers gestes qu'il poserait, en prenant le pouvoir, serait d'élargir l'accès à l'école anglaise à

tous les enfants dont les parents ont reçu l'enseignement en anglais au Canada; mais il n'est pas prêt à accepter des maintenant le seul critère de la langue maternelle.

Outre les deux interventions de M. Ryan, les points saillants du conseil général sont les suivants :

- sous la direction du député de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, Le PLQ a recueilli quelque \$2 millions auprès de ses membres et sympathisants, ce qui est beaucoup moins que les années antérieures, mais un peu plus que l'objectif fixé, plus modeste en raison de la conjoncture. Quant au membership, s'il a fort baissé, c'est tout simplement parce qu'il y a moins d'intérêt hors des campagnes électorales ou de leadership. Trois régions, la Chaudière, le Nord-ouest et l'Outaouais n'ont pas atteint leur objectif. Si M. Ryan est en cause, ce n'est pas une raison majeure, selon le député, qui invoque plutôt des raisons locales;

- la diminution du rôle des jeunes au sein du PLQ, à tout le moins leur intégration sur le même pied que les «hommes», a eu l'heure de déplaire aux intéressés, surtout les jeunes, qui se sont débattus pour conserver leurs sièges «réservés». Les statuts seront sûrement révisés, mais dans le sens de la prudence, souhaitée par M. Ryan, et dans un souci de continuité;

- quant au projet de vote universel pour le choix du futur chef, il soulève de nombreuses réticences, surtout parmi la députation, mais il semble bien que les militants, après plus ample information, l'accepteront lors du congrès de septembre;

- présenté par le président de la commission politique, Me René Dussault, le projet de manifeste «Prendre les devants» a reçu un bon accueil, même si la discussion s'est plutôt faite entre les panélistes qu'entre les militants. Le professeur Léon Dion, qui n'avait pas été invité au PLQ depuis quatre ans, a fait une longue intervention à la fois sympathique et critique. Il s'interroge sur le comment, sur la façon dont les libéraux s'y prendront pour réaliser leurs engagements; et il les invite à ne pas mettre en sourdine la question politique et nationale, sous prétexte que les citoyens en ont soude des débats constitutionnels. Toujours partisan d'un statut particulier pour le Québec, M. Dion est plus en accord avec le manifeste qu'avec le livre beige de M. Ryan. Il presse le PLQ de procéder à une sévère auto-critique, à devenir fiable et crédible, à s'imposer de la discipline, à se brancher sur les grandes questions de l'heure : avenir du Québec, nationalisme, fédéralisme. Il doit renouer notamment avec ses sources nationalistes;

- très critique envers les coupures et contraintes imposées par le PQ, le professeur Dion se demande avec ironie si la santé est plus coûteuse que la maladie, si l'éducation est plus coûteuse que l'ignorance, et si le Québec, s'agissant, n'est pas en voie de recréer le chaos. Il serait d'accord pour que son salaire et celui des autres professeurs d'universités soit gelé, à la condition que, en compensation, ses jeunes collègues qualifiés et compétents ne soient pas mis à la porte à cause des compressions budgétaires. L'autonomie des universités est chose du passé, mais la qualité et l'excellence sont en cause;

- l'état des finances publiques, l'ampleur du déficit et de la dette sont et demeureront un thème majeur des libéraux, qui en ont longuement discuté hier;

- de fait, les militants libéraux condamnant la récupération de \$521 millions des employés du secteur public, exigent un plan de redressement budgétaire et demandant au gouvernement d'entreprendre sans délai des négociations avec ses employés, tout en suspendant pour deux ans l'indexation au coût de la vie, l'enrichissement collectif et les échelons d'expérience;

- les militants ont enfin entériné une autre position de la députation libérale, celle concernant le Labrador et les négociations avec Terre-Neuve. Il semble qu'il y a eu discussion à ce sujet, à huis-clos, mais la résolution adoptée est conforme aux vues de MM. Ryan et Pierre Fortier, député d'Outaouais, à cet égard. Il faut prendre acte que le Labrador appartient à Terre-Neuve et entreprendre des négociations politiques pour développer le territoire à l'avantage mutuel des deux provinces.

◆ Fête

valente De-Mortagne, n'avaient pas encore été jointe hier soir par les policiers. Ces derniers ont demandé hier soir au DEVOIR de ne pas divulguer l'identité des présumés victimes.

Un quatrièmement occupant de l'embarcation, Alain Rochefort, qui fêtait hier son 18e anniversaire, a été rescapé dans la chaloupe déchirée par les deux personnes qui occupaient le yacht impliqué dans cette collision. Ces deux individus, que la police recherche intensivement, ont pris la fuite après avoir déposé l'adolescent sain et sauf sur un quai avoisinant.

La Sûreté de Boucherville a été alertée à 11 h 07 samedi soir par un témoin, qui se trouvait sur la rive avec sa fille. Celle-ci, amie d'un des trois disparus, l'attendait pour se rendre à l'île joindre les quelque 25 élèves de niveau secondaire qui fêtaient, en plein air, l'arrivée des vacances. Les quatre adolescents de l'embarcation venaient justement à terre chercher leurs sacs de couchage dans l'intention de passer la nuit sur l'île Gros-Bois.

Selon le jeune Rochefort, dont le témoignage a été recueilli par les policiers, les quatre adolescents ont vu soudainement surgir de l'obscurité le yacht qui filait à bonne allure, feux de signalisation allumés. À peine ont-ils eu le temps de réagir que l'impact se produisait, le bolide frappant la chaloupe d'aluminium entre le siège du milieu et celui de l'arrière. Le jeune Rochefort, installé à l'avant, a coulé avec l'embarcation qui a refait surface peu après avec un seul et unique passager à son bord.

Le jeune Rochefort a raconté aux policiers que le yacht s'était alors arrêté et qu'il était revenu lentement vers lui. Deux hommes se trouvaient à bord, l'un dans la cinquantaine. Les cheveux gris, se rappelle le jeune Alain. Avec une balladeuse, les occupants du yacht ont alors commencé à chercher les trois autres victimes. Devant l'insuccès de ces brèves recherches, le conducteur du yacht a ramené le jeune homme à terre en l'assurant qu'il demeurait sur le chenal pour retracer les disparus. Personne n'a revu le yacht, qui aurait filé à plein gaz.

Sur la berge, un témoin oculaire a bien vu un yacht de bonne taille effectuer avec un bruit sourd un imposant bond dans les airs. Comme des cris de détresse ont alors suivi au bruit de collision, qui fut aussi entendu des participants à la fête, le seul témoin de

l'accident a sauté dans sa voiture pour aller appeler les policiers. C'est pendant son absence que le seul rescapé fut déposé sur le quai.

La police de Boucherville a requis immédiatement l'aide des différents corps policiers touchés à divers titres dans cette affaire. En quelques heures, la Sûreté du Québec, ses plongeurs et ses enquêteurs étaient sur les lieux. Les autorités de la Voie maritime et la GRC ont aussi dépêché leurs représentants.

Une importante chasse à l'homme a aussitôt été déclenchée hier. Des vedettes rapides, même de la garde-côtière, ont été lancées dans tous les sens pour retracer les occupants du yacht, qui, selon le jeune rescapé, sentaient l'alcool. Des voitures de police se sont rendues inspecter toutes les marinas du secteur, sur les deux berges, et des hélicoptères de la SQ et de l'Armée canadienne ont balayé de leurs projecteurs les eaux et les rives presque toute la nuit pour retracer les disparus ou le yacht fantôme.

Plusieurs riverains de Boucherville ont cru, d'ailleurs, que ce tintamarre était l'une des variantes «bruyantes» de la course automobile qui avait débuté l'après-midi même sur l'île Notre-Dame. Incidemment, le yacht qui a échappé jusqu'à présent aux recherches policières, provenait de l'amont du fleuve, ce qui en a incité plusieurs à penser qu'il s'agissait peut-être d'amateurs de courses qui ont évité les embouteillages en se rendant à l'île Sainte-Hélène par la marina.

Les enquêteurs de la CUM suivaient hier soir une piste sérieuse, susceptible de les conduire aux occupants du yacht. La police détient une partie du pied du moteur du yacht, qui est resté coincée dans la chaloupe d'aluminium.

Les deux responsables de l'enquête, les agents Jean-Pierre Thoinin et Michel Desrochers, de Boucherville ont demandé hier aux médias d'information de diffuser un certain nombre de renseignements susceptibles de faciliter le repérage des personnes impliquées dans ce délit de fuite. Le yacht en question aurait environ quinze pieds de long. Il s'agit d'une embarcation de fibre de verre, genre «open deck», de couleur beige ou jaune pâle, équipée d'un hors bord de trente à quarante forces, de couleur blanches. Le pont avant est dégarni mais dans le compartiment des passagers, abrité par un pare-brise, on retrouve quelques banquettes de vinyle blanc. Ce yacht de plaisance a comme particularité d'avoir une coque à trois quilles, qui, lorsque vu de face, a une ligne d'eau rappelant la forme d'une mouette en vol.

Il est aussi équipé d'un poste de radio AM-FM et d'un volant.

La tragédie a mis une fin abrupte à la petite fête estudiantine. Tous ont regagné la rive dans l'heure qui a suivi et ce n'est qu'hier matin que les jeunes sont allés rechercher leurs effets personnels sur l'île Gros-Bois.

Sur les rives du secteur, les policiers ont retrouvé quatre ceintures et cousins de sécurité que personne n'avait pensé utiliser.

◆ PQ

Les participants ont néanmoins rejeté, par une forte majorité, les résolutions des régions de Laval et de Montréal-Centre, demandant au gouvernement de surseoir à l'adoption du projet de loi 70 jusqu'en décembre 1982 et d'entreprendre, d'ici là, de «véritables» négociations. Les interventions des ministres Jacques Parizeau et Yves Bérubé, suivies au micro des Johnson, Paquette, LeBlanc-Bantey et Dean, ont eu raison des contestataires regroupés autour des Bourdon, Harel, Boulanger et compagnie. Les tenors du gouvernement ont tellement bien fait leur travail qu'ils sont parvenus à faire adopter une résolution appuyant «la démarche législative» sur les compressions budgétaires.

Le débat autour du projet d'île fédérale a été, de beaucoup, le plus spectaculaire et ardu de tout le week-end. L'assemblée a été amenée à écarter sept autres résolutions sur le même sujet, avant de se prononcer et d'adopter le texte présenté par la région Ville-Marie et qui comporte notamment les éléments suivants :

- le conseil national adopte le «principe» d'une participation du PQ aux prochaines élections fédérales;

- les modalités de cette participation (présentation des candidats ou appuis à certains candidats) seront décidées par le conseil national, en temps opportun, et après consultations des associations de comités;

- un comité spécial d'action politique sera mis sur pied avec mandat : d'analyser le contenu et l'impact des décisions fédérales au Québec; de proposer des moyens d'action; de coordonner l'action éventuelle du PQ sur la scène fédérale; de préparer un document-synthèse pour éclairer le débat dans les comités; d'entreprendre les démarches «techniques» nécessaires à la participation éventuelle aux prochaines élections fédérales.

Le début des travaux du conseil national était cédé par samedi matin à 9 heures mais les promoteurs du projet aussi bien que les adversaires les plus actifs, étaient réunis en caucus, dès vendredi soir, dans les hôtels de Hull. Le premier ministre, lui-même, a participé ce même soir à une réunion de l'inter-régionale, formée des présidents régionaux, dont il craint de plus en plus les humeurs et l'influence. M. Lévesque a convoqué une réunion spéciale de l'exécutif, samedi soir, chez le vice-président Sylvain Simard, précisément pour planifier la stratégie du lendemain matin dans le débat sur l'île fédérale.

Les deux clans se sont livrés à une intense cabale depuis leur arrivée, vendredi soir à Hull, jusqu'à l'ouverture des délibérations hier matin. Sur le plancher du conseil national, les conseillers politiques du premier ministre étaient omniprésents et multipliaient les directives. Les opposants avaient, eux aussi, élaboré leur stratégie et ils se sont mis en file pour s'emparer des micros dès les premiers instants du débat. Puis, l'artillerie lourde a fait son apparition. A tour de rôles sont intervenus les ministres Jacques-Yvan Morin, Marcel Léger, et Bernard Landry ainsi que les députés Gilbert Paquette et Denis de Belleval, suivis du vice-président du parti, M. Sylvain Simard, et du président de Montréal-Centre, M. André Boulanger. L'intervention la plus remarquée et sans doute déterminante, fut celle du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, dont les délégués ont longuement applaudi les attaques colorées contre les libéraux fédéraux.

En somme, c'est sur le dos des députés libéraux fédéraux du Québec que les tenants de l'île fédérale du PQ ont remporté leur victoire. Pendant des heures,

les libéraux fédéraux se sont fait accabler des épithètes les plus irrespectueuses du genre : «traîtres, ennemis à abattre, parasites, imbéciles, irresponsables et vauriens.»

Les délibérations du conseil national ont également porté sur une foule d'autres sujets. Les délégués ont adopté les nouvelles prévisions budgétaires. Ils ont officiellement approuvé la campagne de financement à recueillir \$2,647,005 et que le parti compte 100,000 membres de moins depuis les dernières élections. Ils ont adopté une nouvelle grille de sélection qui leur permettra d'être dorénavant plus étroitement liés au choix des priorités législatives de leur gouvernement. Ils ont reçu le rapport d'un comité d'étude qui conclut à la nécessité de repenser la formule des congrès nationaux du parti. Et enfin, ils ont voté les résolutions suivantes :

- la réaffirmation solennelle des droits du Québec sur le Labrador, la condamnation de la position de M. Ryan dans ce dossier et la dénonciation du projet de loi C-108 du gouvernement Trudeau;

- la dénonciation de l'invasion israélienne au Liban;

- l'interdiction de la projection et de la distribution des films pornographiques dits «Hard Core»;

- la mise sur pied d'un programme de travail à l'intention des bénéficiaires de l'aide sociale.

◆ Khaled

pière marque l'emplacement.

La mort brutale du roi, qui souffrait depuis de longues années de problèmes cardiaques, a causé une vive émotion dans les pays arabes, dont plusieurs ont décrété des périodes de deuil national : trois jours à Oman, sept jours en Irak et en Jordanie, 14 jours en Égypte et en Syrie, quarante jours au Qatar, aux Émirats arabes unis, à Koweït et à Bahreïn. Le président irakien Saddam Hussein s'est aussitôt rendu à Ryad pour présenter ses condoléances au nouveau roi Fahd, cependant que le président égyptien Hosni Mubarak, qui dans un message au roi Fahd a qualifié le souverain défunt de «symbole de la solidarité arabe et islamique» a annoncé sa venue dans la capitale saoudienne dès ce matin.

Aucune précision n'a été donnée sur la durée du séjour du président Mubarak en Arabie saoudite. Ce sera la première visite d'un chef d'État égyptien dans ce pays depuis le 1er novembre 1977 date à laquelle le président Sadate s'était rendu à Ryad.

Les relations diplomatiques entre les deux pays avaient été rompues en 1979 à la suite de la signature du traité de paix égypto-israélien, rappelle-t-on.

À Washington en tout cas, dont Ryad reste l'allié privilégié dans le Golfe, la mort du roi Khaled et l'accession de son frère Fahd au trône ont été visiblement accueillies sans inquiétude. «Nous avons eu des relations cordiales et chaleureuses pendant un demi-siècle avec l'Arabie saoudite, et nous nous attendons à ce que cela continue», a déclaré hier un des porte-parole du département d'État.

Ces bonnes relations avaient été sanctionnées récemment par un renforcement des liens entre les deux pays : soutenue par le président Reagan, l'Arabie saoudite avait obtenu gain de cause devant le Congrès américain, qui avait autorisé la «vente du siècle» de 5 AWACS dans le cadre d'un contrat d'armement de 8 milliards de dollars, considéré par Israël comme dangereux pour sa sécurité.

La mort du roi Khaled d'Arabie saoudite ne devrait pas dans l'immédiat se traduire par d'importantes modifications dans la politique tant intérieure qu'extérieure du royaume.

Affaibli depuis plusieurs années par ses problèmes cardiaques le roi Khaled laissait en effet à son frère Fahd, devenu aujourd'hui le nouveau souverain, la conduite des affaires quotidiennes. En tant que prince héritier et vice-premier ministre — le roi étant automatiquement chef du Gouvernement — le prince Fahd faisait donc figure d'homme fort du régime saoudien et son nouveau pouvoir ne va que renforcer cette position.

Le roi Khaled était cependant consulté pour toutes les décisions importantes et c'était son avis qui l'emportait. Son prestige était grand dans le royaume comme à l'extérieur et il a souvent été conduit à jouer un important rôle d'arbitre dans ce pays aux structures et aux modes de gouvernement encore largement féodaux.

Toutes les divergences, tous les litiges, remontaient jusqu'à lui et, en tant que le plus âgé des fils d'Abdul Aziz Ibn Séoud, fondateur de la dynastie, c'était à lui de que revenait la décision.

Devenant à son tour chef de la famille le nouveau souverain va hériter de ce rôle d'arbitre. Mais en dépit de sa nouvelle position, il lui faudra sans doute un certain temps pour acquiescer le prestige nécessaire à l'exercice de ce rôle peu compatible avec la poursuite d'une activité politique et gouvernementale permanente.

Malgré la discrétion entourant les activités de la famille royale saoudienne on sait que plusieurs clans y confrontent leurs points de vue et que l'entente n'est pas parfaite entre le nouveau souverain et son demi-frère le prince Abdallah, à présent à la deuxième place dans la hiérarchie du royaume.

L'impact de ces ambitions divergentes sur la politique du royaume peut difficilement être cerné avec exactitude. Elles doivent néanmoins, estiment les observateurs, être prises en considération dans l'examen des perspectives à terme du pays.

Dans le domaine de la politique étrangère le prince Fahd a été le principal artisan des efforts visant à faire de l'Arabie saoudite le chef de file des pays arabes modérés.

Il a souhaité le premier que l'Arabie saoudite puisse jouer sur la scène internationale le rôle que lui permettaient ses énormes revenus pétroliers. Ces efforts ont été couronnés de succès lorsque, en juillet dernier, Ryad a joué aux côtés des États-Unis un rôle déterminant dans la conclusion d'un cessez-le-feu entre Israël et les forces palestiniennes après quinze jours de combats dans le Sud-Liban. Le même mois le prince Fahd faisait connaître son plan en huit points pour un règlement du conflit israélo-arabe.

Avec l'échec du sommet arabe de Fez, où le plan Fahd n'a finalement pas été discuté, et l'impossibilité de trouver une solution pacifique à la guerre irako-iranienne la diplomatie saoudienne a connu depuis une certaine éclipse.

◆ Beyrouth

Selon les correspondants de presse sur place, l'entrée des Israéliens à Baabda s'est effectuée sans combat.

Ils ont occupé le Sérail, ancien bâtiment ottoman abritant les services administratifs du district, la caserne des forces de sécurité intérieure (gendarmérie) et l'hôpital gouvernemental, mais rien n'indique qu'ils aient tenté de pénétrer dans l'enceinte du palais présidentiel, où réside le président Elias Sarkis.

Toujours selon les correspondants, les Israéliens se sont retirés après un certain temps du centre de Baabda, pour n'en contrôler par la suite que les collines environnantes. Un habitant qui est tombé nez-à-nez avec un soldat israélien s'est vu dire : «on ne fait que passer».

Aucun incident n'a été signalé avec l'armée libanaise, qui contrôle la région de Baabda. Les Israéliens venaient des collines du Chouf, par les villages de Souq al-Gharb et Ain-Aanoub, occupés samedi et dans la nuit de dimanche.

De son côté, l'agence palestinienne Wafa a confirmé l'offensive israélienne dans la banlieue sud-est de Beyrouth, y compris «dans la direction du sérail de Baabda».

«L'ennemi, précise le communiqué, a occupé les villages de Chemlane, Aitab, Ain-Anoub, Al-Gamatiyeh et Bsous, et a continué sa progression en direction du Sérail de Baabda afin de s'assurer de la domination de Beyrouth, en s'avancant à travers des zones en-dehors de notre contrôle».

Par ailleurs, selon l'agence palestinienne, les Israéliens «essaient toujours de prendre le contrôle du triangle de Khaldé, où des batailles acharnées se sont poursuivies tard dans la soirée».

Enfin Wafa affirme : le camp palestinien d'Ain El-Helwe, à Saïda, a subi l'enjeu d'un «bataille entre nos forces et les forces ennemies, qui ont pour l'instant échoué dans leurs efforts pour s'emparer du camp».

D'après la radio phalangiste, le président Sarkis consulte actuellement ses dix ministres au palais de Baabda. L'idée d'un gouvernement de salut national a été évoquée mais elle aurait été mal accueillie dans certains milieux politiques.

Le cessez-le-feu avec les forces palestiniennes a été «quasi-inexistant» dans la zone sud de Beyrouth, a constaté hier soir, à la télévision israélienne, le général Moshe Levy, chef d'état-major adjoint de l'armée israélienne.

Évoquant le cessez-le-feu avec les forces syriennes, le général Levy a déclaré qu'il était respecté : «le front n'est pas stable, mais on ne peut pas parler de tentatives de percée significatives, il s'agit de mouvements concernant des forces très limitées».

Pour sa part, M. Philip Habib, émissaire américain au Proche-Orient et artisan de la trêve avec l'OLP, a demandé à M. Menachem Begin, président du conseil israélien, de ne pas riposter aux tirs palestiniens dans la capitale.

Les représentants de la Croix-Rouge internationale estimaient avant-hier le bilan des combats à un millier de morts pour la seule ville de Saïda et le nombre des réfugiés des régions occupées à 600,000.

Aussi, la fédération de kibboutz d'extrême-gauche, Hartzit, a demandé hier au gouvernement israélien de mettre fin aux bombardements sur Beyrouth, particulièrement meurtriers samedi.

Le mouvement, auquel sont affiliés plusieurs kibboutzim du nord d'Israël, a souligné qu'Israël devait «parvenir au plus vite à un règlement politique du conflit».

Dans la matinée, une centaine de personnes avaient manifesté devant le bureau du premier ministre à Jérusalem, à l'appel du mouvement La Paix maintenant, en exigeant l'arrêt immédiat des hostilités.

Quelques heures à peine avant la reprise des combats, le gouvernement israélien avait désigné deux commissions, l'une interministérielle et l'autre d'experts, pour négocier une solution politique au Liban. Évoquant les possibilités de règlement souhaité par Israël, le commentateur politique de la radio militaire précisait ainsi : «retrait de toutes les forces étrangères du Liban (syriennes, palestiniennes et israéliennes) et création d'une zone démilitarisée sous contrôle international, ayant une quarantaine de kilomètres de largeur», à partir du «doigt de la Galilée», c'est-à-dire de Metoula à la pointe nord d'Israël.

Ce plan vise en fait, pour le gouvernement israélien, à parvenir à une situation qui fasse que le Liban «ne serve plus jamais de base aux terroristes (palestiniens)». La commission ministérielle a présenté ses propositions à l'émissaire spécial du président Reagan, M. Philip Habib.

Le gouvernement américain a joué en coulisses un rôle actif dans l'instauration d'un cessez-le-feu entre Israël et l'OLP, a-t-on appris à Washington de diverses sources officielles.

Cependant en raison de la politique des États-Unis de ne pas avoir de contact officiel avec l'Organisation de libération de la Palestine, l'OLP n'est pas mentionnée dans les déclarations faites par le département d'État sur le rôle joué par les États-Unis pour obtenir un cessez-le-feu au Liban.

◆ Attaque

prises aux Argentins, qui dominent la capitale des Malouines.

Si, les Argentins reconnaissent que l'issue est proche, mais ils insistent pour dire que leurs hommes, à Stanley, sont «équipés de façon adéquate et dans un excellent esprit de combat».

Si, les forces britanniques «tiennent fermement» trois importantes collines dominant Port Stanley, elles ont enregistré depuis mardi dernier d'importantes pertes : 59 morts et 74 blessés, selon les communiqués publiés par le ministère britannique de la Défense.

Cinquante soldats et membres d'équipage ont en effet trouvé la mort mardi dernier lors de l'attaque britannique contre Bluff Cove (Malouine orientale) — au cours de laquelle 57 soldats ont été blessés — et neuf marins du destroyer Glamorgan ont été tués lors de l'offensive surprise britannique de la nuit de vendredi à samedi qui a fait également 17 blessés.

Le destroyer Glamorgan a été touché par des tirs argentins au large des Malouines, dans la nuit de vendredi à samedi, a annoncé le ministre de la Défense John Nott. Le bâtiment restait opérationnel et poursuivait ses activités avec les autres unités de la force d'intervention. Le ministre n'a pas précisé comment le Glamorgan avait été touché, notamment s'il s'agissait d'une attaque aérienne ou non.

Le ministre de la Défense a indiqué que les britanniques étaient en train de consolider leurs positions conquises à la suite de ces combats : le mont Longdon (au-

dessus des casernes de Moody Brook, dans les faubourgs de Port Stanley), les collines de Two Sisters (à 8 km environ de Port Stanley) et le mont Harriet (à environ 10 km de la capitale).

Quatre cents Argentins ont été faits prisonniers lors de cette attaque qui a été soutenue par les harrier et des pilonnages d'artillerie de marine. Il y a eu également un bombardement «réussi» par des bombardiers Vulcan sur l'aéroport de Port Stanley, a ajouté le ministre.

«Nos succès sur terre au cours du week-end marquent une nouvelle étape significative pour nous assurer du retrait complet et définitif des forces argentines des îles Falkland» (Malouines), a poursuivi M. Nott. «Il y a encore du chemin à faire, mais l'issue ne fait aucun doute».

Le bilan complet des pertes britanniques depuis le début du conflit, le 2 avril dernier, s'élève à 200 morts et 230 blessés, selon une compilation des différents chiffres du ministère de la Défense. Les victimes du débarquement de Fitzroy se trouvaient à bord des bateaux de débarquement Sir Galahad et Sir Tristram.

Le bilan de l'opération de Fitzroy est le plus lourd enregistré par les Britanniques depuis le début des combats.

M. Nott a justifié le retard apporté à la publication de ces chiffres par «l'effet de surprise» recherché par les Britanniques : les Argentins, qui surestimaient selon lui les pertes de Fitzroy, ont été surpris par l'attaque de la nuit de vendredi à samedi qui a suivi de trois jours le débarquement à Fitzroy.

Désormais, l'assaut final contre Port Stanley pourrait intervenir à n'importe quel moment et la proposition d'instaurer une zone neutrale «ne retardera pas les plans» pour reprendre la ville, indiquait-on hier de source britannique autorisée.

Le ministère de la Défense a annoncé qu'il avait accepté la proposition du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) d'instaurer une zone neutrale à l'intérieur de Port Stanley pour protéger les quelque 650 «kelpers» qui se trouvent dans la ville asséchée. On pensait jusqu'à hier soir à Londres que seulement 200 civils s'y trouvaient encore.